

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Les activités sociales et l'emplacement du jardin communautaire montréalais: le cas des jardins
Angrignon et de la Savane

Par

Fahimeh Délavar Esfahani

Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade M.Sc.A.

en Aménagement

option aménagement

Août 2007

© Fahimeh Délavar Esfahani, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les activités sociales et l'emplacement du jardin communautaire montréalais: le cas des jardins
Angrignon et de la Savane

Présenté par :

Fahimeh Délavar Esfahani

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

[information retirée / information withdrawn]

Président-rapporteur

[information retirée / information withdrawn]

Directeur de recherche

[information retirée / information withdrawn]

membre du jury

RÉSUMÉ

Le jardin communautaire consiste en l'aménagement d'un jardin en petites parcelles où les jardiniers travaillent de façon individuelle. Le jardinage communautaire à Montréal est reconnu en Amérique du Nord, en raison de la qualité des services offerts aux jardiniers. Cette activité est organisée par les services municipaux, et elle est soumise à un code de conduite unique édicté par la Ville. Le jardin communautaire est considéré avant tout comme un équipement urbain de loisir qui s'adresse surtout aux Montréalais. De plus, le jardinage communautaire répond à une demande sociale de plus en plus forte des citoyens.

Dans ce contexte, notre réflexion porte principalement sur la dimension sociale du jardin communautaire - considéré comme espace public urbain - et ce, en fonction de son emplacement. En s'inspirant de considérations telles que l'individu et l'activité du jardinage, la sociabilité dans le jardin et l'emplacement du jardin; nous cherchons à savoir quel profil utilise le jardin communautaire dans le parc urbain, pour quelles raisons les gens pratiquent le jardinage et quelles sont leurs motivations pour venir au jardin communautaire. Finalement, est-ce que l'emplacement du jardin communautaire influence le choix du jardin?

Notre étude porte sur deux jardins communautaires montréalais situés dans des parcs urbains. Les informations obtenues ont été recueillies via une analyse de la documentation et une enquête par questionnaire. L'échantillonnage des jardiniers est très hétérogène, et chacun a des motivations personnelles différentes de s'adonner à cette activité. Au niveau de la sociabilité, le jardin communautaire se présente comme un espace qui aide à développer des relations sociales. Ces dernières sont en partie tributaires de l'emplacement du jardin. À cet effet, le jardin communautaire situé dans le parc d'un quartier

résidentiel attire des familles et des personnes âgées, ce qui crée une dynamique dans les relations sociales.

Mots-clés : jardin communautaire, jardiniers, emplacement, sociabilité.

ABSTRACT

The community garden is a garden that is divided into small lots where each gardener works individually in his/her assigned lot. The community garden in Montreal is well known in North America because of the quality of services offered to gardeners. This activity is organized by the municipality under a common rule which is legislated by city council. For Montrealers, the community garden is primarily considered as a recreational urban activity. The community garden also responds to certain social requests of citizens.

In this context, this work focuses mainly on the social dimension of the community garden as a public urban space and, more specifically, on its location within the city. This investigation aims to reveal the socio-economic composition of community garden users and the reasons that motivate their choice to frequent the community garden. The principal elements considered were the type of gardener and his/her individual activities and sociability in the garden. The influence of the community garden location on the gardeners' choice is also studied.

This research is based on two case studies of two community gardens that are located in urban parks in Montreal. The data collection techniques were based on questionnaire survey, as well a literature review of available documents. The gardener populations were heterogeneous and had different personal motivations. In terms of sociability, the community garden is presented as an urban space that assists in developing social relationships which are dependent partly on the location of the community garden. A community garden located in a residential area or in an urban park attracts families and elderly people, and it creates social dynamic relationships.

Keywords: community garden, gardener, community garden site, sociability.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	III
ABSTRACT	V
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTES DES FIGURES	X
REMERCIEMENTS	XIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 MISE EN CONTEXTE	6
1.1 DÉFINITION DES TERMES.....	7
1.1.1 <i>Le parc public et le jardin public</i>	7
1.1.2 <i>Les jardins communautaires</i>	9
1.2 OBJET ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	10
1.3 MISE EN CONTEXTE.....	11
1.3.1 <i>Les jardins communautaires dans les pays en développement</i>	11
1.3.2 <i>Les jardins communautaires en Europe</i>	15
1.3.3 <i>Les jardins communautaires en Amérique du Nord</i>	18
1.3.4 <i>Le rôle environnemental des jardins communautaires</i>	27
1.3.5 <i>Le rôle économique des jardins communautaires</i>	28
1.3.6 <i>Le rôle social des jardins communautaires</i>	28
1.3.7 <i>Motivations et activités au sein des jardins communautaires</i>	29
1.4 PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE.....	30
1.5 QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSE.....	32
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL DE RECHERCHE	34
2.1 L'INDIVIDU ET LE JARDIN COMMUNAUTAIRE.....	34
2.2 LA SOCIABILITÉ DU JARDIN.....	37
2.3 L'EMPLACEMENT DU JARDIN.....	41
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE	45
3.1 LA STRATÉGIE DE RECHERCHE : LA MÉTHODE QUALITATIVE.....	45
3.2 L'ÉTUDE DE CAS DANS L'APPROCHE QUALITATIVE.....	49

3.3	LE CHOIX D'ÉTUDE DE CAS	50
3.3.1	<i>Le jardin communautaire de la Savane</i>	52
3.3.2	<i>Le jardin communautaire Angrignon</i>	56
3.4	LES TECHNIQUES DE CUEILLETTE DES DONNÉES	60
3.4.1	<i>L'enquête par questionnaire</i>	60
3.4.2	<i>Les documents écrits</i>	63
3.5	L'ANALYSE.....	63
CHAPITRE 4 L'ANALYSE DES QUESTIONNAIRES		66
4.1	L'INDIVIDU ET LE JARDIN COMMUNAUTAIRE	66
4.1.1	<i>L'âge et le sexe</i>	67
4.1.2	<i>Le pays d'origine</i>	68
4.1.3	<i>L'état civil des jardiniers répondants et le nombre d'enfants</i>	69
4.1.4	<i>Les années d'expérience en jardinage</i>	70
4.1.5	<i>L'acquisition de l'information sur la culture des plantes</i>	72
4.1.6	<i>Les différentes utilisations des produits récoltés</i>	73
4.1.7	<i>Les cultures des plantes</i>	74
4.1.8	<i>Le nombre d'heures de travail dans le jardin</i>	74
4.2	MOTIVATIONS DE CEUX QUI ADOPTENT LE JARDIN COMMUNAUTAIRE.....	76
4.2.1	<i>Les variables dans la motivation au jardinage</i>	77
4.3	LE JARDIN COMMUNAUTAIRE EN TANT QUE CAPITAL SOCIAL	80
4.4	L'EMPLACEMENT DU JARDIN COMMUNAUTAIRE.....	83
4.5	ANALYSE	85
4.5.1	<i>L'aspect démographique chez les jardiniers</i>	85
4.5.2	<i>La pratique du jardinage</i>	87
4.5.3	<i>Les relations sociales</i>	92
4.5.4	<i>La localisation du jardin</i>	93
CHAPITRE 5 DISCUSSION DES RÉSULTATS		96
5.1	LES INDIVIDUS DANS LES JARDINS COMMUNAUTAIRES ÉTUDIÉS	96
5.2	LA SOCIABILITÉ DANS LES JARDINS COMMUNAUTAIRES ÉTUDIÉS	98
5.3	VALIDATION DE L'HYPOTHÈSE	99
5.4	LA GÉNÉRALISATION DE RÉSULTATS DE RECHERCHE.....	101
5.5	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	102
5.5.1	<i>La pertinence de la recherche</i>	105
5.5.2	<i>Recherche future</i>	105

BIBLIOGRAPHIE	108
ANNEXE 1 L'ASPECT ESTHÉTIQUE DANS LE JARDIN COMMUNAUTAIRE	117
.....	
A.1 LA DÉFINITION DE L'ESTHÉTIQUE	117
A.2 PERCEPTION DU BEAU PAR LES SENS	119
<i>A.2.1 Les caractères de la beauté.....</i>	<i>120</i>
<i>A.2.2 Harmonie.....</i>	<i>121</i>
<i>A.2.3 Le rôle des divers éléments dans la composition du jardin</i>	<i>122</i>
A.3 COMMENTAIRES SUR L'ASPECT ESTHÉTIQUE	128
ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS	137
ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE EN ANGLAIS	140

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 4.1 Pourcentage des sexes des répondants dans les jardins communautaires étudiés</i>	<i>68</i>
<i>Tableau 4.2 L'état civil des répondants dans les jardins communautaires étudiés</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 4.3 Les modes d'acquisition d'information sur la culture des plantes</i>	<i>73</i>
<i>Tableau 4.4 Les finalités de la production</i>	<i>73</i>
<i>Tableau 4.5 Motivations des répondants qui adoptent le jardin communautaire</i>	<i>76</i>
<i>Tableau 4.6 Le jardinage et la socialisation</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 4.7 Préférences dans la localisation du jardin communautaire</i>	<i>84</i>

LISTES DES FIGURES

<i>Figure 1.1 : Le jardin collectif de Saint-Jérôme, (2006)</i>	9
<i>Figure 1.2 Le jardin communautaire de la Savane dans un quartier résidentiel, (Délavar, 2007).....</i>	10
<i>Figure 1.3 Le rôle des femmes et l'activité du jardinage communautaire dans les pays en développement, (a)Village Kaur, à Ghana, (s.d), (b) Kabale, en Uganda, (2005).....</i>	12
<i>Figure 1.4 Utilisation de pesticides dans un jardin communautaire, Kabale, en Uganda, (2005)</i>	14
<i>Figure 1.5 La participation des femmes dans un jardin communautaire à Hanovre, en Allemagne (s.d).....</i>	16
<i>Figure 1.6 Un jardin ouvrier à Noisy- le -Sec, en France, (Zachmann, 1994).....</i>	17
<i>Figure 1.7 Un jardin de la victoire aux Etats-Unis, (City Farmer) (s.d).....</i>	19
<i>Figure 1.8 Les jardins des écoles à Victoria, (Pfeiff, 2004)</i>	22
<i>Figure 3.1 la localisation des jardins communautaires montréalais selon la liste présentée par la Ville de Montréal, (Délavar, 2007)</i>	51
<i>Figure 3.2 Carte de localisation du parc et du jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2007).....</i>	53
<i>Figure 3.3 L'emplacement et l'environnement du jardin communautaire de la Savane, (a) (2006), (b) (Délavar, 2007).....</i>	54
<i>Figure 3.4 Le plan du jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2007).....</i>	55
<i>Figure 3.5 Carte de localisation du parc et du jardin communautaire Angrignon, (Délavar, 2007)</i>	57
<i>Figure 3.6 L'emplacement et l'environnement du jardin communautaire Angrignon, (a) (2006), (b) (Délavar, 2007)</i>	58
<i>Figure 3.7 Le plan du jardin Angrignon, (Délavar, 2007)</i>	59
<i>Figure 4.1 Répartition des tranches d'âge des répondants aux jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b).....</i>	67
<i>Figure 4.2 Le pays d'origine des répondants de deux jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b).....</i>	68
<i>Figure 4.3 Nombre d'enfant(s) des répondants de la Savane (a) et Angrignon (b).....</i>	70
<i>Figure 4.4 Les années d'expérience des jardiniers répondants de la Savane (a) et Angrignon (b)</i>	71
<i>Figure 4.5 Nombre d'années d'expérience à Angrignon (femmes et hommes)</i>	72
<i>Figure 4.6 Nombre d'heures de travail dans les jardins de la Savane (a) et Angrignon (b).....</i>	75

<i>Figure 4.7 Nationalité d'origine versus le nombre d'heures passées dans le jardin communautaire Angrignon</i>	78
<i>Figure 4.8 Nationalité d'origine versus l'activité du jardinage au jardin communautaire Angrignon</i>	79
<i>Figure 4.9 Culture de produits d'origine versus la nationalité d'origine au jardin communautaire Angrignon</i>	79
<i>Figure 4.10 Entraide versus l'état civil des répondants au jardin communautaire Angrignon</i> .	80
<i>Figure 4.11 Nationalité d'origine versus le partage des récoltes au jardin communautaire Angrignon</i>	82
<i>Figure 4.12 La participation des enfants dans le jardin Angrignon, (Délavar, 2006)</i>	89
<i>Figure A1. 1 La valeur et l'intensité des couleurs, (Williams, 1979)</i>	120
<i>Figure A1. 2 Le contraste dans le jardin, (Williams, 1979)</i>	122
<i>Figure A1. 3 Les divers styles de clôtures, (Ernouf, 1886)</i>	124
<i>Figure A1. 4 Aménagement des chemins dans les jardins, (a) (André, 1984), (b) (Riat, 1900)</i>	124
<i>Figure A1. 5 Différents types de jeux d'eaux, (Boitard, 1825)</i>	127
<i>Figure A1. 6 Les bordures dans le jardin communautaire de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	129
<i>Figure A1. 7 La monoplantation dans le jardin communautaire de la Savane (a) et la diversité des plantes dans le jardin communautaire Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	130
<i>Figure A1. 8 Les différents modes de plantation dans le jardin communautaire Angrignon, (Délavar, 2006)</i>	130
<i>Figure A1. 9 La densité des plantations dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	131
<i>Figure A1. 10 Les plantes avec enceinte dans le jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2006)</i>	131
<i>Figure A1. 11 Les différents matériaux utilisés afin de supporter les plantes dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	132
<i>Figure A1. 12 L'espace réservé pour le compostage dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	133
<i>Figure A1. 13 Les poubelles dans le jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2006)</i> ...	133
<i>Figure A1. 14 Les cabanons dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	134
<i>Figure A1. 15 Le niveau d'entretien dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	134
<i>Figure A1. 16 L'arrosage dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)</i>	135

Figure A1. 17 Les éléments de décoration dans le jardin communautaire Angrignon, (Délavar, 2006)..... 135

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont apporté leur appui lors de la réalisation de ce mémoire. Ma gratitude va tout d'abord à mes directeurs de recherche, messieurs Robert Kasisi, professeur à la faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal, et John MacLeod, directeur de l'École d'Architecture de paysage, pour leurs conseils et leur disponibilité. Je tiens également à remercier messieurs Colin H. Davidson et Ronald Williams, professeurs à la faculté d'Aménagement, pour leurs conseils tout au long de cette recherche. Je remercie l'Université de Montréal pour m'avoir octroyé la bourse d'exemption de frais de scolarité pour étudiants étrangers.

Je ne pourrais passer sous silence les deux présidents des jardins communautaires étudiés dans ce mémoire qui m'ont si gentiment accueillie. Je tiens aussi à remercier l'animateur horticole André Pedneault, et Bruno Paquette du Service du parc d'arrondissement NDG, de même que Stéphane Livernoche, agent de développement, secteur Snowdon, pour m'avoir fait profiter de leur expérience.

Je remercie également mon mari Hossein Hajzargarbashi, pour son soutien et sa patience. J'adresserais enfin une pensée toute spéciale à ma fille Sahar

INTRODUCTION

Le jardin communautaire, nouveau phénomène urbain, se présente comme un espace public qui favorise la sociabilité, malgré l'individualité qui caractérise le travail de jardinage.

Le jardinage communautaire à Montréal, qui sera notre champ d'investigation, est reconnu en Amérique du Nord, en raison de la qualité des services offerts aux jardiniers. Cette activité est organisée par les services municipaux et est soumise à un code de conduite unique édicté par la Ville. Le jardin communautaire est considéré comme un équipement urbain de loisir parce que cette pratique est avant tout perçue par les Montréalais comme une activité de loisir. De plus, le jardinage communautaire répond à une demande sociale de plus en plus forte des citoyens.

C'est dans les années 1970 que la nécessité de cette activité s'est faite sentir dans la ville montréalaise, et sa popularité n'a cessé de croître depuis. À ce jour, certains jardins ont des listes d'attente de deux ou trois ans. À certains endroits, les besoins d'agrandissement sont criants, et des conflits d'intérêts entre les jardins et leur milieu rendent impossible l'augmentation de leur superficie. C'est notamment le cas de certains jardins situés dans des parcs urbains. Les

jardins confinés à un espace restreint sont fréquentés par un nombre limité de jardiniers. En contrepartie, les jardins qui possèdent une plus grande surface offrent de l'espace de jardinage à un très grand nombre de citoyens.

Dans ce contexte, notre réflexion porte sur la dimension sociale du jardin communautaire, compris comme un espace public urbain, par rapport à son emplacement. Dans le cadre de cette recherche, notre objectif est d'approfondir cette dimension dans le contexte de deux jardins communautaires montréalais situés dans des parcs urbains.

Dans la littérature portant sur le sujet, le jardinage communautaire tel que pratiqué à Montréal est compris comme ayant deux dimensions : l'individu et l'activité de jardinage, et la sociabilité dans le jardin. La littérature décrit la communauté des jardiniers et ce qui les a motivés à l'origine à pratiquer le jardinage. Ces motivations peuvent être très variées, à savoir : faire de l'exercice physique, trouver un coin de verdure en ville, répondre à un besoin d'une saine alimentation à bon marché, sociabiliser avec les autres jardiniers et les passants, et cultiver des plantes non disponibles sur le marché québécois.

La deuxième dimension concerne le jardin communautaire comme un espace qui favorise les relations sociales entre ses membres. En effet, le jardinage communautaire est une activité plus ou moins solitaire pratiquée dans un environnement commun. La pratique du jardinage communautaire est individuelle et ponctuelle, mais confronte tout de même les jardiniers de manière directe ou indirecte.

Très peu de littérature portent sur la question de l'emplacement des jardins communautaires. Cependant, nous constatons que les jardins peuvent être situés dans des environnements variés, par exemple, dans des quartiers urbains, de banlieues, résidentiels ou industriels. Toutefois, le lien entre cet environnement et le rôle du jardin reste ambigu, notamment pour les jardins situés à l'intérieur

d'un parc urbain. Les rôles sociaux joués par ce genre d'espaces urbains nécessitent donc une attention particulière.

Le manque d'études adéquates sur l'activité du jardinage communautaire à Montréal et de son environnement nous conduit à la question de recherche suivante : comment le jardin communautaire montréalais situé dans un parc (espace public urbain) peut affecter la vie sociale des citoyens-jardiniers? Autrement dit, la localisation des jardins communautaires favorise-t-elle des relations sociales particulières? En s'inspirant des considérations mentionnées plus haut (l'individu et l'activité de jardinage, la sociabilité dans le jardin et l'emplacement du jardin), plusieurs sous-questions se posent : qui sont les jardiniers du jardin communautaire situé dans le parc urbain? Pour quelles raisons pratiquent-ils le jardinage et quelles sont leurs motivations pour venir au jardin communautaire? Est-ce que l'emplacement du jardin communautaire influence le choix du jardin par les jardiniers?

Éclairer ce type de questions devrait permettre de répondre à trois objectifs. Le premier objectif est de mieux connaître les jardiniers et leurs intérêts dans la pratique du jardinage. Le deuxième objectif vise la compréhension des relations sociales pratiquées dans le cadre du jardinage communautaire. Le troisième objectif est d'examiner de plus près la question de l'emplacement du jardin. En répondant à ces objectifs, nous tâcherons de démontrer à l'hypothèse suivante : l'emplacement d'un jardin communautaire dans un parc semble favoriser-t-il le rôle social du jardin communautaire?

Notre recherche s'inscrit dans la lignée des recherches qualitatives qui utilisent l'étude de cas. Dans un souci de représentativité de la réalité montréalaise, les deux jardins communautaires qui furent retenus afin de répondre aux objectifs établis sont le jardin de la Savane, du quartier Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce et le jardin Angrignon, du quartier Sud-Ouest. Notre méthodologie repose sur une analyse de la documentation et une enquête à l'aide d'un

questionnaire. Tout d'abord, l'observation d'un jardin communautaire via des clichés photographiques nous a permis de mieux saisir la disposition de certains éléments de chacun des jardins choisis pour notre étude. Ensuite, l'analyse de la documentation de la Ville de Montréal sur les jardins communautaires nous a aidés à comprendre la réglementation et l'organisation des jardins. Enfin, une approche par questionnaire nous a permis de connaître les pratiques et les relations sociales des jardiniers et leur point de vue sur la localisation du jardin. Grâce à ces deux volets, il nous a été possible de mieux saisir l'activité au quotidien des gens œuvrant dans un jardin communautaire.

Il nous est apparu évident que l'emplacement d'un jardin communautaire dans un parc urbain attire surtout les familles et les personnes âgées. En effet, les familles sont attirées par les jeux pour enfants situés à proximité du jardin, c'est-à-dire dans le parc. Les personnes âgées, pour leur part, fréquentent ce genre de jardin parce qu'il est situé dans un quartier résidentiel, ce qui implique une certaine proximité à leur résidence et aux services de quartier, en plus d'assurer un minimum de sécurité. Ces deux types de clientèle contribuent grandement à la sociabilité du jardin communautaire, car ils pratiquent l'entraide de façon plus importante que d'autres usagers (les adultes divorcés par exemple).

Subséquentement, les résultats de cette étude permettent de mieux comprendre la présence de jardins communautaires en milieu urbain. En outre, les motivations et les pratiques des jardiniers qui ressortent de notre étude peuvent aider les administrateurs des programmes de jardins communautaires à mieux cibler leurs actions.

Tous ces éléments sont détaillés dans le présent travail et se présentent comme suit. Le premier chapitre expose l'expérience du jardin communautaire dans différents contextes internationaux puis montréalais. Le second chapitre est consacré à l'approche théorique de la recherche: notre réflexion s'inscrit dans le

courant de l'aménagement urbain, qui considère que les pratiques sociales sont le produit des actions individuelles. Le chapitre suivant présente l'approche méthodologique choisie, expliquée précédemment. Ensuite, les résultats et leur analyse sont exposés dans la quatrième partie. Finalement, le dernier chapitre conclut en présentant une discussion des résultats.

CHAPITRE 1 MISE EN CONTEXTE

L'objet de cette étude consiste en l'exploration du phénomène du jardin communautaire, qui est une composante de l'agriculture urbaine. À l'échelle mondiale, l'agriculture urbaine semble répondre à un nombre important d'enjeux d'urbanisation : la sécurité alimentaire, le développement social et la durabilité urbaine. Selon Smit et al. (1996), l'agriculture urbaine est une industrie qui produit, manufacture et met sur le marché des aliments et des combustibles, en réponse à la demande de consommation quotidienne à l'échelle urbaine et métropolitaine. Barrs (1999) ajoute que cette forme d'agriculture incarne aussi des objectifs de sensibilisation des citoyens à l'écologie et de transformation de leurs attitudes et comportements. Rees (1997) souligne également le rôle crucial que joue l'agriculture urbaine dans le développement durable de la ville.

Par ailleurs, l'agriculture urbaine existe sous diverses formes et dans différents milieux. Ce phénomène, très répandu, témoigne en fait de sa popularité (Lindayati, 1996). En outre, l'espace qu'elle s'approprie est généralement perçu comme un lieu de proximité sociale et comme un espace de cohabitation distante (Sénécal et al. 2001). Ainsi, le jardin communautaire en tant qu'aspect de l'agriculture urbaine qui est défini comme une forme de gestion collective

Cohérence!

d'un terrain par un groupe d'habitants, génère des usages singuliers de l'espace urbain. C'est un lieu qui privilégie les pratiques participatives, les valeurs de solidarité, de créativité et de respect de l'environnement (Lindayati, 1996). Selon Weber (1998), le jardin communautaire est une ressource alimentaire, un loisir et même un espace domestique.

À Montréal, par exemple, l'agriculture urbaine est pratiquée surtout dans les espaces non construits et généralement publics. Outre ces jardins qui caractérisent le cadre physique des zones résidentielles de faible ou de moyenne densité, des jardins informels se développent ici et là sur des parcelles sous-exploitées ou en friche. Le Jardin botanique et le Collège MacDonald de l'Université McGill ont aménagé, à titre expérimental, des « jardins de production » ouverts au grand public (Fleury et al. 1997). Ces institutions proposent une programmation réputée en éducation relative à l'environnement qui combine formation au jardinage et sensibilisation à la nature.

1.1 Définition des termes

1.1.1 Le parc public et le jardin public

Concernant la définition du terme jardin en général, Dittmar précise que : « le terme jardin est utilisé pour tous les aménagements paysagers circonscrits, sans prendre en considération les différents synonymes (parc, jardin paysager, etc.) souvent tributaires de l'échelle » (Dittmar, 1995). Généralement, le parc est un grand terrain réservé pour la promenade et les exercices physiques, ainsi pour les activités créatives. Il en existe deux types : le parc privé et le parc public.

Les parcs privés se divisent en parcs paysagers, parcs forestiers et parcs agricoles qui sont accessibles à un groupe particulier de personnes. En contrepartie, les parcs publics sont à la disponibilité de toutes les classes sociales de citoyens. Ils présentent un lieu de plaisir afin d'attirer les habitants

de la ville. Ils se classent comme suit : les parcs de promenade ou de jeux, les parcs des villes, les parcs d'eaux, les parcs de lotissement, ainsi que les parcs funéraires (André, 1984).

À propos des jardins, Assunto (2003) indique dans son ouvrage « Retour au jardin » que nous ne pouvons donner une définition du jardin qu'après avoir formulé la question « qu'est-ce que le jardin? » dans ses termes explicites. André (1984) a défini le jardin comme : « un terrain enclos, consacré à la culture manuelle des végétaux d'utilité ou d'agrément, et destiné à la promenade et au plaisir des yeux ». Ainsi, les jardins se divisent en deux groupes : les jardins privés et les jardins publics. Les jardins publics qui sont à la disponibilité de l'ensemble des citoyens se classent en jardins publics d'agrément (entre autres les squares), et en jardins publics d'utilité. Ces derniers, qui se présentent en tant qu'espace d'agriculture urbaine, sont plus nombreux que les jardins publics d'agrément (André, 1984).

En raison des modes de fonctionnement, le jardin public d'utilité urbaine existe sous différentes formes. En effet, les crises économiques générées par la Deuxième Guerre mondiale ont fait émerger une tendance vers la construction de nouveaux types de jardins : jardins militaires, jardins d'hôpitaux, jardins pour réfugiés, jardins scolaires, jardins de patronage, jardins collectifs et jardins communautaires (Pain, 2006).

Le jardin collectif, en tant que l'une des formes les plus connues de jardin, est un lieu où des citoyens sèment et récoltent ensemble (Figure 1.1). Ces activités sont établies selon un programme social explicite qui favorise l'autonomie alimentaire. En outre, un animateur est chargé de donner des informations techniques pour augmenter le rendement tout en respectant l'environnement. Le rôle social de ce type de jardinage est plus important, car il favorise le contact des gens lors de l'activité du jardinage (Boulianne, 2001).

Quant au jardin communautaire, il consiste en l'aménagement de petites parcelles de terre dans lesquelles chacun des participants travaille et cultive tout en respectant le règlement du jardin communautaire (Chapeau, 2001).



Figure 1.1 : Le jardin collectif de Saint-Jérôme, (2006)¹

1.1.2 Les jardins communautaires

Le jardin communautaire est d'abord un espace de loisir, organisé par un service municipal et soumis à un code de conduite édicté par la Ville, mais chaque jardin a sa propre histoire. Il est considéré comme un équipement urbain de loisir répondant à une demande sociale de plus en plus forte (Ville de Montréal, 2004).

Les jardins communautaires sont situés surtout dans les quartiers résidentiels. Par conséquent, nous pouvons supposer que ce type de jardin est fréquenté par des gens habitant à proximité et qui n'ont pas facilement accès à d'autres jardins privés (Figure 1.2). Un espace comme celui-ci leur permet de produire des aliments pour leurs propres consommations (Pedneault et al. 1996).

¹ <http://www.francvert.org/pages/31dossierlesjardinscollectifsuneinnov.asp>

Lindayati (1996) a présenté la définition suivante du jardin communautaire: « Community gardening is one form of socially-organized urban agriculture (...) where people share basic resources – land, water and sunlight. »



Figure 1.2 Le jardin communautaire de la Savane dans un quartier résidentiel, (Délavar, 2007)

1.2 Objet et objectifs de la recherche

Dans le cadre de notre projet de recherche, le jardin communautaire constitue l'objet principal de notre étude permettant de mettre en lumière les modes d'appropriation de ces espaces verts urbains pour répondre aux besoins spécifiques des habitants d'un quartier donné. Le jardin peut certes augmenter l'interaction sociale entre ses utilisateurs de telle sorte qu'il concourt à réduire le stress et l'isolement dans la vie quotidienne. À l'évidence, l'usage collectif d'un jardin communautaire est tout à fait compatible avec la consolidation des

relations sociales entre ses utilisateurs, généralement faisant partie du même quartier. (

L'objectif de cette étude est de comprendre les raisons de la pratique du jardinage et d'analyser les dimensions sociales des jardins communautaires en évaluant l'importance de celles-ci selon l'emplacement. Il s'agit ainsi de comprendre la principale motivation des jardiniers lorsqu'ils s'inscrivent dans un jardin communautaire. L'étude des interactions sociales et des rapports entre les usagers permet de saisir les types de sociabilité que ces espaces engendrent, tout en tenant compte du rôle de leur emplacement.

1.3 Mise en contexte

1.3.1 Les jardins communautaires dans les pays en développement

1.3.1.1 Jardin communautaire dans les pays en développement et le facteur économique

C'est surtout le rôle alimentaire qui est au devant de la scène dans les pays en développement. À cet effet, selon M. Mougeot, spécialiste en programme au Centre de Recherches sur le Développement International (CRDI) à Ottawa, il existe des manifestations formelles et informelles de l'agriculture urbaine. Cependant, depuis les 30 dernières années, et en raison de la pauvreté généralisée et de la majorité de familles à faible revenu dans ces pays, cette activité se pratique de façon informelle. Les résultats démontrent que plus de 30% de la population de l'Asie du Sud et de l'Afrique sub-saharienne souffre de la faim. 25

De façon générale, les familles à faible revenu dans les pays en développement dépensent de 50 à 80% de leur revenu pour la nourriture (Mougeot, 2002). Dans ces pays, les femmes jouent un rôle important dans la préparation et la

distribution de la nourriture à l'intérieur ou à l'extérieur de leur famille. D'ailleurs, le nombre de femmes pauvres seules responsables de leurs familles est en augmentation. De ce fait, leur participation dans l'activité des jardins communautaires en tant que modèle de l'agriculture urbaine peut améliorer la situation de la sécurité alimentaire dans ces pays (Figure 1.3). Des études faites dans ce domaine démontrent que le jardin communautaire peut représenter une source importante de la création d'emplois et de revenu familial afin de réduire l'insécurité économique (Mougeot, 2002 ; Asomani, 2002).

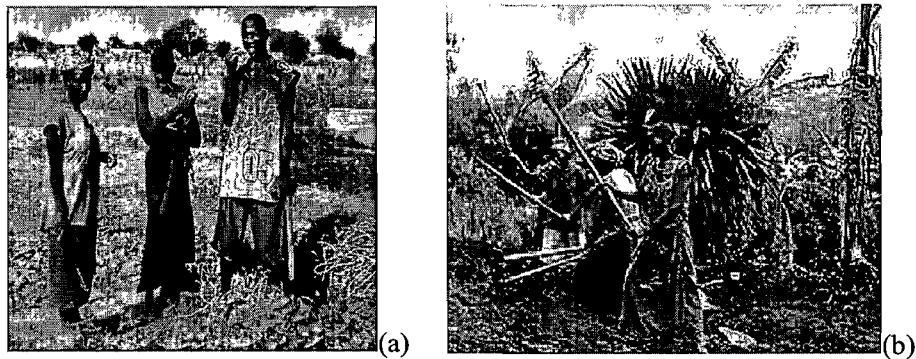


Figure 1.3 Le rôle des femmes et l'activité du jardinage communautaire dans les pays en développement, (a)Village Kaur, à Ghana², (s.d), (b) Kabale, en Uganda, (2005)³

² www.villageaid.org/

³ www.cityfarmer.org/kabaleuganda.html

1.3.1.2 Jardin communautaire dans les pays en développement dans le contexte de l'urbanisation et l'industrialisation

Dans les pays en développement, durant les dernières années, le phénomène de l'urbanisation a connu un essor exponentiel en raison de l'exode rural. Ainsi, il y a eu une tendance au développement des villes sans planification précise (Pain, 2006). Dans ces pays, le jardin communautaire se présente comme un type d'agriculture urbaine qui correspond à une stratégie de survie.

Dans certaines villes comme à Kampala en Uganda, et en raison de l'urbanisation rapide, certaines activités, comme l'agriculture urbaine, ne sont pas bien respectées. Ainsi, environ 35% de la population sont des paysans qui n'ont pas accès à la terre (Nabulo et al. 2006). Selon Asomani (2002), le manque de terre libre à Accra, comme dans beaucoup d'autres villes, est le problème le plus mentionné par les citoyens. Dans ce pays, le manque de propriété et de sécurité des lieux de culture est un problème fondamental. Selon lui, les activités associées au jardin communautaire sont un outil qui permet d'aménager l'espace libre urbain. L'aménagement de jardins communautaires installés dans des espaces vacants à Accra a pu également diminuer l'utilisation de drogue, en plus de réduire les dépenses de la municipalité afin de maintenir le paysage urbain. Dans des villes comme Accra, où la construction des autoroutes et des résidences est une priorité, l'embellissement d'espaces libres par de la verdure permet d'améliorer la qualité de la vie urbaine. À Accra, la nécessité d'intégration des activités agricoles au milieu urbain est claire, cependant, il y a un manque d'espace libre (Asomani, 2002).

De fait, nous remarquons que la disponibilité de l'espace libre pose un problème, en plus de l'utilisation de fertilisants chimiques et d'herbicides malgré le coût élevé de ces produits. En conséquence, certains ont recours à des insecticides moins chers, comme le DDT, qui peuvent affecter la qualité de l'environnement. En somme, l'insécurité, le manque d'espace libre, l'utilisation des herbicides et des insecticides ainsi que le manque de possession de terre

sont les principaux freins qui empêchent le développement du jardin communautaire dans les pays en développement (Asomani, 2002) (Figure 1.4).



Figure 1.4 Utilisation de pesticides dans un jardin communautaire, Kabale, en Uganda, (2005)⁴

En outre, une croissance rapide de l'industrialisation en Asie, en Afrique et en Amérique Latine a été enregistrée pendant les années 80 (Smit et al. 1996). Les experts des différents domaines comme les nutritionnistes, les géographes, etc. constatent que les populations font ainsi face à des problèmes nouveaux liés à ce phénomène d'industrialisation. Ce dernier ne s'est pas fait sans conséquences sur l'environnement, la qualité de la terre agricole et sur la pollution atmosphérique. Ainsi, l'activité de jardinage communautaire peut relier les villes avec leur environnement et pourrait être la clé de l'urbanisation durable (Deelstra et al. 2000). L'utilisation des plantes et des fleurs peut créer une ville d'une grande beauté et en même temps diminuer la pollution (Dubbeling, 2003).

⁴ www.cityfarmer.org/kabaleuganda.html

1.3.2 Les jardins communautaires en Europe

Selon Warner (1987), l'histoire du jardin communautaire en Europe démontre une certaine activité constante et normalisée. Entre 1800 et 1819 (la date précise n'est pas connue), le premier jardin communautaire moderne sous sa forme actuelle a été construit en Angleterre. Ensuite, en 1819, la création des premiers jardins des pauvres a été réalisée en Angleterre. Vingt ans plus tard, le même phénomène a été observé en Allemagne sous le nom de « jardins des pauvres ». Et ce n'est qu'en 1850 que les premiers jardins appelés, « l'Oeuvre de Reconstruction de la Famille » ont vu le jour en France (Warner, 1987).

La plupart des habitations des villes en Angleterre ont été construites sous forme de blocs appartements (Warner, 1987). Suite au manque d'espace libre, et aussi des jardins en milieu urbain, deux regroupements ont vu le jour au sein de la société anglaise : « *Philantropy* » et « *Self-help* ». C'est ainsi que les propriétaires dans les campagnes ont décidé d'offrir une petite parcelle de leur terre aux citadins afin de favoriser l'activité du jardinage. En même temps, dans les villes, les artisans ont loué collectivement une partie de la terre afin de produire des légumes et des fleurs. Après un siècle, les deux mouvements mentionnés sont passés du niveau national au niveau municipal afin de réserver la terre pour l'activité de jardinage communautaire. Enfin, en 1907, le parlement a obligé les municipalités en Angleterre à fournir des jardins aux ouvriers. C'est également à cette époque que le jardin public a pris la place du jardin privé d'agrément (Warner, 1987).

En Allemagne, Daniel G. M. Scherber a favorisé la disponibilité d'espaces verts en réaction au mouvement de l'industrialisation. Il a proposé de trouver des espaces libres afin de construire un jardin communautaire à proximité du lieu de travail ou de résidence des ouvriers/jardiniers. À l'heure actuelle, ces espaces qui s'appellent « *Leisure Garden* » sont transformés en jardins communautaires

afin d'améliorer la condition économique des citoyens, surtout des femmes et des immigrants (Warner, 1987) (Figure 1.5).



Figure 1.5 La participation des femmes dans un jardin communautaire à Hanovre, en Allemagne (s.d)⁵

En France, au milieu de XIX^{ème} siècle, lors de la première révolution industrielle, les jardins ouvriers ont été formés. Ces espaces urbains ont été surtout favorisés par les patrons des usines afin de promouvoir la paix sociale et de contribuer à la santé publique. Par ailleurs, à la fin de cette même époque, une association religieuse a créé un nouveau mouvement favorisant les jardins communautaires, pour des raisons sociales. Ce mouvement était dirigé par la « Ligue du Coin de Terre et du Foyer » (Warner, 1987). L'augmentation des revenus par la culture des plantes, ainsi que l'amélioration des conditions de la vie familiale ont été alors leurs principaux objectifs (Gueydon, 1996). Ceci se situait dans la foulée de certaines institutions chrétiennes qui, à la fin de

⁵ http://www.clifbar.com/blog/Image/MG_3418.JPG

XIX^{ème} siècle, favorisaient la disponibilité de la terre pour les citadins dans un but résidentiel, et pour le jardinage. À cet effet, la conservation de la terre pour l'activité du jardinage a été bien réussie grâce au soutien du gouvernement (Warner, 1987). Ces jardins ont été appelés « jardins ouvriers », puis « jardins familiaux » (Figure 1.6).

À partir de 1920, les finalités du jardin de type ouvrier se sont distancées de l'intervention patronale ou religieuse. Le nombre de ces jardins a été augmenté à l'époque de la Guerre en vue de garantir la sécurité alimentaire. Cependant, en 1950, le nombre de jardins a diminué à cause du manque de protection suffisante des terres conservées pour cette activité et de l'existence des autres activités de loisirs (Gueydon, 1996).



Figure 1.6 Un jardin ouvrier à Noisy- le -Sec, en France, (Zachmann, 1994)⁶

⁶ www.histoire-immigration.fr/index.php?lg=fr...

En France, ces jardins ouvriers avaient une caractéristique particulière, le fait d'être construits en banlieue. En principe, ce sont les familles ayant de nombreux enfants, et à faible revenu, qui ont eu la priorité pour être associées à ces jardins. En raison de la gestion et de la création de ce type de jardin, le nombre de parcelles ne dépassait pas 20 lots de 200 m². Normalement, l'entretien et l'aménagement de chaque parcelle incombait aux jardiniers, mais la gestion était indépendante ; elle était assurée directement par la Fédération nationale des Jardins Familiaux en France (Predine, 1998).

1.3.3 Les jardins communautaires en Amérique du Nord

En Amérique du Nord, l'histoire des jardins communautaires a commencé à la fin du XIX^{ème} siècle. Le travail dans les espaces verts publics a été semblable à celui des jardins familiaux (Cosgrove, 1998). De plus, les deux grandes guerres mondiales ont entraîné une grande révolution au niveau de l'agriculture. Pendant cette période, le Canada et les États-Unis ont fait un effort pour produire des légumes et des fruits dans les jardins communautaires qui s'appelaient à l'époque « les jardins de la victoire » en raison du devoir patriotique. Ainsi à cette époque, cette activité était à son apogée, d'autant plus qu'il y avait un grand manque d'énergie pour produire de l'herbicide pour l'agriculture massive (Figure 1.7).

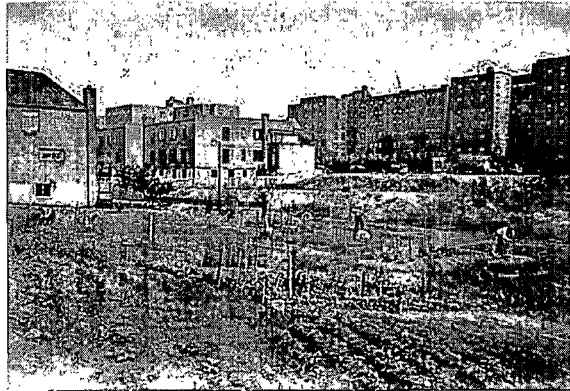


Figure 1.7 Un jardin de la victoire aux Etats-Unis, (City Farmer) (s.d)⁷

Selon Fairholm (1999), l'établissement du premier jardin communautaire s'est faite entre les années 1890 et 1930 avec les « *Railway Gardens* ». L'auteur explique que « designed and maintained by the Canadian Pacific Railway, these community gardens were located in town stations across the country. »

Ensuite, ce sont les jardins du nom de « *Company Gardens* » qui se sont développés par des industriels pour l'épanouissement moral, physique et mental de leurs ouvriers. Avant le développement des jardins autour des écoles, appelés « *School Gardens* », pour manifester le respect de la nature en ville, les jardins étaient en périphérie (Warman, 1999). Entre 1910 et 1920, le mouvement des *vacant lots gardens* a été développé: « The poor and unemployed were provided with food and work opportunities and business increased with the greening of cities. » (Von Baeyer, 1984).

Pendant la Première Guerre mondiale, les « *Liberty Gardens* » ont été construits en raison des circonstances difficiles qui ont engendré un manque de nourriture. Pendant les deux guerres mondiales, les « *Relief Gardens* » ont pu répondre aux

⁷ www.cityfarmer.org/rees.html

besoins des citoyens. À l'époque du second conflit mondial, les « *Victory Gardens* » ont été alors développés. Les années 1965 et 1979 ont vu la naissance du mouvement du *counter – culture*. Enfin, après les années 1980, le mouvement *open-space* a été appliqué à la popularité du jardin communautaire (Warman, 1999).

1.3.3.1 Organisation et gestion du jardin communautaire au Canada et aux États-Unis

D'après Francis et al. (1984), le jardin communautaire est un outil qui favorise la création des relations sociales, le bien psychologique et la disponibilité des aliments frais. Au cours des dernières années, le mouvement des jardins communautaires a pris une valeur considérable aux États-Unis et au Canada. Les différentes recherches réalisées par le Bureau Canadien de l'Agriculture Urbaine et de l'*American Community Gardening Association* (aux États-Unis) (ACGA) ont démontré que les raisons pour développer des jardins communautaires dans ces deux pays sont différentes (réinsertion sociale et d'autres considérations économiques, environnementales et éducatives).

Selon Cosgrove (1998), le développement des jardins communautaires aux États-Unis est plus fort qu'au Canada « because of the challenges of urban disinvestments, decay, riots and poorly planned urban renewal schemes which resulted in large amount of open space in central city areas ». Néanmoins, malgré l'existence d'un soutien fort par l'organisation communautaire de ces jardins, il n'y a pas de surveillance ni de soutien direct de la municipalité concernant cette activité aux États-Unis (Davidson et al. 1999).

Après l'essor de l'agriculture urbaine en 1979, l'association des jardins communautaires des États-Unis (l'ACGA) fut créée et le concept du jardin communautaire s'est développé très rapidement. Cette association a mis l'accent sur l'aménagement des jardins communautaires en milieu urbain afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens (Pedneault et al. 1996). Au Canada, la

première réunion communautaire à cet effet a eu lieu en 1996 à Montréal, même si cette dernière n'était pas officielle.

1.3.3.2 Le jardin communautaire au Canada

Lindayati (1996) explique bien le mouvement du jardin communautaire au Canada :

« Community gardening in Canada began to flourish again in the 1970s due to the growing number of abandoned lots, the facts that parks were too distant from the neighbourhoods they served, and the increasing city density which caused land to be less affordable. Other trends, such as growing environmental awareness (...), more leisure time, rising food prices, and community self-determination, also facilitated this movement. »

Dans les villes canadiennes, le jardin communautaire peut être considéré de différentes manières. À Toronto, le rôle du jardin communautaire se résume plutôt au fait de fournir les produits de la terre aux personnes démunies. Le problème à Toronto, c'est qu'il n'y a pas assez de terrains vacants pour mettre en place des jardins communautaires. Le même problème a été constaté à Vancouver, avec environ 2000 jardiniers en 1997 répartis dans 30 jardins. À Winnipeg, les jardiniers donnent une partie de leur production aux banques alimentaires. À cet effet, environ un demi million de kilos de nourriture a été donné à la *Harvest Food Bank* (Pfeiff, 2004).

Pour ce qui est de la ville d'Edmonton, les principaux objectifs des jardins communautaires sont : la renaissance de la ville par la population, avoir un accès facile à la nourriture et donner un sentiment d'économie aux jardiniers. La participation des résidents, en tant qu'amateurs de jardinage, celle des organismes qui soutiennent cette activité et la participation des municipalités a été un succès remarquable (Egyedy, 1995). En revanche, à Victoria, le jardin communautaire est plus populaire auprès des propriétaires et des personnes

âgées. Il y a aussi des rapports qui indiquent que des groupes bénévoles ont construit douze jardins pour les écoles (Pfeiff, 2004) (Figure 1.8).



Figure 1.8 Les jardins des écoles à Victoria, (Pfeiff, 2004)⁸

Au Québec, en 1996, tel que Pedneault et al. (1996) l'ont démontré, dans 30 municipalités il y a eu un programme de jardins communautaires totalisant 128 jardins, dont 72 à Montréal et 7 à Québec. La ville de Montréal est celle où le mouvement des jardins communautaires s'est le mieux développé en Amérique du Nord (Cosgrove, 1998). En effet, selon Cosgrove:

« The community gardening program of the City of Montreal is by far the largest and best organized program in Canada. This is probably the result of the incorporation of gardening into the overall plan for community development. »

Ce succès des jardins communautaires à Montréal est attribuable au soutien administratif et politique et à l'existence de programmes spécifiques à l'échelle locale (Bouvier, 2001).

⁸ [http://www.limperiale.ca/Canada-](http://www.limperiale.ca/Canada-Francais/ThisIs/Publications/2004q4/pages/plotsOfParadise.html)

[Francais/ThisIs/Publications/2004q4/pages/plotsOfParadise.html](http://www.limperiale.ca/Canada-Francais/ThisIs/Publications/2004q4/pages/plotsOfParadise.html), consulté le 25/02/2007

1.3.3.3 Évolution du concept du jardin communautaire à Montréal

À Montréal, deux événements sont à l'origine du développement des jardins communautaires. Entre la Première et la Deuxième Guerre mondiale, le premier jardin communautaire montréalais a été créé par des immigrants européens, surtout des Italiens et des Portugais, sur des lots vacants et de façon informelle (Cosgrove, 1998). Pour sa part, le Jardin botanique, construit en 1938, a été conçu comme un jardin écolier (Ville de Montréal, 2004). Deschênes (1996) souligne qu'il existait environ 1,916 jardins pour les écoles du Québec, car au début du siècle, les communautés religieuses ont joué un rôle important dans la prise de décision concernant les différents événements à Montréal. Cependant, suite à leur perte d'influence, les jardins écoliers ont disparu du paysage urbain montréalais.

Le deuxième phénomène a eu lieu pendant les années 1970, où certains citoyens du quartier Centre-Sud de Montréal ont utilisé un lot vacant afin de cultiver des légumes et des plantes fleuries. Selon la Ville de Montréal, la forme actuelle du jardin communautaire suit encore la même forme connue depuis les années 1970. Par ailleurs, le premier jardin communautaire a été construit avec le soutien du Jardin botanique et de l'Office de l'embellissement de la ville (Cosgrove, 1998 ; Ville de Montréal, 2004). Reste à souligner que la politique actuelle de la Ville de Montréal concernant la construction de nouveaux jardins communautaires est basée sur la disponibilité d'espaces vacants, de même que sur le nombre de demandes et les caractéristiques du quartier (Ville de Montréal, 2004).

Selon différentes études (Boulianne, 1999; Mougeot, 1994), les jardins potagers collectifs urbains présentent un outil capable de répondre à une partie des besoins des citoyens, dont la sécurité alimentaire, les outils d'insertion familiale, économique et sociale, ainsi que la revitalisation d'espaces urbains sur le plan

environnemental (Cérézuelle, 1996). La popularité de l'utilisation des jardins potagers collectifs urbains est en augmentation afin de régler certains problèmes citadins, selon les pays. À Montréal, le jardin communautaire permet aux citadins de pratiquer l'activité du jardinage et d'avoir un espace de loisir peu coûteux en milieu urbain (Bouvier, 2001).

1.3.3.4 La situation des jardins communautaires à Montréal

Tel que Pedneault et al. (1996) l'ont expliqué, Montréal gère le programme municipal le plus important dans la province de Québec. Selon *The American Community Gardening Association* (ACGA), Montréal a le meilleur programme canadien d'organisation des jardins communautaires. Le nombre de jardins communautaires est passé de 72 jardins, en 2001, à 97 en 2004. La participation est d'environ 1,5% des adultes montréalais dans cette activité, et une liste d'attente pouvant durer de 2 à 3 ans, prouve le succès du jardin communautaire à Montréal (Ville de Montréal, 2004).

Les jardins potagers collectifs de la ville de Montréal prennent différentes formes en raison du mode de fonctionnement. La plupart de ces jardins sont conçus pour l'utilisation publique et gérés par la municipalité. Certes, le Jardin botanique est plutôt considéré comme une forme moderne de jardinage d'écoliers à vocation éducative (Bouvier, 2001). Les jardins semi-publics sont aussi un type de jardin communautaire ouverts à une population spécifique, à but non lucratif et subventionnés par des fonds publics. Pedneault et al. (1996) affirment qu'il y a certains jardins créés par des centres pour personnes âgées, des garderies, des centres de loisirs, et aussi certaines institutions hospitalières à but thérapeutique. Selon Cosgrove (1998), il existe également des jardins informels situés sur des terrains vacants qui sont gérés collectivement par certains citadins.

1.3.3.5 La gestion des jardins communautaires à Montréal

Le programme des jardins communautaires est géré avec la coordination de trois services à Montréal (Pedneault et al. 1996): le Service des sports, des loisirs et du développement social; le Service des parcs, des jardins et des espaces verts; et le Service des travaux publics et de l'environnement. De plus, la collaboration des bénévoles joue un rôle crucial dans le développement de ces espaces.

La gestion du programme des jardins communautaires, la planification et la coordination, entre autres, incombent au Service des sports, des loisirs et du développement social de la ville de Montréal. Le responsable du programme, les agents de développement et les animateurs horticoles des jardins sont rattachés à ce service. L'achat des terrains, l'aménagement et l'entretien des jardins communautaires font partie du travail du Service des parcs, des jardins et des espaces verts. Ce service décide de créer un nouveau site ainsi que d'augmenter la superficie des jardins communautaires. L'application des programmes Éco-quartier, la gestion des entrées d'eau et des déchets et la réalisation du compostage en utilisant des résidus organiques incombent au Service des travaux publics et de l'environnement (Ville de Montréal, 2004).

Dans le jardin communautaire, les bénévoles jouent un rôle très important au niveau de l'animation du jardin et de l'implication de ses membres (Pedneault et al.1996). Selon la Ville de Montréal, les bénévoles dans le jardin sont responsables d'accueillir les nouveaux membres, de bien encadrer les jardiniers, et d'organiser des activités, comme les fêtes, etc.

Dans chaque jardin communautaire, il y a un comité qui rassemble trois à cinq personnes qui sont responsables de l'animation du jardin. Le comité comprend au minimum un président, un secrétaire et un trésorier qui sont choisis de façon démocratique par les jardiniers. Ce comité assure l'organisation des activités

sociales, la liaison entre les jardiniers et l'animateur horticole ou l'agent de développement (Ville de Montréal, 2004).

1.3.3.6 Le fonctionnement et les règlements dans le jardin

Les jardins se divisent en lots ayant une grandeur d'environ 18 m² (trois mètres de largeur et six mètres de longueur). Chaque jardinier a le droit d'utiliser un lot. Parfois, il y a des cabanes, selon la surface du jardin, pour le rangement des outils. Selon le règlement, le travail dans le jardin peut se faire entre le lever et le coucher du soleil. La distribution de l'eau pour l'arrosage se fait de façon à donner un accès équitable aux jardiniers. Chacun d'entre eux possède une clé pour entrer dans le jardin pendant la période autorisée. Toutefois, la compagnie d'animaux domestiques n'est pas permise (Ville de Montréal, 2004).

Afin de bien favoriser l'activité du jardinage, les jardiniers sont obligés de respecter certains règlements. Ces derniers sont bien indiqués dans le cahier de gestion du programme des jardins communautaires de la ville Montréal. Ces jardins sont à la disposition exclusive des citoyens montréalais. Ces derniers payent, selon une tarification déterminée par la Ville, des frais de dix dollars par année. Ces frais peuvent être augmentés à vingt dollars selon les comités. À noter que les citoyens qui bénéficient des prestations d'aide sociale ne payent pas de frais pour le jardin. L'attribution du lot se fait de façon démocratique, sans donner de priorité particulière à quiconque (Ville de Montréal, 2004).

L'entretien du jardin est particulièrement important. Afin de lutter contre les mauvaises herbes et les différentes pathologies, les jardiniers doivent avoir recours à des méthodes écologiques. Certaines allées doivent être nettoyées collectivement, d'autres individuellement. En cas de non-respect des règlements du jardin, un premier avis est donné verbalement par le comité, et un deuxième par écrit signé par un membre du comité et l'animateur horticole. Le jardinier doit réagir dans un délai de dix jours, faute de quoi une décision sera prise par l'agent de développement et l'usager du jardin n'aura plus le droit de faire une

nouvelle demande à un jardin communautaire dans les trois prochaines années (Ville de Montréal, 2004).

1.3.4 Le rôle environnemental des jardins communautaires

Selon les règlements des jardins communautaires, il faut toujours garder le jardin propre en raison de ses impacts sur la vie du quartier. En effet, le jardin favorise l'assainissement du climat et participe à l'édification d'un beau paysage. En outre, les jardiniers jouent un rôle très important dans la sauvegarde de la biodiversité en milieu urbain en utilisant une grande variété de plantes. C'est une façon de favoriser le concept du développement durable en milieu urbain (Viljoen et al. 2005).

Il existe différents impacts positifs des jardins communautaires sur l'environnement, mais parfois en milieu urbain, la contamination des sols et l'utilisation abusive des pesticides sont des éléments qui freinent le développement de ces espaces. D'autre part, les jardiniers ont tendance à exploiter leur terrain au maximum (Pedneault et al. 1996).

La production du compost à partir des déchets organiques et l'amélioration de la qualité du sol sont des activités de mise en valeur. Avec le compost organique, l'érosion du sol est mieux contrôlée, car ce dernier retient mieux l'eau. Le compost dans le jardin se fait de façon plus naturelle par le ramassage des feuilles et le reste des récoltes et résidus, et fait en sorte de diminuer l'insalubrité de l'environnement (Conseil canadien du compostage)⁹. Tel que Rees (1997) l'explique: « Domestic organic waste (including human liquid and solid waste) can be treated, composted, or otherwise processed into soil conditioner and fertilizer and returned to nearby garden and farmland ». Par

⁹ <http://www.compost.org/>

ailleurs, cela contribue à avoir une eau moins polluée près de la ville (Rees, 1997).

1.3.5 Le rôle économique des jardins communautaires

Il y a trois avantages économiques importants qui sont liés à la production des produits agricoles à proximité des lieux de résidence. Le premier réside dans la proximité du jardin, en plus d'une économie des frais d'emballage des aliments, étant donné qu'ils ne sont pas destinés au marché. Le deuxième avantage est lié à une certaine économie au niveau des frais de transport des aliments. Enfin, le dernier avantage, c'est que nous pouvons produire des composts organiques dans le jardin lui-même. Ce dernier élément diminue les dépenses concernant les composts artificiels (Rees, 1997).

Il est à signaler que les jardiniers peuvent ainsi bénéficier de légumes et de fruits frais à moindre coût que dans le marché conventionnel. Par exemple, une parcelle de 200 pi² régulièrement entretenue peut représenter des bénéfices de 100 ou 200\$ CAD, alors que le jardinier ne dépense que 50 ou 60\$ pour cette dernière (Pedneault et al. 1996).

1.3.6 Le rôle social des jardins communautaires

Le jardin communautaire établit une relation entre les jardiniers eux-mêmes et les membres administratifs ainsi que leur voisinage. Le jardin communautaire est un lieu qui stimule les interactions sociales. De ce fait, il aide à faire régner une sorte de sécurité dans le quartier et améliore aussi les échanges entre les citoyens. L'utilisateur d'une parcelle pourrait chercher des conseils chez les autres pour trouver un moyen afin de faire face à certains problèmes, comme par exemple, la présence d'un parasite dans son terrain (Pedneault et al. 1996).

Le jardin présente aussi un espace de vie démocratique où l'implication des jardiniers se fait comme une tradition (Bouvier, 2001). Les activités dans le

jardin comportent, entre autres, des fêtes, des soupers, la participation à des campagnes d'embellissement, l'organisation de journées portes ouvertes, etc. Ces activités sont des occasions où les jardiniers se rencontrent de façon systématique et cela oblige ces derniers à se connaître entre eux. Parfois dans le jardin communautaire, nous pouvons trouver une distance sociale importante entre les jardiniers, mais l'activité de jardinage engendre un point commun entre eux et permet de réduire cette distance (Bouvier, 2001).

À leur tour, le paysage et les activités dans le jardin sont différents d'un jardin à l'autre. Cela correspond au caractère des membres responsables ainsi que l'histoire même du jardin. Par exemple, dans un jardin communautaire où la plupart des jardiniers sont québécois de souche, il y a des activités comme l'épluchette de blé d'inde qui prend ses racines dans la culture québécoise (Pedneault et al. 1996).

1.3.7 Motivations et activités au sein des jardins communautaires

Le jardin collectif urbain, de type jardin communautaire, est animé par différentes motivations de jardinage. Selon Gueydon (1996), chaque jardinier gère son lot en privilégiant l'aspect économique ou l'entraide et l'échange, ou le loisir et l'éducation. De plus, l'activité du jardin communautaire est une activité de savoir-faire. En effet, les utilisateurs de jardin aiment suivre la croissance des plantes. Ils peuvent connaître les insectes utiles et inutiles et la façon de produire des composts organiques en cherchant dans les différents documents et en consultant d'autres jardiniers. Par l'augmentation de leurs connaissances, ils arrivent aussi à tisser une certaine relation sociale, et à renforcer le lien entre l'individu et son environnement (Pedneault et al. 1996; Boulianne, 1999).

Selon Rees (1997) le jardinage communautaire est une activité qui fournit de la nourriture pour la ville afin de diminuer la dépendance aux ressources

alimentaires des autres régions. La création d'un marché alimentaire local en milieu urbain, l'accès aux bonnes habitudes alimentaires, le soutien aux citoyens en insécurité alimentaire, ainsi que la pratique du jardinage et des soins thérapeutiques sont des avantages qui découlent de l'implantation des jardins communautaires.

En conclusion, dans la ville, le jardin public d'utilité constitue un lieu, entre autres, d'une certaine forme de pratique de l'agriculture urbaine. Selon des experts dans ce domaine, il présente une activité capable de répondre au développement durable et permet de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Dans les pays développés, le jardin communautaire est plus favorable dans les milieux à haute densité urbaine là où la population désire consommer des aliments de qualité en utilisant l'autoproduction. Tandis que dans les pays en développement, l'activité du jardin communautaire est un outil de protection contre la faim pour les citoyens qui habitent dans les quartiers précaires (Mougeot, 2002). Sur le plan social, la création de tels projets favorise la participation sociale aux activités collectives locales, la prise en charge des individus, la création d'emplois, ainsi que l'établissement des relations entre les habitants des milieux défavorisés. À ceci s'ajoutent le verdissement et la revitalisation urbaine, la mise en valeur d'espaces sous-utilisés et adaptés à l'agriculture écologique, ainsi que la promotion de la conservation de la biodiversité. Ceci constitue une pratique d'agriculture urbaine qui reste conforme à la durabilité de l'environnement (Reyburn, 2002).

1.4 Problématique de recherche

Le Canada est un pays très urbanisé. Environ 80% de la population habite dans les villes et la croissance de la population en milieu urbain a contribué à la destruction des paysages naturels et des terres agricoles par la construction

résidentielle ainsi que par l'implantation des infrastructures (Pfeiff, 2004). Certains considèrent le jardin communautaire comme un outil susceptible d'atténuer le phénomène de l'étalement urbain (Pedneault et al. 1996), de même que d'autres problèmes reliés à l'urbanisation dont la proximité d'une autoroute ou d'une usine, ou la présence de lignes de transport d'énergie à haute tension.

La localisation du jardin communautaire est un élément d'une importance fondamentale. Cela a des impacts sur l'aménagement du lieu et du travail du jardinier. La proximité à la résidence, aux services comme les dépanneurs, restaurants et les transports en commun sont des facteurs à considérer. Ces facteurs sont importants au niveau de l'entretien du jardin et de l'implication des citoyens concernant sa gestion et de l'augmentation de la surveillance afin de diminuer le problème de vol (Pedneault et al. 1996).

Le jardin communautaire est supposé non seulement améliorer le niveau de sociabilité, mais aussi la qualité environnementale en permettant de réaliser des économies au niveau du transport et de l'emballage industriel des produits alimentaires. Il permet de cultiver des produits introuvables dans les magasins en fournissant aussi une nourriture de base beaucoup moins chère que sur le marché. En outre, un jardin communautaire accessible encourage les habitants du quartier à l'utiliser. Cependant, malgré son importance, différents défis persistent face à sa mise en œuvre. Souvent, il y a un manque de savoir-faire concernant l'élaboration de ce genre de jardin. De plus, un terrain libre dans un quartier résidentiel a plus de chance d'être destiné à une construction résidentielle ou commerciale, plutôt que d'être transformé en jardin. Évidemment, le propriétaire va pencher pour le meilleur intérêt économique. Quant aux terrains libres contaminés, la construction apparaît comme le dernier recours. Par conséquent, le jardinage dans les parcs, les cours arrière, les écoles et les toits constituent des alternatives valables pour le développement des jardins communautaires.

Dans cette perspective, une des politiques qui a été adoptée par la Ville de Montréal a été l'aménagement des jardins dans les parcs urbains. De fait, environ deux tiers des jardins communautaires montréalais sont situés dans des parcs (Pfeiff, 2004). Il faut indiquer qu'il se produit, parfois, des conflits entre les intérêts d'un jardin et ceux du parc d'accueil. Par exemple, malgré les nombreuses demandes enregistrées chaque année, le Service des parcs, des jardins et des espaces verts, qui est responsable de l'aménagement des jardins communautaires, ne permet pas souvent aux jardins situés dans un parc d'augmenter leur superficie. Il faut savoir que plus le jardin est grand, plus il est fréquenté, et plus les échanges sociaux y sont favorisés.

1.5 Question de recherche et hypothèse

Le jardin communautaire est un espace de la ville qui peut être perçu comme un objet d'étude intéressant dans les domaines de la sociologie et de l'architecture de paysage. D'une part, le jardin communautaire est considéré comme un espace désigné pour certaines activités de la vie citadine contemporaine. Les jardins communautaires de Montréal, en plus d'accueillir des personnes de différentes origines ethniques peuvent servir comme lieux d'expression culturelle variée. Dans cette recherche, le jardin communautaire se présente comme un espace urbain à la fois individualisé et social. Le premier aspect lié à cette pratique tente de relever les motifs qui poussent les individus à venir au jardin. Cela peut être justifié par la recherche d'une certaine forme de loisir, le fait d'être dans un coin de verdure, de faire de l'exercice physique ou d'avoir accès aux aliments sains. Toutes ces motivations sont, bien entendu, tributaires des caractéristiques de chaque individu.

Quant au deuxième aspect, le jardin se présente comme un espace propice aux relations sociales. Dans cette ambiance, les citoyens, par l'activité du jardinage, partagent un endroit commun, et le jardin peut se définir comme un lieu productif où des jardiniers arrivent à communiquer de façon directe et indirecte.

Le jardin communautaire peut également jouer un rôle considérable qui a un impact sur le paysage urbain de Montréal.

L'emplacement du jardin communautaire devient alors un critère important pour la détermination du rôle social qu'il joue. Toutefois, une ambiguïté demeure quant aux différents rôles que jouent les jardins communautaires, notamment ceux situés à l'intérieur d'un parc. Nous croyons que le rôle social de ce genre d'espace urbain nécessite une meilleure réflexion. Néanmoins, notre questionnement de recherche sera axé sur la compréhension des dimensions sociales du jardin communautaire situé dans le parc. Ainsi, notre point de recherche sera le suivant : Comment le jardin communautaire situé dans un parc (comme un espace urbain public) peut-il affecter la vie sociale des citoyens-jardiniers vivant à Montréal ?

En somme, le jardin communautaire pourrait répondre aux besoins de ses utilisateurs directement, et aux autres citoyens indirectement. Ici, notre recherche est axée sur le rôle social du jardin communautaire. Par ailleurs, et à la lumière de ce qui précède, notre hypothèse de recherche se présente comme suit : L'emplacement du jardin communautaire dans un parc favorise le rôle social de ce dernier.

Nous avons choisi l'étude des jardins communautaires qui existent à l'intérieur des parcs, étant donné que ces parcs ont un degré d'organisation élevé (contrôle régulier de la Ville de Montréal) et qu'ils privilégient d'autres activités que le jardinage. Enfin, mentionnons que pour faire cette recherche, nous nous sommes placés au niveau du point de vue des jardiniers.

CHAPITRE 2 Cadre conceptuel de recherche

À la lumière de notre hypothèse de recherche, les pages qui suivent résument notre parcours théorique mettant en avant trois thèmes : l'individu, la sociabilité et l'emplacement du jardin communautaire. Il faut également signaler que l'esthétique représente un des paramètres de la détermination du degré de fréquentation d'un jardin donné. Certaines de ces réflexions sur cette question sont représentées dans l'annexe, car elles ne font pas partie d'un des objectifs principaux de cette étude. Un autre paramètre très important, et que nous avons développé, est celui de l'emplacement, c'est-à-dire l'endroit où un jardin communautaire est situé. Celui-ci affecte sensiblement le degré de fréquentation de cet espace. Par conséquent, l'intensité des interactions pourrait varier d'un jardin à un autre. De cette manière, nous souhaitons démontrer que l'emplacement de l'espace public urbain — notamment les jardins communautaires montréalais — peut favoriser ou non les interactions sociales.

2.1 L'individu et le jardin communautaire

Le jardinage est la deuxième activité la plus populaire au Canada après la marche ou la randonnée. Celui-ci est certes bénéfique pour la santé, en plus d'être accessible aux personnes de tous profils (âge, sexe, etc.). En outre, il a été démontré que passer un certain temps dans un espace vert réduit le stress, car cette activité fait appel à tous les sens : le contact tactile avec la terre,

l'excitation olfactive, la détente visuelle, etc. La manière de percevoir cet espace est alors bien riche et complexe. Autrement dit, le jardin communautaire offre l'opportunité aux différents citoyens, même à ceux qui possèdent déjà un terrain de plantation privé, de mieux profiter de cet espace aux multiples bienfaits¹⁰.

Notons que différentes motivations existent pour choisir cette activité de jardinage communautaire. D'une part, l'accessibilité aux aliments sains peut se présenter comme un premier motif pour pratiquer le jardinage. D'autre part, l'exercice physique, la rentabilité économique, l'amour des plantes, l'estime de soi, le fait de côtoyer les autres, de même que la liberté individuelle peuvent être des motifs supplémentaires. Par ailleurs, dans les villes cosmopolites, ce type de jardinage est une occasion pour cultiver des plantes d'origine variée et d'enrichir ainsi les mets et les goûts de la communauté.

Le jardin communautaire offre une ambiance où l'individu peut combler de multiples besoins. Par exemple, les jardins potagers sont considérés comme une source de production alimentaire qui motive le jardinier à entretenir son espace (Dubost, 1997). Cette motivation n'est cependant pas la plus importante dans les pays développés d'après Boulianne (1999) et Dubost (1997); mais le jardinage reste toujours, selon Henning et al. (1996), un moyen de satisfaire les besoins alimentaires des citoyens quels qu'ils soient. De nos jours, la population est de plus en plus consciente de l'importance d'avoir des aliments plus sains, et certains iront même jusqu'à suivre leur histoire et traçabilité. Par conséquent, l'agriculture industrialisée commence à avoir de moins en moins d'engouement de la part des citoyens.

¹⁰ Source internet: <http://www.pourtoutvousdire.ca/viewarticle.asp?articleid=3843>

Il faut savoir que dans les pays développés, l'utilisation des conserves et des aliments précuits a connu un certain succès (Hauteceur, 2005), ce qui a eu comme conséquence fâcheuse de diminuer l'activité physique des citadins consacrée à la préparation de la nourriture. Le jardin communautaire est alors l'occasion de faire de l'exercice physique. Le jardinage devient une activité de plein-air accessible, selon Pedneault et al. (1996), en plus de permettre la libération des émotions et de favoriser la guérison mentale et physique.¹¹

De nos jours, la plupart des citadins vivent confinés dans des appartements. Le jardin permet donc de sortir de cet isolement afin de rencontrer les autres. De plus, Weber (1998), dans son livre « L'honneur des jardiniers » explique trois aspects positifs de l'activité du jardinage : la rentabilité économique, l'amour des plantes, la construction de l'estime de soi. Les deux derniers aspects surtout contribuent à tisser une image de savoir-faire pour cette activité. Les jardiniers apprennent à suivre la croissance des plantes, à connaître les insectes utiles et inutiles et la façon de produire des composts organiques. L'interaction sociale est notamment renforcée s'il y a un échange de connaissances entre les jardiniers. Par conséquent, cette activité renforce aussi bien les relations sociales que celles entre l'individu et son environnement (Pedneault et al. 1996; Boulianne, 1999). Selon Gueydon (1996) : « chaque jardinier va gérer son jardin en privilégiant soit l'économie qu'il peut en tirer, soit l'entraide ou l'échange, soit encore le loisir ou l'éducation pour les enfants ». Pour sa part, Dubost (1997) ajoute que « les jardins sont l'espace domestique, l'autoconsommation alimentaire, l'espace vert urbain, le temps libre. »

En outre, le jardin, à un niveau symbolique, permet à ces personnes de découvrir leur capacité en sortant de leur isolement personnel. D'une part, le jardin peut se présenter comme un outil d'insertion, d'aménagement, de gestion

¹¹ Institut canadien de la recherche sur la condition physique, 1997

de l'espace et de loisir. D'autre part, le jardinage attire une catégorie d'individus plus vulnérables, tels que des citoyens en difficulté, des retraités ou des chômeurs.¹²

En somme, le jardinage potager est une activité traditionnelle, mais à l'heure actuelle elle regagne en popularité due au fait, entre autres, qu'elle permet de se procurer des aliments sains plus facilement. C'est aussi l'occasion pour les immigrants des grandes villes de pouvoir cultiver des plantes du pays d'origine, des aliments souvent coûteux sur le marché et parfois même introuvables. C'est également un lieu où les individus ayant différentes personnalités et statuts sociaux cohabitent, et où chacun crée son jardin selon sa propre perception (liberté individuelle) (Gouvin et al. 1994). En plus de la possibilité d'y cultiver leurs légumes préférés, les jardiniers y trouvent une occasion de s'évader des tensions de la vie quotidienne en redécouvrant le plaisir de travailler la terre de leurs mains.

2.2 La sociabilité du jardin

De façon générale, la ville se présente comme un lieu où une population donnée habite avec différentes configurations socio-spatiales. Diverses activités y sont pratiquées et chaque groupe s'approprie certaines pratiques selon son profil économique, politique, éducatif, religieux, culturel, etc. (Grafmeyer, 1994).

Plusieurs livres ont traité de la question des espaces publics et les diverses relations qui s'y bâtissent entre les citoyens. En effet, l'espace public est plutôt vu comme un lieu de proximité sociale (Sénécal et al. 2001). Faisant partie de ce type d'espace, le jardin communautaire bénéficie d'une popularité qui n'est pas seulement due à son aspect utile. En effet, l'objectif du programme des

¹² Fiches jardins familiaux. « Le jardin dans tous ses états ». Le passe-jardins. CAUE du Rhône. Communauté Urbaine de Lyon (2003). <http://www.jardinons.com/>

jardins communautaires de la Ville de Montréal va au-delà de l'intention de mettre à la disposition de ses citoyens un espace de loisir peu coûteux. Le programme vise, en fait, à former des espaces de socialisation et à stimuler « l'interaction [...] entre les membres du jardin et avec les gens alentours » (Ville de Montréal, 1999). L'utilisation de la pioche répondrait ainsi à l'objectif de développer « la vie communautaire du jardin » (Pedneault et al. 1996).

Comme nous l'avons déjà mentionné, les citoyens tissent diverses relations entre eux par l'activité du jardinage communautaire. À l'heure actuelle, il s'agit d'une des évolutions les plus frappantes d'interactions sociales que l'on peut constater dans nos villes (Dubost, 1997). En somme, ce type de jardin se présente comme un espace social proprement dit. Plus exactement, il s'agit d'un espace semi-public. Selon Grafmeyer (1994), c'est « une entrée privilégiée pour l'analyse de ces formes instables d'interactions qui se construisent à l'écart des liens durables, des appartenances communes et des identités partagées ». À la lumière de ce constat, nous pouvons dire que le jardin est un espace à la fois privé et public. L'étude de Weber (1998) sur le jardin ouvrier démontre en effet qu'il est espace en même temps domestique (privé) et visible (public).

Par ailleurs, le jardinage communautaire est une activité qui fait appel à un cadre collectif. De ce point de vue, Dubost (1997) dans sa recherche affirme que « le bon fonctionnement des relations sociales suppose à la fois la communication et la mise en distance », et d'autre part, il soutient que « l'activité du jardinage est le support d'une vie associative qui dépasse largement le voisinage et la parenté ». Le jardin communautaire est extrêmement intéressant en tant que lieu de rencontre, car les travaux se font de manière collective (Dubost, 1997). De plus, la contribution à des réunions est une des façons qui permet aux citoyens de se connaître. L'organisation de réunions publiques permet de ce fait de mobiliser les jardiniers potentiels et de faire connaître leur projet à l'ensemble des habitants du quartier.

Autrement dit, les jardiniers travaillent dans des parcelles individuelles et en voisinage les uns avec les autres. Cela est bien expliqué par Gueydon (1996), qui décrit le jardinage comme « une culture originale faite de mélange d'individualisme (tâche solitaire du jardinier dans sa parcelle) et de convivialité (loisirs et travaux effectués en commun). »

À l'ère de la post-modernité, les études sur la société du jardinage démontrent qu'il s'agit d'un phénomène important dans l'évolution de la société urbaine. Les sociétés de jardinage sont nombreuses et diverses (Dubost, 1997). Pour Vant (1998), certains des jardins familiaux sont des lieux où l'on remarque parfois une grande diversité ethnique. A priori, ceci empêcherait l'établissement de relations sociales plus ou moins fortes. Mais en réalité, cette activité commune entre les individus crée une forme de vie associative. Les jardiniers apprennent à se connaître, se font de nouveaux amis et développent un sentiment d'appartenance. Bien davantage, ils brisent les barrières de l'isolement et réaniment le quartier¹³. Routaboule et al. (1995) ont confirmé que « le jardinage est une activité qui par essence conduit à la participation et au partage. Tous les jardiniers, bien qu'à des degrés divers, sont amenés à échanger, discuter et socialiser à partir de leurs travaux ». Par exemple, les échanges de plantes, de matériel et de partage des récoltes forment aussi une grande partie des relations sociales qui s'établissent entre les jardiniers.

De façon générale, dans un endroit public, parce qu'il faut tenir compte des autres, tout en gardant une distance, la sociabilité peut prendre diverses formes. Berdoulay (1997) l'explique ainsi : « les formes de sociabilité, les modes de coprésence, les manières d'aborder autrui ou de l'observer, et ce, tout en veillant à la présentation de soi sous le regard des autres, en somme toutes ces pratiques, qu'elles soient ritualisées ou non dans les comportements qu'elles

¹³ Institut canadien de la recherche sur la condition physique, 1997.

exigent, instituent l'espace public ». Lachmann (1991) confirme que les jardins peuvent créer une certaine forme de socialisation :

« The process of socialization (...) predominantly emerges in the context of mutual interaction with others in interpersonal relationships, the individual learns the rules and norms, the values and the motivations, and the requisite behaviors necessary to function in his society or social group. »

Bouvier (2001) a défini l'intensité de la relation entre les jardiniers selon trois degrés : fort, faible et inexistant. Mais selon Henning et al. (1996), faire la distinction entre les liens faibles et forts pose des problèmes. Habituellement, les liens faibles sont occasionnels, et la distinction entre ces deux types de liens ne sous-entend pas que les liens forts sont plus importants que les liens faibles, mais simplement qu'ils sont de différente nature. En fait, les liens peuvent être inexistants quand les gens se reconnaissent et qu'ils n'ont aucune relation. Dans le jardin communautaire comme dans les autres espaces publics, les contacts ont différents degrés d'intensité.

Ainsi, les impacts liés à la pratique du jardinage communautaire peuvent être positifs ou négatifs. Dans ce contexte, chaque jardinier a un sentiment de responsabilité à l'égard des autres. Au niveau individuel, le développement du partage, de l'organisation, de la responsabilisation et de l'entraide est considérable. Au niveau de la collectivité, il y a des effets intentionnels comme la cohésion sociale, l'émergence de conflits internes ou externes et non-intentionnels (les activités débordant le cadre du jardin). Enfin, les jardiniers travaillent de façon individuelle dans le jardin, tout en faisant aussi partie d'un groupe (Bouvier, 2001).

2.3 L'emplacement du jardin

Le choix du terrain pour l'implantation d'un jardin communautaire est important. Toutefois, la diversité des jardins et leurs objectifs sociaux ou paysagers imposent parfois des choix difficiles en matière de terrain. En raison de la composition du sol et de la préparation nécessaire pour rendre le terrain prêt à la culture potagère, la recherche d'un terrain doit répondre aux objectifs fixés dans le cadre du projet de jardin. Par exemple, la localisation d'un jardin peut déterminer son rôle, comme le fait d'être à proximité d'un quartier animé. Ainsi, connaître l'historique de l'utilisation du terrain au niveau de la contamination du sol, de même que les caractéristiques physiques du terrain sont nécessaires. Donc, les sources institutionnelles d'informations foncières sont importantes. Certains renseignements peuvent aussi être obtenus auprès d'autres organismes comme l'établissement public d'aménagement.¹⁴ Les citoyens qui habitent depuis longtemps dans le quartier, ainsi que la municipalité, sont les meilleures ressources pour connaître l'histoire d'un terrain. Si le terrain a été utilisé auparavant par une industrie ou un poste d'essence, il y a un risque qu'il soit contaminé (Pedneault et al. 1996).

Avec la surindustrialisation de nos villes, la qualité du sol est devenue un élément important. De façon générale, les plantes absorbent des substances chimiques dans le sol. Donc, si le sol agricole ou le potager est contaminé, les végétaux et les fruits qui y sont plantés seront infectés à leur tour.¹⁵ À cet effet,

¹⁴ Fiches jardins familiaux. «Le jardin dans tous ses états». Le passe-jardins. CAUE du Rhône. Communauté Urbaine de Lyon.2003

¹⁵ Évaluation des impacts sanitaires de la contamination des sols du jardin communautaire Préfontaine de la ville de Montréal, Monique Beausoleil, 20 mai 2003.

à Montréal, les sols contaminés sont gérés par la politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés (Ministère de l'Environnement du Québec). L'énoncé de cette politique a été changé pour répondre aux nouveaux problèmes de pollution dans les villes. La Ville de Montréal a rajouté « protection des sols » pour ainsi répondre aux nouvelles préoccupations écologiques.

À la Ville de Montréal, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est responsable de l'implantation, de la relocalisation et aussi du réaménagement des jardins communautaires. Par conséquent, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et la Direction des travaux publics ont décidé d'implanter certains jardins communautaires à l'intérieur des parcs urbains existants, de soumettre la sélection retenue et d'effectuer l'acquisition ou la location des terrains appropriés.¹⁶

La localisation du jardin peut affecter le paysage urbain en même temps que la vie des citoyens. De façon générale, le jardin potager collectif peut être placé dans une zone résidentielle, commerciale ou industrielle, car les différentes localisations du jardin n'ont pas la même influence sur les citoyens (Pedneault et al. 1996). Différentes études démontrent que les espaces verts en milieu urbain sont de plus en plus fréquentés par les citoyens (Muller, 1979). Par l'activité du jardinage communautaire, ceux-ci sont satisfaits de travailler dans un espace commun et à l'extérieur de leur logement. Ainsi, les quartiers où la sécurité est garantie et où il n'y a pas de vandalisme peuvent être propices à la construction d'un jardin communautaire. Dans ce cas, la clôture de jardin ne

¹⁶ Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires : Présenté par la Division des sports, des loisirs et du développement social, direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Document révisé en juin 2005.

joue pas nécessairement un rôle important contre le vandalisme. Par contre, la manière dont le jardin s'intègre dans son environnement est primordiale; l'échange et le respect mutuels entre les jardiniers et les autres habitants du quartier deviennent le meilleur garant de cette préservation. De plus, l'organisation de certaines activités afin de favoriser les échanges entre les jardiniers et les autres, permettent à ces derniers de profiter aussi du jardin. De ce fait, l'emplacement de haies et leur transparence peuvent jouer un rôle essentiel¹⁷.

De manière générale, les jardiniers préfèrent habiter à proximité du jardin pour mieux surveiller leurs cultures. En outre, l'établissement d'un jardin à proximité des voies de transport facilite non seulement l'accès, mais il est également un moyen de localiser le jardin communautaire (Pedneault et al. 1996).

En somme, un jardin accessible, tout comme les espaces publics et les parcs, permet une conversation spontanée avec les promeneurs. Les gens s'arrêtent pour sentir le parfum des fleurs et admirer la composition des végétaux et des couleurs. C'est en effet de cet investissement personnel que découle l'intérêt, le plaisir esthétique sensoriel et émotif, l'appropriation et la socialisation. Selon Routaboule et al. (1995), « le jardin est un important agent d'adaptation et d'intégration à un nouveau milieu d'insertion; loin de consacrer des distances entre des êtres d'origine et de culture différentes, il les réunit. »

Selon Assunto (2003) qui a étudié le paysage et le jardin, le jardin est par vocation un lieu de contemplation; cette valeur éthique, et pas seulement

¹⁷ Fiches jardins familiaux « Le jardin dans tous ses états ». Le passe-jardins. CAUE du Rhône. Communauté Urbaine de Lyon.2003.

esthétique, réhabilite certaines valeurs dans le monde d'aujourd'hui contre l'hégémonie de la consommation. Enfin, il est à noter qu'il n'existe pas une grande différence entre l'art des jardins et la définition de l'architecture de paysage (Dittmar, 1995).

CHAPITRE 3 Méthodologie

Cette recherche repose sur l'analyse du cahier du programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal et, surtout sur une enquête via un questionnaire. Selon Deslauriers (1991), la recherche qualitative « est intensive [...] elle traite de données difficilement quantifiables ». La recherche qualitative est fondée sur la conceptualisation du réel et du monde; l'interprétation exige donc de la part du chercheur un contrôle rigoureux de sa propre subjectivité dans le traitement des faits observés.

Ce chapitre introduit la stratégie de recherche adoptée. Il définit l'étude de cas traité selon le principe de la méthode qualitative, explique le choix de l'étude de cas spécifique et aborde les différents étapes et techniques de collecte des données. Enfin, il termine par une brève description des méthodes d'analyse choisies.

3.1 La stratégie de recherche : la méthode qualitative

De façon générale, la recherche qualitative tente d'expliquer la réalité sociale selon la perception des participants, tandis que la recherche quantitative essaye de comprendre la relation de cause à effet sans mettre l'emphase sur les différentes perceptions. Les deux recherches sont différentes, mais globalement

toutes les deux tentent de comprendre et de permettre d'améliorer la condition de la vie humaine. Cette différence n'empêche pas les chercheurs de les appliquer toutes les deux dans un même projet de recherche. Bien qu'elles soient souvent considérées comme opposées, leur application conjuguée améliore le résultat de la recherche (Reichardt, 1994). Selon M. Davidson¹⁸, dans la plupart des projets de recherche, il y a une partie de recherche quantitative et une autre qualitative qui constituent un continuum. En d'autres termes, une recherche ne peut pas être seulement basée sur la méthode qualitative ou quantitative. La recherche présentée dans ce mémoire est de type qualitative, et dans la partie de l'analyse, la méthode quantitative est utilisée avec le programme SPSS. Il ne faut pas oublier par ailleurs que chaque perception est différente selon l'individu; ces différences et particularités perceptuelles informent sur les différences entre les individus.

Dans le domaine ontologique, l'homme est présenté comme un être capable de penser. De ce fait, les différentes visions du réel et du monde sont créées pour lui grâce à cette capacité. Cela est une des raisons qui nous rend incapables de tirer des conclusions à partir d'une seule description de la réalité du domaine étudié. Selon Lincoln et al. (1985), la plupart des conclusions que nous pouvons tirer ont des racines dans certaines propositions, et de ce fait, généraliser à partir des conclusions exige qu'on fasse une analyse des structures sous-jacentes aux situations étudiées.

Afin d'atteindre les objectifs de ce mémoire, la définition d'une stratégie de recherche est nécessaire. La recherche à prédominance qualitative s'avère plus appropriée dans le cas de ce sujet en raison du côté humain qui l'imprègne. Cela constitue un point essentiel au niveau de ce travail. Donc, appliquer les

¹⁸ Le cours de méthodologie (AME 6502) présenté par M. Davidson, session automne 2004, à la faculté d'Aménagement

techniques de la recherche qualitative à l'analyse des données recueillies nous permet de bien comprendre un phénomène socio-culturel comme le jardin communautaire. Pour étudier des problématiques d'une société qui évolue dans une ambiance particulière, il y a différentes méthodologies de recherche. Concernant ce travail, nous nous sommes surtout référés à l'approche qualitative.

La subjectivité des personnes étudiées est au cœur de la recherche qualitative (Schnebelen, 2004). Actuellement, nous croyons que chaque individu exprime ses propres pensées et volontés par l'intermédiaire d'une perception particulière de l'environnement, et ce qu'il peut faire pour interagir positivement sur cet environnement. C'est de cette manière, dans notre cadre d'étude, que chaque jardinier se fait une image distinctive de son lot au sein du jardin, cette image est différente de celle des autres jardiniers, ce qui signifie qu'il a une vision différente concernant l'aménagement de son propre lot. L'ensemble de ces différences peut produire un environnement d'un caractère enrichissant. Par contre, l'absence d'une diversité de visions peut conduire à une ambiance monotone et défavorisée, comme c'est le cas dans certains jardins communautaires de la ville de Montréal.

De ce fait, la réalité des choses est souvent bien différente de ce que nous voyons et apercevons lors d'un premier contact. Par exemple, au niveau du jardin communautaire, dans un premier temps, on pense uniquement à son aménagement et son exploitation au niveau de l'agriculture. Mais quand on y jette un regard plus approfondi, d'autres dimensions comme la sociabilité des personnes âgées, la dimension économique (familles à faible revenu), l'état de santé et l'exercice physique s'avèrent être des éléments qui deviennent de plus en plus présents et qui influencent la perception que nous devons avoir du jardin communautaire en tant que lieu public.

Merleau-Ponty (1945) a exploré la connaissance de l'individu par rapport à l'ambiance dans laquelle il vit. Par exemple, les habitants de la campagne ont des points de vue différents d'un visiteur citadin, même la perception du paysage est très variée chez ces habitants. L'existence de différentes pensées construit une hétérogénéité de perceptions qui correspond aux différents éléments comme l'âge, la culture, la volonté, le sens esthétique, l'éducation, le niveau économique et la situation sociale. Ces différents éléments influencent l'expérience qui sert à construire la perception de chaque jardinier par rapport au parc et au jardin. Toujours selon ce dernier, la définition d'un espace en tant que milieu qui inclut différents éléments n'est pas facile. Il propose alors une identification des espaces en fonction des éléments qu'il comprend (Merleau-Ponty, 1945).

Plusieurs recherches menées par André (1984) et Nail (1998) affirment qu'une étude sur le jardin peut être réalisée, en partie, à travers l'étude approfondie du jardinier. En se basant sur cette approche, l'étude des jardins communautaires, indépendamment de l'étude des jardiniers, est inutile. D'un autre côté, l'existence même du jardinier ne prend sa vraie signification qu'en raison de l'existence du jardin communautaire, c'est-à-dire qu'on est en présence d'une relation d'interdépendance entre un environnement et l'individu qui l'occupe.

Bureau (1935) définit le paysage comme une œuvre littéraire que nous pouvons lire, mais où chacun l'explique selon sa façon et sa perception. Ainsi, les jardiniers parlant du même phénomène et habitant dans la même ambiance, en ont chacun une vision différente. Dans les divers jardins communautaires qui se trouvent dans les différents quartiers de Montréal, même s'ils suivent un règlement identique émanant des Services des loisirs et des sports de la Ville de Montréal, chacun d'entre eux offre un paysage différent au quartier. À l'échelle plus locale, et au niveau d'un jardin communautaire particulier, même s'ils ont tous une vocation semblable, les lots aménagés par des jardiniers de différentes origines ethniques prennent des formes variées. Par exemple, au niveau de la

plantation, pour cultiver une même plante, ils utilisent diverses méthodes. Ces différences sont profondément enracinées selon l'âge, le sexe, la situation sociale, le sens esthétique, la culture de chacun; et dans tous les cas, dans sa relation avec l'environnement.

3.2 L'étude de cas dans l'approche qualitative

Pour une analyse plus approfondie, nous nous sommes référés à l'explication de l'étude de cas présentée par Yin. Celui-ci tente de définir l'étude de cas, à quelles questions elle doit répondre, et à présenter une stratégie de recherche complète. Yin (1989) a trouvé que dans le contexte de la recherche, notamment qualitative, l'étude de cas n'est pas bien exploitée. De ce fait, il a décidé de l'approfondir en proposant une nouvelle perspective méthodologique. Selon lui l'étude de cas est pertinente dans les contextes suivants :

- a) Les questions posées commencent par « comment » et /ou « pourquoi »;¹⁹
- b) Le chercheur n'a aucun contrôle sur les événements;
- c) L'étude porte sur des faits contemporains.

Généralement, la recherche qualitative s'utilise afin de comprendre les expériences vécues par des personnes dans leur environnement. L'étude de cas est une recherche qui vise à comprendre et à expliquer un phénomène donné dans son contexte et, dans cette optique, elle est plus efficace qu'une recherche à dominante quantitative (Beneddouch, 1997). Telle que Huberman et al. (1991) l'ont expliquée, l'étude de cas « veut décrire le contexte local et les événements qui s'y déroulent et mettre en évidence les règles et les motifs qui déterminent le pourquoi et le comment des choses. »

¹⁹ Plus loin dans le mémoire (pages 60,61), nous avons justifié le choix des questions fermées plutôt qu'ouvertes.

Selon Yin (1989), il y a quatre applications connues pour l'étude de cas. La première, qui est considérée aussi comme la plus importante, est d'expliquer les liens de causalité d'une intervention dont l'étude d'une autre manière est compliquée. L'application suivante consiste à expliquer le contexte dans lequel cette intervention est réalisée. La troisième application consiste à faire une évaluation de cette même intervention selon un mode descriptif avec l'étude de cas comme moyen d'illustration. La quatrième réside dans l'exploration de la situation où l'intervention évaluée ne conduit pas à un ensemble unique et clair de résultats. Notre cas s'inscrit surtout dans le cadre de la deuxième et de la troisième applications de Yin.

Afin de bien comprendre la dynamique des jardins communautaires montréalais et de leurs jardiniers, ce mémoire tente d'appliquer la méthode de l'étude de cas. Selon Hamel (1998) « l'enquête empirique permet d'étudier un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes et dans lequel des sources d'informations multiples sont utilisées ». Dans cette optique, bien que la méthode d'étude de cas inspire à la prudence quant à la portée des données recueillies, cette méthode tend à renforcer leur validité en fonction des objectifs de recherche préalablement fixés.

3.3 Le choix d'étude de cas

Nous devons préciser, avant toute chose, que le choix de nos études de cas n'a pas été facile. Après avoir pris contact avec quelques responsables du programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal, nous avons obtenu la liste des principaux jardins communautaires. Puis, nous avons fait des visites de quelques-uns de ces jardins afin de préciser notre objet de recherche. Au terme de ces rencontres, afin d'obtenir la liste des certains jardiniers de ces jardins visités, nous avons essayé de contacter et de rencontrer leur président. Mais en raison du manque de collaboration des présidents de plusieurs jardins

communautaires, nous avons choisi d'étudier deux jardins communautaires plutôt qu'un nombre plus important de cas qui auraient été explorés avec moins de profondeur. Parce que les deux tiers des jardins communautaires montréalais sont situés dans un parc (Pfeiff, 2004), cette recherche se penche donc sur l'étude de ces types de jardin.

Les jardins communautaires de la Savane et Angrignon ont été choisis comme les deux études de cas de cette recherche (Figure 3.1). Notons que ces deux jardins communautaires sont différents au niveau de l'arrondissement, de la grandeur, du nombre de jardiniers et aussi de leur profil.



Figure 3.1 la localisation des jardins communautaires montréalais selon la liste présentée par la Ville de Montréal, (Délavar, 2007)^{20 21}

²⁰ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/portail_fr/media/documents/Carrejanvicr2006_mairic.pdf

²¹ <http://www11.ville.montreal.qc.ca/sherlock2/servlet/template/sherlock%2CAfficherDocu...> consulté le 21/08/2007.

3.3.1 Le jardin communautaire de la Savane

Le parc de la Savane a une superficie de 2,225 hectares. Ce parc est situé dans l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (Figure 3.2) entre la rue de la Savane au nord, l'avenue Mountain Sights au sud-ouest et la rue Paré à l'est (Figure 3.3). Le jardin communautaire est soumis au règlement de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce. Il a été construit en 1999, sur une superficie de 258 mètres carrés, sur l'emplacement d'un terrain de jeux pour adultes : de la Savane, comme le nom du parc où il est implanté. Il contient 27 lots (Figure 3.4).

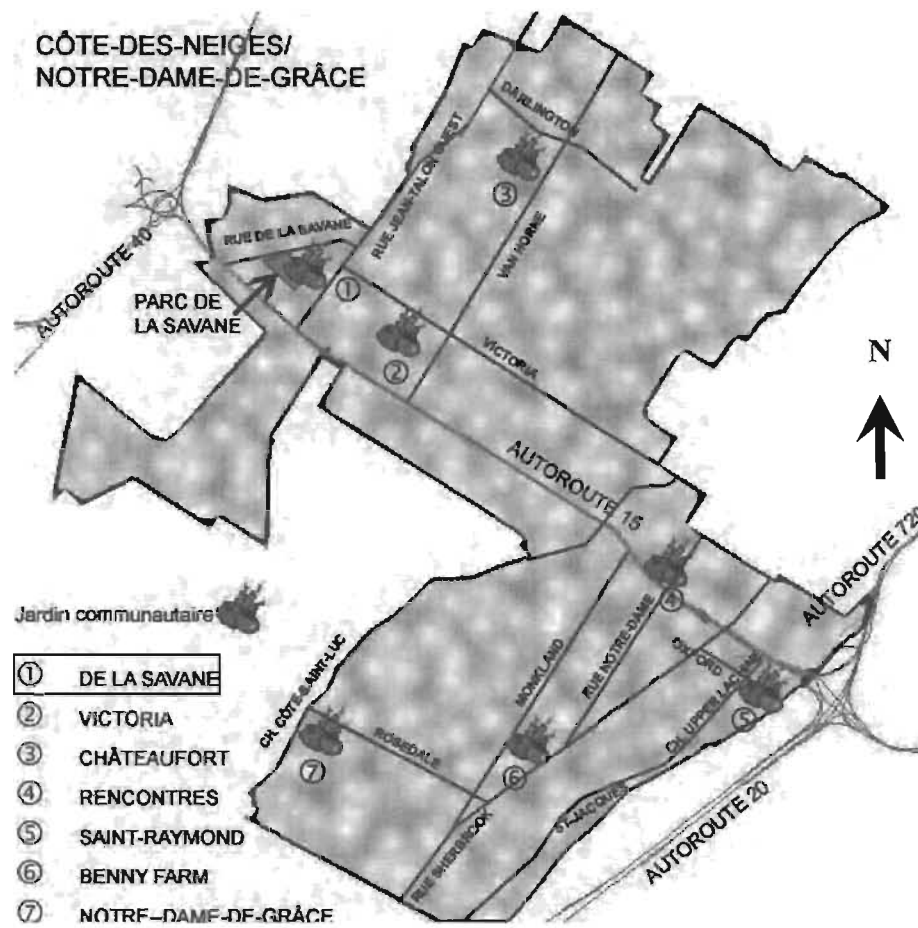
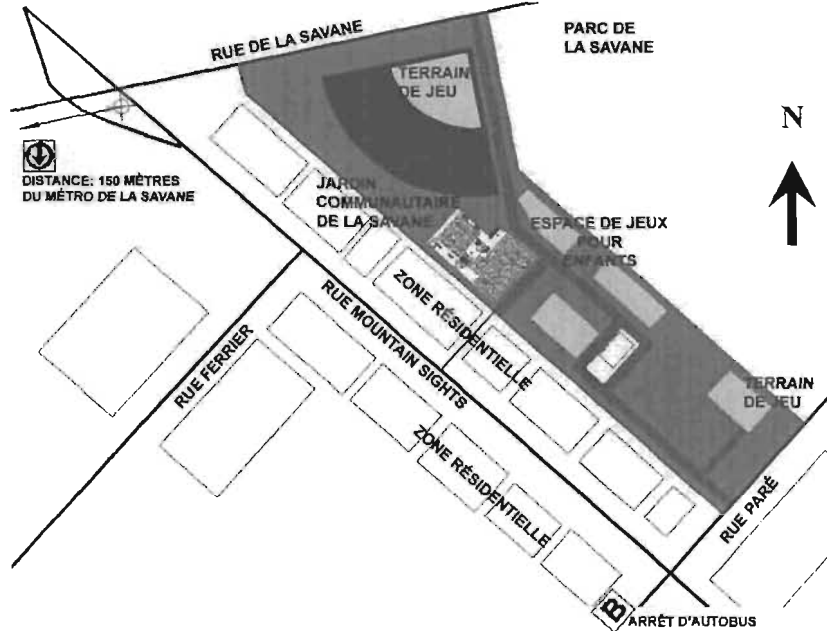


Figure 3.2 Carte de localisation du parc et du jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2007)²²

²² <http://www.navurb.com/inter/index.html>



(a)



(b)

Figure 3.3 L'emplacement et l'environnement du jardin communautaire de la Savane, (a) (2006)²³, (b) (Délavar, 2007)

²³ <http://maps.google.ca>

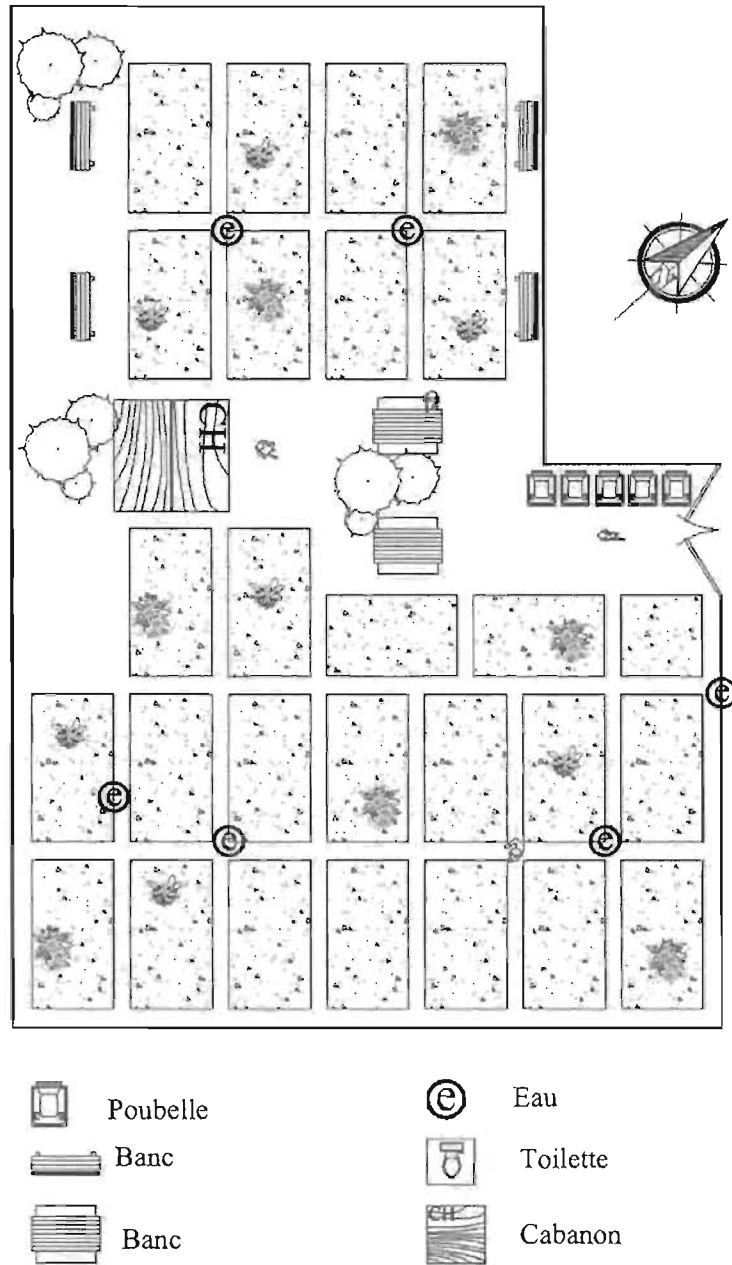


Figure 3.4 Le plan du jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2007)

3.3.2 Le jardin communautaire Angrignon

Le parc Angrignon est l'un des grands parcs de Montréal. Il fut créé en 1926 sur une superficie de 97 hectares à la place d'une petite forêt naturelle.²⁴ Il se trouve dans l'arrondissement Sud-Ouest (Figure 3.5), et se situe entre les boulevards Newman, des Trinitaires et de la Vérendrye (Figure 3.6 (a)). Le jardin Angrignon, au nord du parc Angrignon (Figure 3.6 (b)), avec un nombre total de 110 lots est situé dans un quartier où la plupart des habitants sont des Québécois de souche. Le jardin Angrignon a une histoire d'environ 30 ans. Avant la construction du jardin communautaire, le terrain contenait de petits étangs (un marécage). Pendant les années 1980-2000, il était sur un terrain qui est à présent devenu un terrain de jeux pour enfants. Cependant, concernant ce déplacement, il semble qu'il n'y avait aucune raison particulière à l'effet que le nombre de lots de 10×20 pieds soit passé de 90 à 110 lots (Figure 3.7).

²⁴ Ville de Montréal :

(http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=174,4790190&_dad=portal&_schema=PORTAL consulté 20/05/2007)

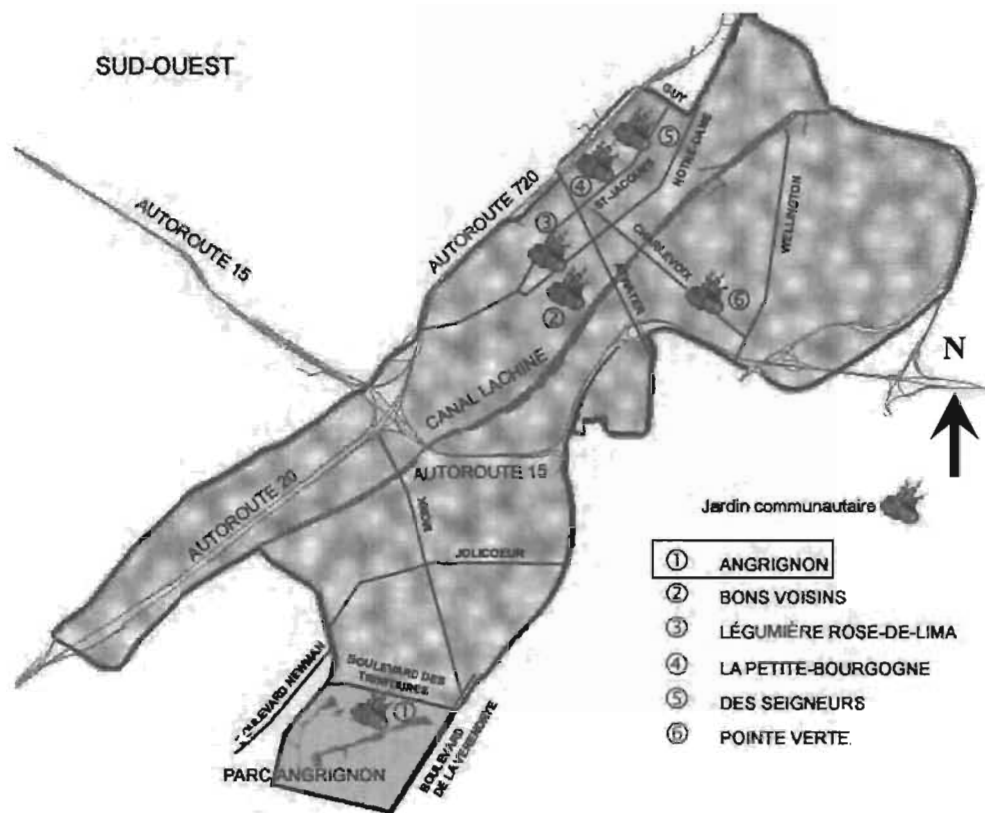


Figure 3.5 Carte de localisation du parc et du jardin communautaire
Angrignon, (Délavar, 2007) ²⁵

²⁵ http://www.navurb.comnu_inter/index.html

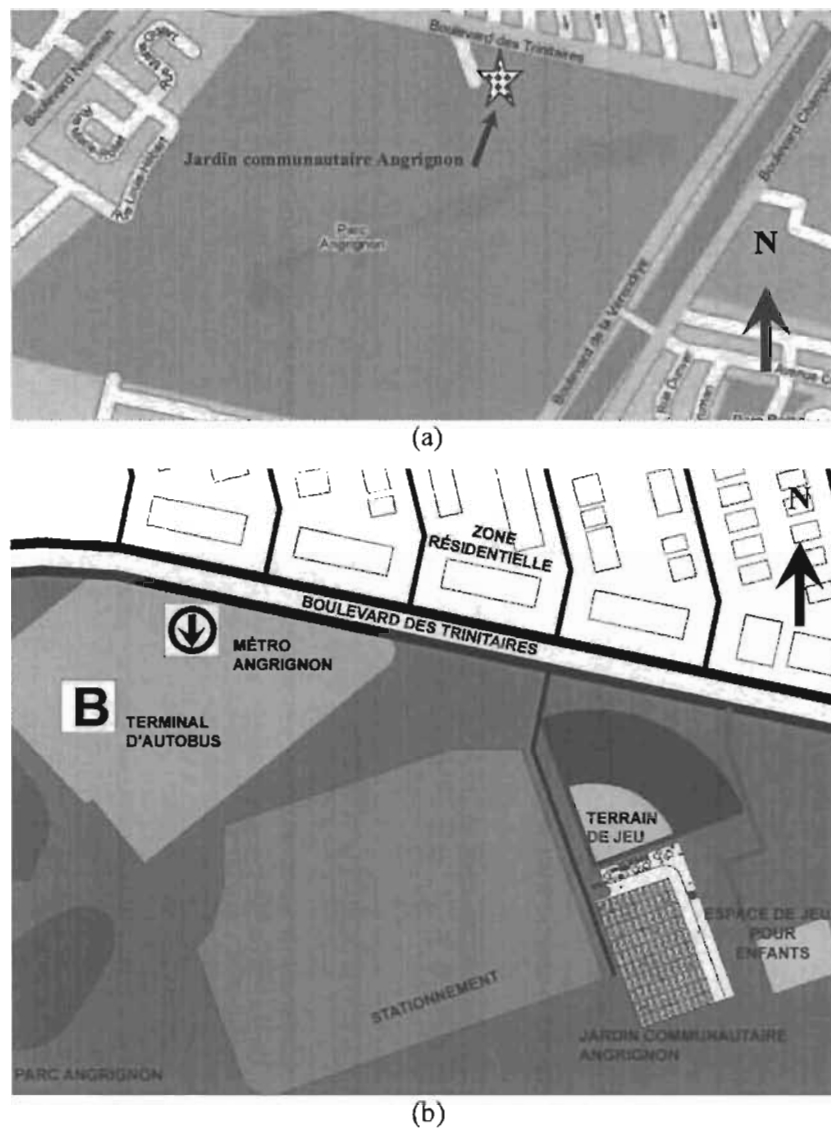


Figure 3.6 L'emplacement et l'environnement du jardin communautaire Angrignon, (a) (2006)²⁶, (b) (Délavar, 2007)

²⁶ <http://maps.google.ca>

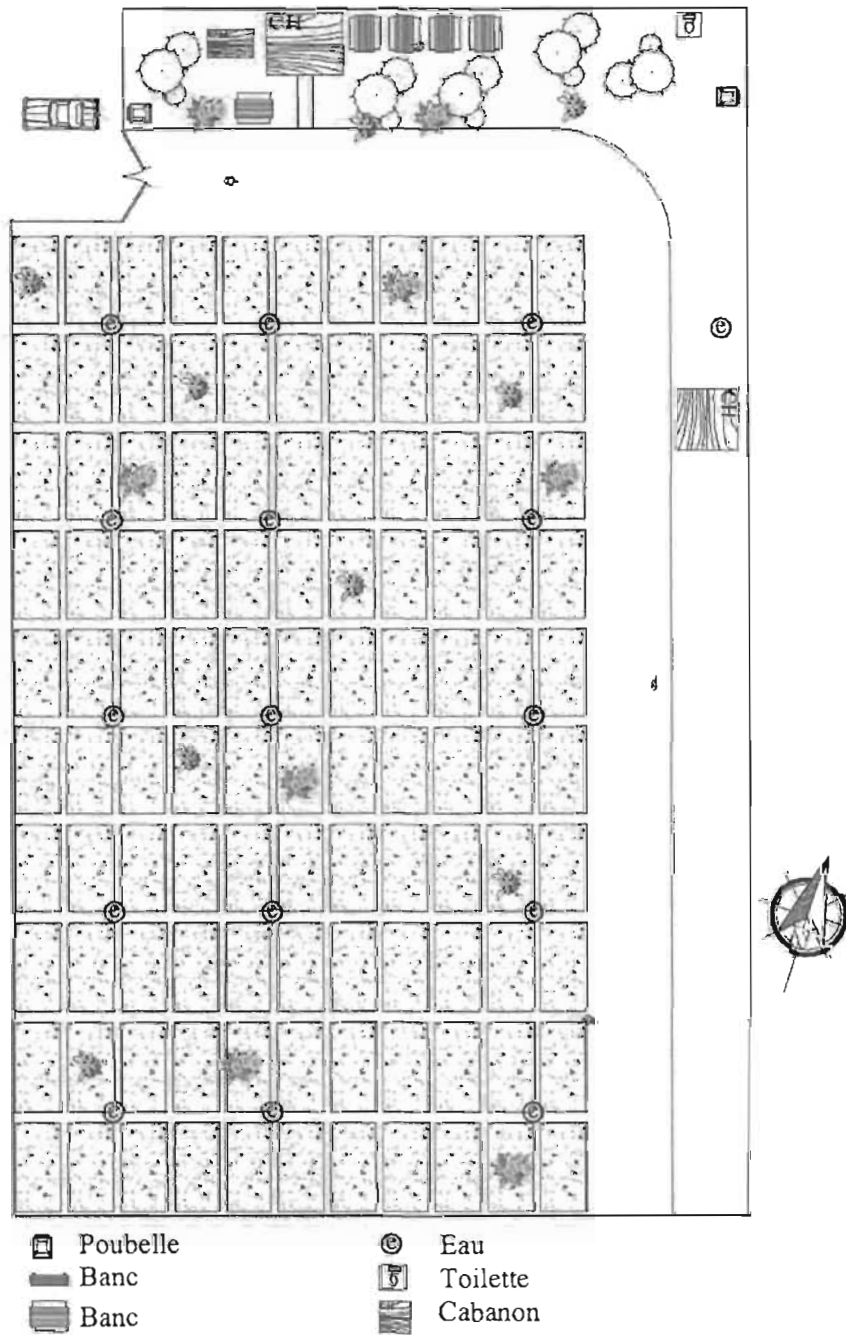


Figure 3.7 Le plan du jardin Angrignon, (Délavar, 2007)

3.4 Les techniques de cueillette des données

3.4.1 L'enquête par questionnaire

Dans cette recherche, nous avons choisi de collecter nos données à partir d'une enquête par questionnaire et de sources écrites comme les publications de la Ville de Montréal.

Faisant partie d'une méthode qualitative, l'application du questionnaire pour la cueillette des données nous permet de recueillir beaucoup d'informations en utilisant des termes pertinents en rapport avec le sujet, permettant ainsi la vérification de l'expérience des jardiniers d'un jardin communautaire situé dans un parc. Le fait d'utiliser des mots pertinents et significatifs, clairs et en lien direct avec l'objet étudié, à la fois courts et compréhensibles, nous est apparu essentiel. De plus, les questions posées devaient être formulées de manière positive, courte, et ayant la même structure pour les femmes que les hommes (Drapeau, 1987; Mucchielli, 1919; De Singly, 1992).

Les questions fermées et les questions ouvertes sont les modèles appliqués dans l'enquête par questionnaire. Pour ce qui est des questions fermées, celles-ci sont essentiellement basées sur des réponses bien précises à partir desquelles les personnes qui y sont soumises doivent faire un choix. Un autre modèle de questions utilisé permet d'inclure des opinions et des commentaires personnels à la réponse préétablie; ce modèle pourra donc être classé dans la catégorie des questions fermées. De leur côté, les questions ouvertes laissent une marge de manœuvre aux personnes sollicitées qui peuvent ainsi répondre en toute liberté, car il n'existe pas de réponses préétablies dans le questionnaire. (De Singly, 1992). Dans une étude de cas, l'utilisation des questions ouvertes semble pertinente (Yin, 1989). Cependant, dans cette recherche, nous avons utilisé les

questions fermées que dans les cas où il y avait difficulté de la part de certains jardiniers à s'exprimer en français ou en anglais, de même que pour obtenir des réponses centrées sur l'objectif de notre recherche.

L'enquête par questionnaire a été choisie comme la principale façon servant à la cueillette des données dans cette recherche. Selon Huberman et al. (1991), dans le cadre d'une recherche qualitative, choisir des informateurs pose souvent des problèmes parce que le chercheur ne peut pas avoir accès à un échantillonnage aléatoire. Les questionnaires ont été distribués qu'aux jardiniers qui acceptaient de le remplir. De cette façon, cette cueillette a permis de nous procurer des renseignements suffisants concernant les jardiniers choisis.

Le questionnaire soumis aux jardiniers comportait trois parties (voir en Annexe). La première s'appuyait sur la démographie des usagers. La deuxième évaluait le niveau social et économique des jardiniers en choisissant une des réponses parmi l'échelle de Likart, à savoir : « très important, important, pas important ». La troisième partie du questionnaire portait plus spécifiquement sur l'emplacement et la sécurité du jardin en rapport avec le parc.

Afin de distinguer la démographie des jardiniers répondants, le questionnaire demandait de spécifier le sexe, l'âge, la situation économique, le nombre d'enfants et le pays origine. Ces questions ont aidé en grande partie à la compréhension de la population œuvrant dans les jardins communautaires.

Afin de mieux connaître les émotions et les intérêts des répondants à l'égard de leur jardin, un ensemble de questions a été posé avec les rubriques suivantes : aimer faire du jardinage; l'exercice physique; socialiser avec d'autres personnes; préparer des végétaux et des fruits correspondant aux habitudes alimentaires issues du pays d'origine; avoir des produits bon marché; avoir un esprit d'entraide communautaire; consommer des produits naturels.

Certaines questions ont été posées pour évaluer le rôle social du jardin notamment dans la vie de l'utilisateur, à savoir : est-ce que vous pouvez produire des aliments moins chers qu'au marché? Cette activité aide-t-elle à dissiper les problèmes de la vie quotidienne?

Afin de révéler le rôle éducatif, autant que le rôle social du jardin, les jardiniers ont été priés de répondre à la question suivante : comment obtenez-vous les informations nécessaires pour cultiver les graines et les jeunes plantes? Cette question a permis de détecter si le jardinier préfère appliquer son expérience personnelle, ou en revanche, demander de l'information soit chez des amis, soit en se référant aux livres ou aux conseils de l'animateur en horticulture du jardin.

En outre, le type (fleurs, végétaux) et le mode de consommation des plantes cultivées (données aux autres, utilisées fraîchement, gardées dans le frigo ou transformées) a été l'une des questions posées aux jardiniers interrogés.

Concernant l'emplacement favori du jardin par rapport au lieu de résidence des jardiniers répondants, cette information a été recueillie via l'opinion des jardiniers par rapport à la localisation du jardin communautaire (près d'un arrêt d'autobus ou métro, proche de leurs lieux de résidence ou dans le parc).

Les avantages du jardin communautaire situé dans un parc sont mentionnés dans les réponses des jardiniers à une question à choix multiple : la disponibilité des jeux d'enfants, avoir des contacts avec les passagers du parc, utiliser l'espace du parc pour fêter, encourager les jardiniers à bien travailler à la beauté du jardin. Ici, l'accent a été essentiellement mis sur l'avantage de l'implantation d'un jardin communautaire dans un parc, sur sa beauté ainsi que le degré d'aménagement du jardin.

3.4.2 Les documents écrits

Après avoir discuté avec le responsable du programme du jardin communautaire de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, le seul document pertinent existant était un cahier concernant le programme du jardin communautaire de la Ville de Montréal. Ce document explique le programme et les règlements des jardins communautaires de la Ville.

3.5 L'analyse

Parfois, l'analyse des données qualitatives apparaît comme une étape difficile, mais afin de faire le lien entre les données recueillies, il s'agit d'une partie importante dans ce type de recherche. Selon Deslauriers (1991), l'analyse nous permet d'étudier la signification des phénomènes ainsi que les activités des utilisateurs. Elle a pour but d'aboutir à un énoncé clair du problème et concerne essentiellement la procédure de la collecte, de la vérification et du traitement de l'information. La synthèse constitue la phase de création grâce à laquelle certaines solutions vont pouvoir être présentées, ce qui est un progrès face à la recherche traditionnelle qui ne permettait l'émergence que d'une seule solution.

Par rapport à la validité des résultats obtenus à partir de l'étude de cas, Yin (1989) rapporte qu'il est possible de juger de la qualité de n'importe quel protocole de recherche en appliquant quatre tests de base : validité construite, validité interne, validité externe et fidélité. Selon lui, l'étude de cas, tout comme l'expérimentation, sont généralisables en propositions théoriques grâce à l'approche dite de généralisations analytiques. Ces dernières visent à identifier des structures (patterns) représentatives de chaque cas; ces structures peuvent être comparées à celles que l'on trouve dans la littérature du domaine. Toutefois, il ne faut pas considérer le cas étudié comme un élément d'un échantillon d'une étude expérimentale, mais comme l'échantillon lui-même de l'étude.

Selon Yin (1989), comprendre la distinction entre une généralisation statistique et une généralisation analytique est nécessaire dans l'évaluation d'une étude de cas. Dans une généralisation statistique, le chercheur fait une inférence sur une population ou un univers considéré à partir de données recueillies auprès d'un échantillon. Ce modèle de généralisation est accepté dans le cas d'une enquête. Tandis que les études de cas ne sont pas des unités d'échantillon, ce genre de généralisation ne doit pas alors être retenu pour cette raison. Dans une étude de cas, la forme de généralisation la plus acceptée est la généralisation analytique.

Il s'agit maintenant de décrire la manière avec laquelle nous avons entrepris de traiter les données ramassées par la méthode présentée. Beaucoup de critiques sur la méthode de la recherche qualitative ont été soulevées en raison de l'absence d'utilisation de statistiques. Par contre, ici, nous avons des éléments d'analyse qualitative et d'autres d'analyse quantitative. Cette dernière nous permet de chiffrer des paramètres étudiés et de chercher la présence d'une corrélation entre différentes variables. L'analyse qualitative, permet aussi de comparer les résultats selon leurs catégories.

Les questionnaires ramassés sont ensuite transférés dans un fichier EXCEL et répertoriés selon chaque jardin. L'analyse statistique dans cette étude est faite en déployant le logiciel statistique SPSS. Après l'importation des données, le codage de chaque paramètre se fait dans le logiciel pour lui permettre d'appliquer les méthodes numériques aux données qualitatives. En premier lieu, l'analyse de fréquence dans la méthode statistique descriptive est utilisée pour étudier le pourcentage de chaque paramètre. L'analyse du tableau à deux entrées « *crosstabulation* » sous la méthode statistique descriptive est utilisée avec le test « *chi-square* » pour chercher l'interaction et la corrélation entre les différents paramètres et les résultats sont mentionnés à la sortie. La justification de l'existence d'une relation est examinée à l'aide de la valeur significative du test.

Dans une première étape, nous avons procédé à une analyse horizontale des données recueillies pour mettre à jour les dominances et les différences. L'objet de cette étape est de faire des liens entre les différents contenus des questionnaires afin de donner un sens au phénomène étudié.

L'étape suivante est celle de l'analyse verticale des données ramassées par les questionnaires. L'objet de cette phase est de faire des liens entre les différentes réponses d'une même personne.

Dans la dernière étape, nous avons essayé de croiser les éléments les plus intéressants à mettre en relation pour savoir quels facteurs entrent en jeu. Les éléments croisés sont choisis selon leur importance au niveau des références bibliographiques et aussi par rapport aux résultats obtenus à travers les questionnaires.

En somme, dans cette recherche, nous avons tenté de choisir la méthode qualitative qui nous permet d'étudier le jardin communautaire comme un espace public urbain où l'on peut découvrir les raisons d'être et la nature de l'activité du jardinage communautaire et l'impact de son emplacement sur son aspect social. Ainsi, notre recherche se veut principalement qualitative.

CHAPITRE 4 L'ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

Ce chapitre consiste en l'analyse des résultats obtenus par les questionnaires. Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses de 12 répondants du jardin communautaire de la Savane et 35 répondants du jardin Angrignon. Notre premier objectif a été le traitement des données collectées afin de connaître la démographie des jardiniers, leur motivation et leur point de vue par rapport à l'emplacement du jardin. Il est important de souligner que l'analyse abordée dans ce mémoire n'est pas comparative, mais essaie plutôt d'expliquer les résultats obtenus concernant les deux jardins communautaires selon leur contexte environnemental dans la ville de Montréal.

4.1 L'individu et le jardin communautaire

Afin de distinguer la démographie des jardiniers, nous avons posé des questions concernant le sexe, l'âge, l'état civil, le nombre d'enfants et le pays d'origine des jardiniers. Ces questions nous ont aidés en grande partie à la compréhension de la population travaillant dans les jardins communautaires qui a accepté de répondre.

4.1.1 L'âge et le sexe

Un recensement de l'âge de ceux qui fréquentent un des jardins communautaires étudiés est illustré à la figure 4.1. Nous constatons qu'au jardin de la Savane, les jardiniers répondants sont plus jeunes que ceux du jardin Angrignon. Dans le premier cas, une grande partie des répondants a un âge variant entre 36 à 50 ans, tandis que dans le deuxième cas, la plupart sont âgés entre 51 à 65 ans. Cependant, selon le règlement de la Ville de Montréal, les citoyens à partir de 18 ans peuvent participer au jardinage. Le résultat de notre recherche montre que les jardiniers interrogés, âgés de moins de 20 ans ou moins de 35 ans, sont très peu nombreux. La proportion des répondants âgés de plus de 51 ans est faible dans le jardin communautaire de la Savane, car la population est plus jeune et varie de 21 ans à 65, tandis qu'à Angrignon, l'âge varie de 18 à plus de 66 ans, comme il est démontré dans la figure 4.1. Notons que les jardiniers interrogés, âgés entre 36 à 50 ans, dans le jardin de la Savane sont plus nombreux que dans le jardin Angrignon.

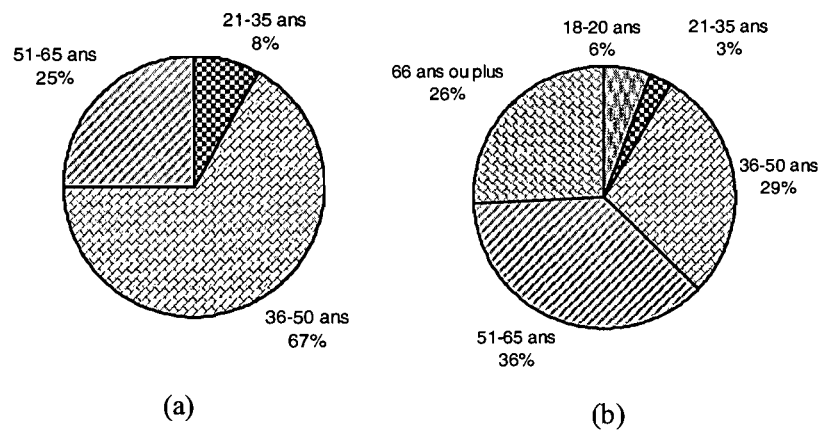


Figure 4.1 Répartition des tranches d'âge des répondants aux jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b)

De plus, les résultats obtenus montrent qu'il y a une différence significative entre le nombre de femmes et d'hommes qui ont accepté de répondre dans les

deux jardins communautaires (Tableau 4.1). Dans les deux jardins, le nombre de femmes répondantes est plus élevé que celui des hommes, cela peut s'expliquer par le fait que l'activité du jardinage communautaire attire davantage le sexe féminin.

Tableau 4.1 Pourcentage des sexes des répondants dans les jardins communautaires étudiés

Catégorie	de la Savane (%)	Angrignon (%)
Homme	33.3	47.1
Femme	66.7	52.9

4.1.2 Le pays d'origine

Selon les résultats présentés dans la figure 4.2, les jardiniers proviennent de pays divers.

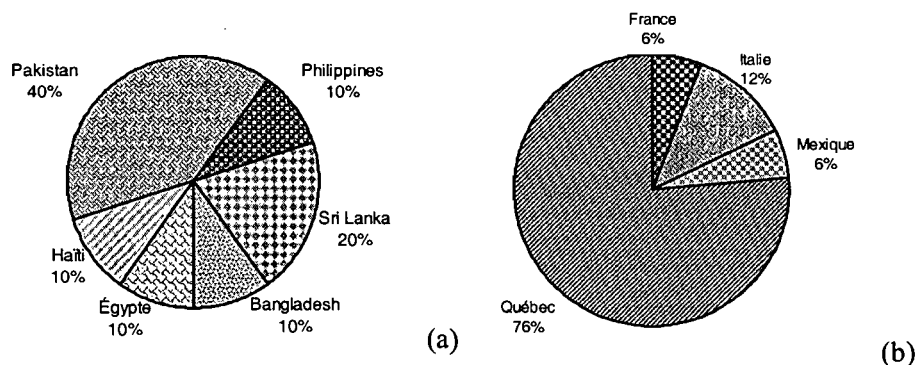


Figure 4.2 Le pays d'origine des répondants de deux jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b)

Dans le jardin de la Savane, les jardiniers sont surtout d'origine asiatique. Ils viennent, entre autres, du Bangladesh, de l'Égypte, des Philippines et du Sri Lanka, cependant la majorité est pakistanaise. Dans le jardin communautaire Angrignon, les pays d'origine des jardiniers ne sont pas aussi variés, cela se

situe entre la France, l'Italie, le Mexique avec une majorité de jardiniers du Québec.

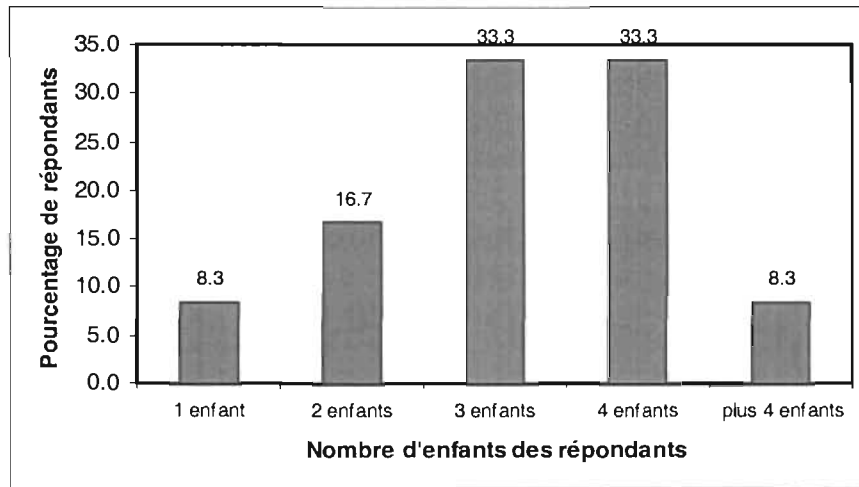
4.1.3 L'état civil des jardiniers répondants et le nombre d'enfants

Le résultat obtenu concernant les deux jardins nous montre que la majorité des répondants sont mariés; mais le pourcentage est significativement différent entre les deux emplacements. En effet, dans le jardin de la Savane, le nombre de personnes mariées interrogées est presque le double que celui du jardin Angrignon (Tableau 4.2).

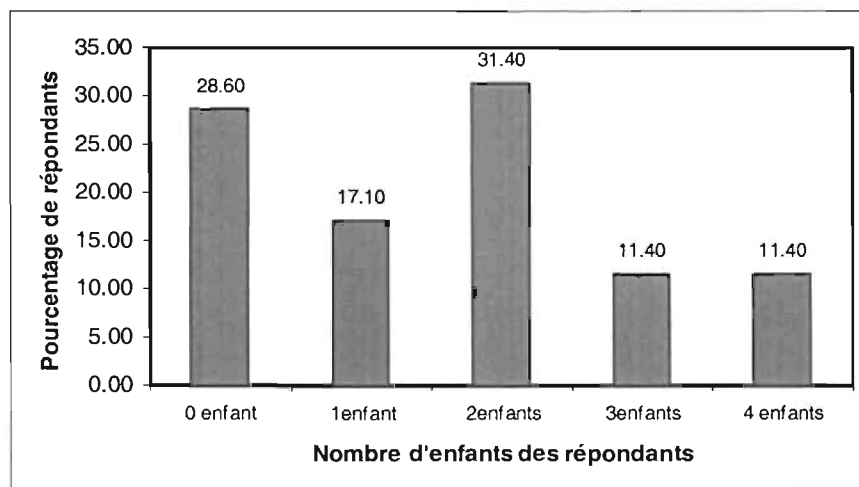
Tableau 4.2 L'état civil des répondants dans les jardins communautaires étudiés

Catégorie	de la Savane (%)	Angrignon (%)
Marié	83.3	40
Divorcé	16.7	20

Une fois ce recensement fait, nous nous sommes penchés sur le nombre d'enfants qu'ont les répondants. À ce niveau aussi, on remarque une différence nette entre les deux emplacements. Dans le jardin communautaire Angrignon, les jardiniers interrogés sans enfant, ou en ayant un ou deux enfants, sont majoritaires. Tandis que dans le jardin de la Savane, les répondants ayant trois ou quatre enfants occupent une grande partie de cette population. Cependant, les répondants ayant seulement un enfant, ou plus de quatre, sont peu nombreux (Figure 4.3).



(a)



(b)

Figure 4.3 Nombre d'enfant(s) des répondants de la Savane (a) et Angrignon (b)

4.1.4 Les années d'expérience en jardinage

Concernant les années d'expérience en matière de jardinage, les résultats nous montrent que dans le jardin de la Savane, trois jardiniers répondants possèdent 11 ans et plus de pratique du jardinage, alors qu'à Angrignon ce chiffre atteint

dix personnes. Dans les deux emplacements étudiés, la majorité des jardiniers répondants ont entre 2 et 4 ans d'expérience, mais par rapport à l'ensemble des jardins communautaires étudiés, la moyenne se situe entre 5 et 7 ans (Figure 4.4).

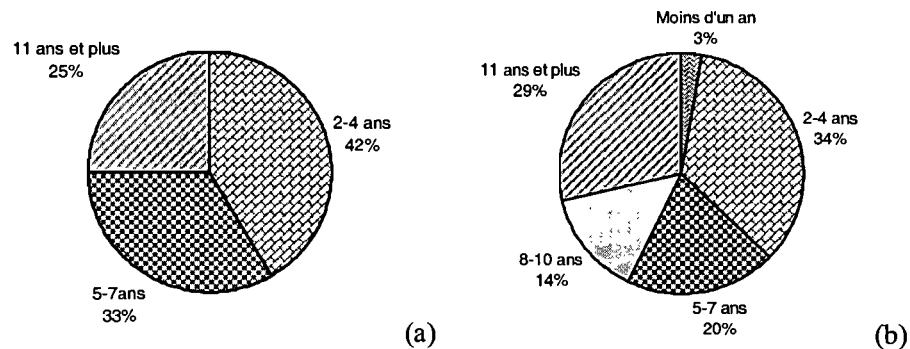


Figure 4.4 Les années d'expérience des jardiniers répondants de la Savane (a) et Angrignon (b)

4.1.4.1 Expérience de jardinage versus le sexe des répondants

Dans cette recherche, nous avons constaté qu'au jardin Angrignon, il y a une relation entre le sexe et le nombre d'années d'expérience des répondants (Figure 4.5). Il s'avère que les hommes interrogés ont plus d'expérience dans la pratique du jardinage que les femmes. La connaissance au niveau de la culture des plantes relevant en grande partie de l'expérience. Le résultat de cette recherche montre que plus le jardinier est âgé, plus il a acquis de l'expérience.

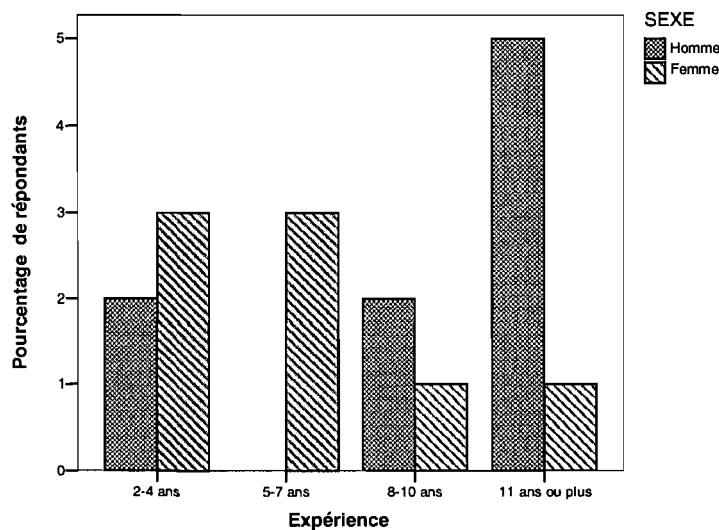


Figure 4.5 Nombre d'années d'expérience à Angrignon (femmes et hommes)

4.1.5 L'acquisition de l'information sur la culture des plantes

Les jardiniers répondants appliquent différentes méthodes afin d'acquérir une connaissance de la culture des plantes, que ce soit à travers l'expérience des autres, celle qui leur est propre, en ayant recours à des livres spécialisés ou à des animateurs en horticulture. Dans le jardin de la Savane, selon le degré d'importance, 58.3% des répondants utilisent leur propre expérience, 50% demandent à leurs amis afin d'avoir les renseignements nécessaires, 16.7% utilisent des livres et 16.7% demandent conseil aux animateurs de jardin communautaire. Dans le jardin Angrignon, pour sa part, 65.7% des jardiniers répondants font appel à leurs amis, 57.1% utilisent leur propre expérience, 22.9% consultent des livres pour obtenir les informations nécessaires, et 11.4% disent se renseigner auprès des animateurs en horticulture (Tableau 4.3).

Tableau 4.3 Les modes d'acquisition d'information sur la culture des plantes

Catégorie	de la Savane (%)	Angrignon (%)
Utilise sa propre expérience	58.3	57.1
Demande à des amis	50	65.7
Consulte les livres	16.7	22.9
Demande conseil aux animateurs de jardin	16.7	11.4

4.1.6 Les différentes utilisations des produits récoltés

Généralement, tous les jardiniers répondants consomment leurs produits récoltés pendant la saison. Le surplus est distribué à des amis ou membres de la famille. Les réponses obtenues à la question qui porte sur l'utilisation et la consommation des produits récoltés sont présentées dans le tableau 4.4. Les résultats se basent sur quatre modes d'utilisation. Dans le jardin de la Savane, tous les jardiniers répondants partagent leurs produits avec leurs amis. 75% les consomment avec leur famille, 50% gardent leurs produits au réfrigérateur, et 16.7% en font la transformation. Dans le jardin Angrignon, 82.9% des jardiniers répondants les consomment avec leur propre famille, 60% donnent leurs produits à la famille et aux amis, 34.3% disent faire de la transformation, et 17.1% les gardent au réfrigérateur.

Tableau 4.4 Les finalités de la production

Éléments d'analyse sur l'utilisation des aliments récoltés	de la Savane (%)	Angrignon (%)
Partage avec des amis, famille	100	60
Consomme à la maison	75	82.9
Garde au frigo	50	17.1
Fait de la transformation	16.7	34.3

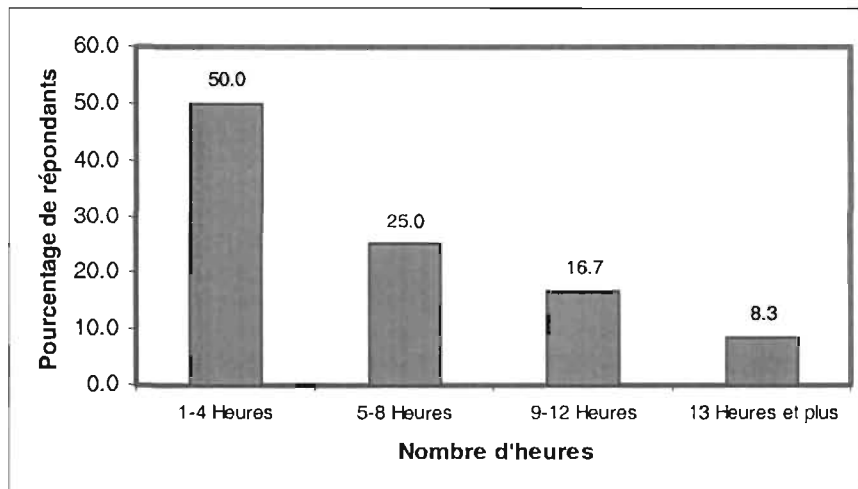
4.1.7 Les cultures des plantes

Il faut signaler que selon le règlement de la Ville de Montréal, les jardiniers ne peuvent pas cultiver toutes les plantes, comme les plantes vivaces par rapport aux plantes annuelles, par exemple. Les plants utilisés dans les deux jardins sont surtout des légumes : des tomates, des poivrons verts, des carottes, de la laitue, des aubergines, du brocoli, des épinards, du concombre, des choux-fleurs, des radis, des haricots, des oignons, du navet, du céleri, de l'ail, des piments, et parfois du jasmin, voire même du thé. Nous avons cependant observé que la majorité des parcelles ont des plants de tomates, du basilic ou des plantes ornementales à fleurs.

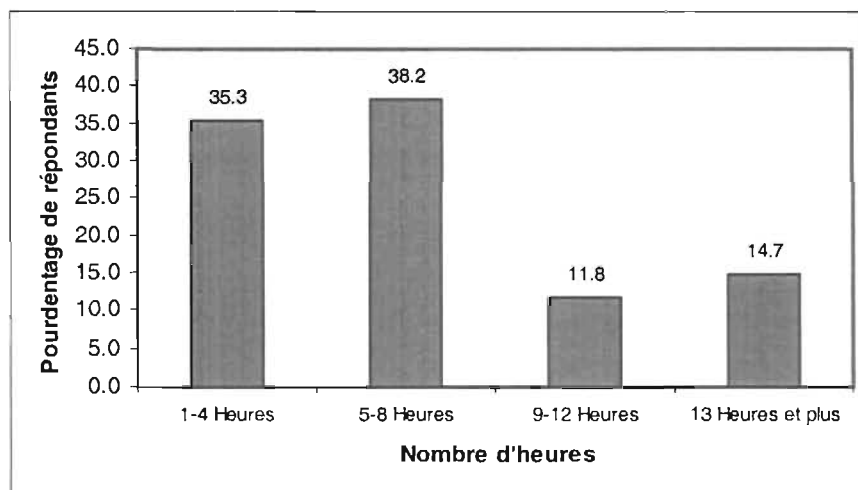
L'activité du jardinage communautaire est importante au sein de la population des jardiniers, car elle contribue en partie à répondre aux besoins alimentaires des jardiniers. Les communautés culturelles étant variées, ceci renforce les échanges de récoltes entre les différents citoyens-jardiniers. De plus, les espèces cultivées sont tellement différentes les unes des autres que la biodiversité se trouve ainsi enrichie.

4.1.8 Le nombre d'heures de travail dans le jardin

Les réponses obtenues à la question posée concernant le nombre d'heures passées à jardiner nous permet de savoir de façon générale le temps que les répondants consacrent à cette activité. Selon les résultats présentés à la figure 4.6, nous constatons que la plupart des jardiniers répondants préfèrent travailler entre 1 à 8 heures par semaine, et rares sont ceux qui y passent plus de 9 heures (Figure 4.6).



(a)



(b)

Figure 4.6 Nombre d'heures de travail dans les jardins de la Savane (a) et Angrignon (b)

4.2 Motivations de ceux qui adoptent le jardin communautaire

Selon différentes études, les motivations des jardiniers à opter pour un jardin communautaire sont bien multiples. Afin de mieux connaître et cerner les émotions et les intérêts des jardiniers vis-à-vis de leur jardin, une question a été posée avec les rubriques suivantes : aimer faire du jardinage, l'exercice physique, socialiser avec d'autres personnes, préparer des végétaux et des fruits correspondant aux habitudes alimentaires issues du pays d'origine, avoir des produits bon marché, avoir un esprit d'entraide communautaire, consommer des produits naturels, et combiner le jardinage avec la visite du parc (Tableau 4.5).

Tableau 4.5 Motivations des répondants qui adoptent le jardin communautaire

Éléments d'analyse sur les motivations	de la Savane (%)	Angrignon (%)
Faire du jardinage	58.3	60
Comme exercice physique	66.7	48.6
Visiter les autres	25	37.1
Produire pour eux-mêmes	8.3	25.7
Avoir des produits moins chers	8.3	22.9
Pour l'esprit d'entraide communautaire	58.3	22.9
Avoir des produits reliés aux habitudes alimentaires	41.7	17.1
Combiner avec la visite du parc	8.3	14.3
Consommer des produits naturels bons pour la santé	16.7	22.9

Dans le jardin communautaire de la Savane, par ordre d'importance, 66.7% des jardiniers répondants font le jardinage pour l'exercice physique, 58.3% aiment faire du jardinage, 58.3% le font par esprit d'entraide communautaire, 41.7% préparent des produits correspondant à leurs habitudes alimentaires, 25% viennent au jardin pour visiter les autres, 16.7% ont l'intention de consommer des produits naturels bénéfiques pour leur santé, 8.3% combinent le travail avec

la visite du parc, 8.3% veulent des produits moins chers, et enfin 8.3% favorisent la production par elle-même.

Dans le jardin communautaire Angrignon, par ordre d'importance, 60% des jardiniers répondants font du jardinage, 48.6% font du jardinage pour l'exercice physique, 37.1% viennent au jardin pour visiter les autres, 25.7% encouragent la production par elle-même, 22.9% estiment avoir des produits moins chers, 22.9% le font par esprit d'entraide communautaire, 22.9% ont l'intention de consommer des produits naturels bénéfiques pour leur santé, 17.1% préparent des produits correspondant à leurs habitudes alimentaires, et 14.3% combinent l'activité avec la visite du parc.

4.2.1 Les variables dans la motivation au jardinage

Le contact avec la nature constitue un loisir qui attire les jardiniers de diverses origines. Notre étude dans le jardin Angrignon démontre que le temps passé dans le jardin est différent selon le pays d'origine. Cela montre que les répondants québécois, par exemple, passent moins de temps dans le jardin que ceux d'autres origines ethniques (Figure 4.7). En outre, les jardiniers provenant de pays étrangers préfèrent davantage faire le jardinage que les jardiniers d'origine québécoise (Figure 4.8).

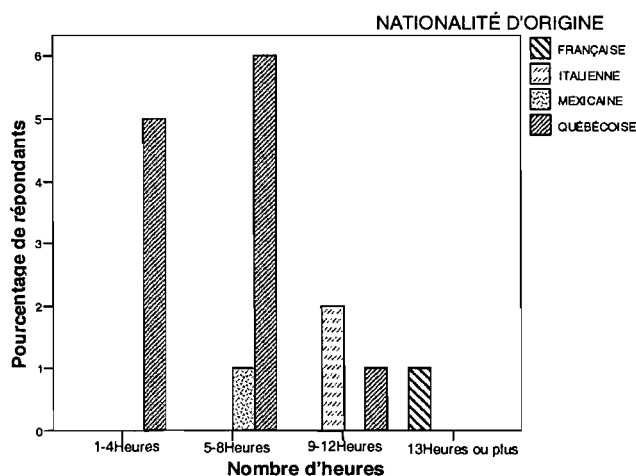


Figure 4.7 Nationalité d'origine versus le nombre d'heures passées dans le jardin communautaire Angrignon

Les résultats suivants ont été obtenus dans le jardin Angrignon. La relation entre le sexe des répondants et les différentes variables s'explique par le fait que les femmes interrogées utilisent davantage leur propre expérience que les hommes dans le jardinage. Selon cette étude la plupart des femmes interrogées aiment s'adonner au jardinage plus que les hommes. Cependant, ces derniers répondants sont plus motivés à avoir des produits de la terre correspondant à leurs habitudes alimentaires que les femmes. Nous avons déjà mentionné qu'une des motivations à faire du jardinage communautaire consiste à aider les autres. Selon cette étude, ce sentiment est plus fort chez les femmes répondantes que chez les hommes interrogés.

Pour certains répondants, le jardinage est une occasion de cultiver des produits qui correspondent à leurs habitudes alimentaires (Figure 4.9). Dans le jardin Angrignon, concernant les jardiniers d'origine québécoise, cette question n'a pas grande importance puisque le marché alimentaire répond très bien à leurs besoins. Cependant, pour les répondants de d'autres origines, ce facteur relève une grande importance en raison notamment de la non disponibilité, ou la

rareté, dans les épicerie de certains produits alimentaires répondant mieux à leurs habitudes alimentaires.

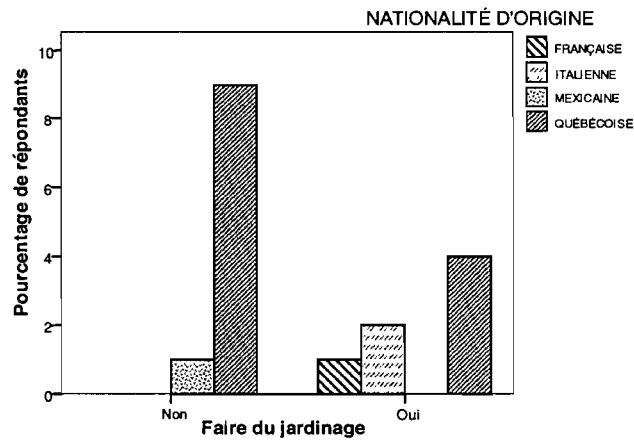


Figure 4.8 Nationalité d'origine versus l'activité du jardinage au jardin communautaire Angrignon

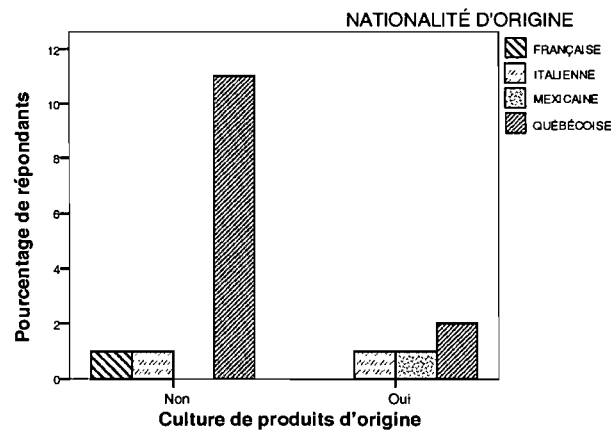


Figure 4.9 Culture de produits d'origine versus la nationalité d'origine au jardin communautaire Angrignon

Le statut civil des jardiniers est également important. Cette étude montre que dans le jardin Angrignon, les répondants mariés ont plus tendance à aider les autres dans les tâches reliées au jardin, tandis que pour les répondants divorcés, cet aspect n'est pas très important. Il existe alors une relation entre le statut familial des jardiniers interrogés et la socialisation dans le jardin (Figure 4.10).

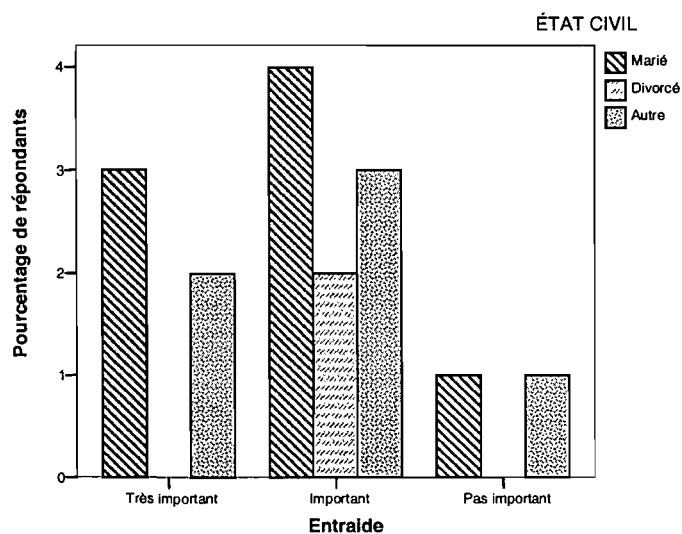


Figure 4.10 Entraide versus l'état civil des répondants au jardin communautaire Angrignon

4.3 Le jardin communautaire en tant que capital social

Selon les différentes recherches, l'activité du jardinage peut se présenter comme un élément qui améliore la vie sociale des jardiniers. Par conséquent, nous avons réservé une rubrique pour évaluer le rôle social que joue le jardin dans la vie quotidienne des jardiniers répondants comme le montre le tableau suivant (Tableau 4.6).

Tableau 4.6 Le jardinage et la socialisation

Les jardins communautaires considérés comme un espace de sociabilité			
	Très important	Important	Pas important
de la Savane	41.7	50	8.3
Angrignon	51.7	40	2.9
Vous aimez aider les autres dans le jardin			
	Très important	Important	Pas important
de la Savane	33.3	66.7	0
Angrignon	41.2	50	8.8
Je peux partager mes produits avec les autres			
	Très important	Important	Pas important
de la Savane	41.7	33.3	25
Angrignon	50	41.2	8.8
C'est un endroit pour fêter, méditer et célébrer des anniversaires			
	Très important	Important	Pas important
de la Savane	16.7	16.7	66.7
Angrignon	20	14.3	65.7
Cette activité aide à dissiper les problèmes de la vie quotidienne			
	Très important	Important	Pas important
de la Savane	33.3	33.3	33.3
Angrignon	62.9	22.9	14.3

Le jardin communautaire, comme les autres espaces publics urbains, accueille différentes personnes au niveau du genre, de l'âge, de la nationalité, de la classe sociale, etc. Les résultats obtenus dans le cadre de notre recherche démontrent que le rôle social du jardin communautaire occupe une place prépondérante au sein de la population des jardiniers interrogés.

L'entraide et le partage des produits avec les autres sont parmi les motivations qui encouragent les répondants à faire cette activité. Selon le tableau 4.6, la majorité des jardiniers interrogés sont motivés par ces raisons pour venir au jardin (Tableau 4.6). De même, la majorité des répondants ne favorisent pas le jardin communautaire comme endroit pour faire des festivités. Traditionnellement, il est courant d'organiser certaines fêtes dans le jardin

communautaire. Mais actuellement, en raison de la diminution de l'intérêt pour les festivités chez les jardiniers interrogés, le manque d'argent et aussi le manque de collaboration des présidents de jardin, très peu de fêtes collectives sont organisées. Seul le jardin communautaire Angrignon a organisé une épluchette de blé d'inde durant l'été 2006.

Nous avons également noté que le jardin communautaire permet d'aider et d'apporter une solution aux problèmes de la vie quotidienne des répondants, mais ce sentiment est plus présent chez les répondants du jardin Angrignon, que chez ceux du jardin de la Savane.

Partager les récoltes est une autre façon d'utiliser les produits obtenus par l'activité du jardinage. Dans le jardin de la Savane, tous les jardiniers interrogés partagent leurs produits avec les autres, tandis qu'au jardin Angrignon, selon la figure 4.11, le partage des récoltes est beaucoup plus important pour les répondants québécois que pour les autres.

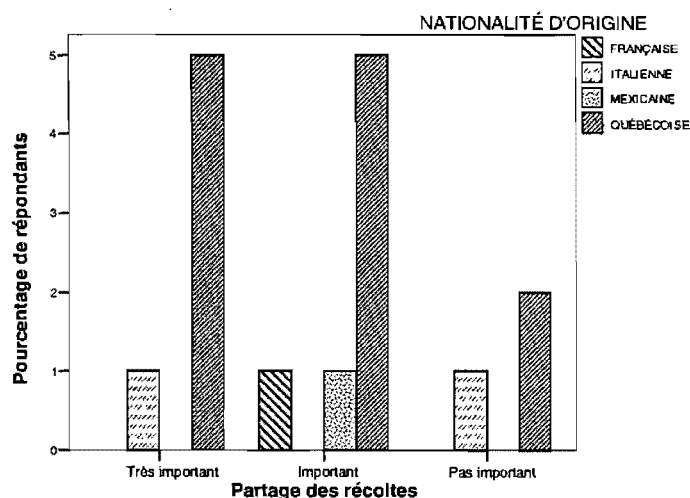


Figure 4.11 Nationalité d'origine versus le partage des récoltes au jardin communautaire Angrignon

4.4 L'emplacement du jardin communautaire

Pour connaître l'opinion des usagers par rapport à la localisation du jardin communautaire (près d'un arrêt d'autobus ou de métro, proche des lieux de résidence ou dans un parc), une question a été posée. La réponse à cette question nous dévoile l'emplacement favori du jardin communautaire par rapport au lieu de résidence des jardiniers répondants. Selon notre recherche (Tableau 4.7), la majorité des jardiniers interrogés préfèrent un jardin communautaire situé près de chez eux. En fait, dans le jardin de la Savane, 91.7% des répondants affirment qu'il y a moins d'un kilomètre entre leur jardin et leur résidence par rapport à 80% des jardiniers interrogés à Angrignon. Les jardiniers interviewés habitant plus de deux kilomètres de leur jardin sont en minorité. Dans le jardin de la Savane, il y a seulement une personne, d'origine égyptienne, qui habite à environ 4 à 5 km du jardin; car elle n'a pas réussi à trouver une place près de chez elle. Parmi les 47 jardiniers ayant répondu au questionnaire, il y a neuf personnes qui voudraient que le jardin soit situé dans un parc, et parmi les répondants, ceux qui favorisent un jardin près d'un arrêt d'autobus sont moins nombreux.

Le sentiment de sécurité est très important dans le jardinage communautaire, car il y a toujours un risque de vol des récoltes. Selon les résultats obtenus, la majorité des jardiniers questionnés à cet effet affirment que l'emplacement du jardin communautaire dans un parc peut leur procurer un sentiment de sécurité plus grand.

Pour connaître les avantages du jardin communautaire situé dans un parc, une question à choix multiples a été proposée, à savoir : la disponibilité des aires de jeux pour les enfants, avoir des contacts avec les visiteurs du parc, utiliser l'espace du parc pour fêter, encourager les jardiniers à améliorer la beauté du jardin.

Tableau 4.7 Préférences dans la localisation du jardin communautaire

Éléments d'analyse sur l'emplacement du jardin communautaire	de la Savane (%)	Angrignon (%)
Jardin près de chez eux	91.7	80
Dans un parc	33.3	14.3
Près d'un arrêt d'autobus ou de métro	8.3	11.4
Distance		
Moins de 1 km	91.7	51.4
2 à 3 km	0	37.1
4 à 5 km	8.3	11.4
Sécurité		
Oui	83.3	79.4
Non	16.7	20.6
L'emplacement du jardin dans le parc		
Favorise les contacts avec les visiteurs du parc	75	48.6
Accès aux jeux pour les enfants	66.7	11.4
Motivation pour améliorer la beauté du jardin	50	54.3
Endroit idéal pour faire des festivités	16.7	5.7

Un des critères concernant la localisation du jardin communautaire est qu'il soit dans un sol non contaminé et qu'il soit situé dans une zone urbaine afin d'attirer et de motiver les citoyens à la pratique du jardinage. Donc, l'installation d'un jardin à l'emplacement d'une ancienne usine ou d'une station d'essence pose des problèmes pour les jardiniers. De plus, les jardins communautaires situés dans les quartiers résidentiels urbains attirent plus de gens qu'à la banlieue, malgré le problème de la rareté d'espace libre en milieu urbain.

À la lumière de ce tableau, nous voyons bien les avantages d'un jardin communautaire situé dans un parc. Dans le jardin de la Savane, 75% des répondants ont affirmé qu'un jardin communautaire dans un parc leur permet plus de contacts avec les visiteurs, 66.7% estiment que la localisation du jardin dans un parc leur donne accès aux aires de jeux pour enfants, tandis que 50% pensent que ceci les incite mieux à prendre soin de la qualité esthétique des

plantations. Enfin, 16.7% estiment qu'un jardin communautaire dans un parc est un endroit idéal pour faire des festivités.

Dans le jardin Angrignon, 54.3% des répondants estiment qu'un jardin dans un parc les encourage à bien travailler le niveau esthétique de leur jardin, 48.6% pensent qu'ils ont plus de contacts avec les visiteurs du parc, 11.4% estiment que le jardin situé dans le parc leur donne la disponibilité d'un espace de jeu pour enfants, et enfin 5.7% considèrent que c'est un espace propice pour organiser des festivités.

4.5 Analyse

L'enquête par questionnaire nous a permis de connaître les différents paramètres de l'activité du jardinage communautaire et aussi de comprendre les points de vue et motivations des jardiniers. Ce questionnaire cherchait à étudier l'individu, la sociabilité et l'emplacement du jardin communautaire. Par conséquent, les réponses obtenues par les jardiniers interrogés sont le point central de cette recherche.

4.5.1 L'aspect démographique chez les jardiniers

Concernant l'aspect démographique chez les jardiniers, il est nécessaire de considérer que l'activité du jardinage communautaire ne se réfère pas à un groupe particulier de citoyens. Ils sont différents au niveau de l'âge, du sexe, de l'état civil, du nombre d'enfants, du pays d'origine et des années d'expérience.

4.5.1.1 Le sexe

Selon les résultats obtenus des deux jardins de la Savane et Angrignon, la majorité des répondants sont des femmes. Selon nos résultats, dans le jardin Angrignon, les femmes interrogées préfèrent travailler à l'extérieur, surtout pour le jardinage, plus que les hommes. Cependant, ce résultat semble être contradictoire avec celui présenté par Dubost (1997) concernant la France où

« le potager masculin est l'héritage d'une tradition urbaine (...). À la campagne, au contraire, le potager paysan a toujours été l'affaire des femmes ». Il demeure ainsi difficile d'arriver à la conclusion que dans cette activité l'homme s'occupe plutôt du potager et la femme de l'entretien esthétique. Il faut savoir par ailleurs que dans certains pays, comme l'Allemagne le jardinage communautaire n'est pas seulement une activité de loisir, c'est aussi un moyen de gagner son pain quotidien, surtout pour ce qui est des femmes et des immigrants (Warner, 1987).

4.5.1.2 L'âge et les années d'expérience

Concernant l'âge, la population étudiée dans le jardin de la Savane est plus jeune que celle du jardin Angrignon. Ce dernier accueille plus de jardiniers âgés de 51 ans et plus, tandis que dans celui de la Savane, où la plupart des jardiniers sont âgés entre 36 à 51 ans.

Il y a aussi le paramètre des années d'expérience qui semble être important pour notre étude. En fait, les jardiniers interrogés ayant de 2 à 4 ans d'expérience sont nombreux dans le jardin communautaire Angrignon où la population des jardiniers est plus stable, car environ 28.6% de sa population a plus de 11 ans d'expérience. Cela est dû aussi en partie à la date de création du jardin qui remonte à près de 20 ans. Dans le jardin de la Savane, la plupart des jardiniers interrogés ont entre 2 à 4 ans d'expérience, peut-être à cause du fait que le jardin n'a été installé qu'en 1999.

En outre, l'activité du jardinage attire plus de femmes que d'hommes, selon notre étude dans le jardin Angrignon, même si les hommes interrogés ont plus d'expérience dans le jardinage que les femmes. Peut-être pouvons-nous expliquer cela par le fait que l'activité potagère est plus connue comme étant une activité traditionnellement masculine (Dubost, 1997). Toutefois, les femmes interrogées mettraient mieux leur expérience à profit que les hommes.

4.5.1.3 Le pays d'origine

Le fait d'étudier le phénomène du jardin communautaire dans le contexte montréalais nous permet de constater que la ville de Montréal est une ville multiculturelle. Par rapport à notre étude, l'origine du pays des répondants dans les deux emplacements étudiés est très variée (Bangladesh, l'Égypte, Haïti, le Pakistan, les Philippines, le Sri Lanka, la France, l'Italie, le Mexique et le Québec). À cet effet, Dubost (1997) évoque que « les sociétés de jardinage sont nombreuses et diverses ». Donc la diversité des participants à l'activité du jardinage peut être une raison qui explique l'enrichissement, et par la suite, l'extension de cette pratique.

4.5.1.4 L'état civil

Dans les deux jardins communautaires étudiés, les répondants mariés sont nombreux. Cette présence est plus remarquable parmi les répondants du jardin de la Savane qu'Angrignon. Comme nous l'avons déjà expliqué, ceci est dû au fait que la majorité des jardiniers interrogés dans le jardin de la Savane sont d'origine asiatique avec une culture qui favorise la vie familiale. D'autres résultats obtenus à partir de notre enquête appuient bien cette tendance : il s'agit du nombre d'enfants des usagers. Dans le jardin Angrignon, presque la majorité des jardiniers questionnés n'ont pas d'enfant, mais dans le jardin de la Savane la plus grande partie des jardiniers ont 3 ou 4 enfants.

4.5.2 La pratique du jardinage

4.5.2.1 Les façons de le pratiquer

L'activité du jardinage demande une participation soutenue, un entretien régulier et exige également beaucoup de patience de la part du jardinier. Dans le quotidien, tout comme dans le jardin, les jardiniers comme individus ont des pratiques culturelles différentes. Les résultats obtenus démontrent que la majorité des répondants passe environ 1 à 4 heure(s) par semaine dans leur

jardin. Néanmoins, selon le comité du jardin de la Savane, il y a un manque de collaboration entre la Ville de Montréal et les jardiniers quant aux informations nécessaires concernant leurs obligations, et aussi un manque d'une réglementation stricte au niveau de l'entretien des lots. Ce comité nous a expliqué la difficulté de maintenir le désherbage tant dans les parcelles individuelles que dans les allées adjacentes. Par conséquent, dans tous les jardins, le président et le conseil du comité, avec l'appui de l'animateur horticole, ont préparé une lettre avertissant, le cas échéant, les jardiniers qui n'entretiennent pas leur jardin.

En général, les répondants préfèrent pratiquer cette activité de façon individuelle, mais certains jardiniers partagent cette activité avec leur femme. Dans certains cas où il existe des espaces de jeux pour enfants dans le jardin ou à proximité du parc, les enfants sont souvent présents pour jouer en même temps que pour s'initier au jardinage communautaire (Pedneault et al. 1996) (Figure 4.12).



**Figure 4.12 La participation des enfants dans le jardin Angrignon,
(Délavar, 2006)**

4.5.2.2 Les motivations

Une des motivations observée dans les deux jardins pour pratiquer le jardinage c'est que cela permet de faire de l'exercice physique. Selon le rapport présenté par l'Institut Canadien de la Recherche sur la Condition Physique (1997), le jardinage communautaire peut être perçu comme un exercice physique. Ce choix est d'autant plus motivé qu'aujourd'hui la vie quotidienne est de plus en plus sédentaire, en partie à cause des avancées technologiques (Hautecoeur, 2005). Par l'activité du jardinage communautaire, ceci permet aux jardiniers répondants de faire du jardinage, ce qu'ils préfèrent. Tel que Gouvion et al. (1994) l'expliquent : « le potager est comme un remède souverain contre le béton qui envahit, le stress qui monte, et les légumes sans odeur ni saveur qui ne savent plus raconter les saisons ». Alors que les standards de la vie moderne nous limitent plus ou moins à habiter dans des immeubles entourés de béton, nous arrivons à diminuer le stress de la vie quotidienne en travaillant à l'extérieur et en faisant du jardinage.

Pour certains jardiniers interrogés, l'avantage économique du jardinage n'occupe pas une grande place; habituellement ils pratiquent cette activité pour

eux-mêmes et pour le plaisir. Cependant, concernant l'aspect économique, Weber (1998) n'est pas du même avis : « dissocier, même pour les jardiniers qui utilisent le plus leur potager comme ressource alimentaire, l'avantage économique, le goût pour le produit de leur propre travail (...) et le plaisir de l'activité de jardinage pour elle-même ». Peut-être que dans le contexte montréalais, plus spécifiquement, l'activité du jardinage communautaire n'a pas une grande importance au niveau économique. En outre, certains jardiniers répondants affirment que le jardinage communautaire leur permet de consommer des aliments sains. Cela souligne bien l'idée de Cérézuelle (1996) et Boulianne (1999) concernant la dimension productive du jardinage et qui peut expliquer la motivation qu'il y a à utiliser des aliments de qualité tout en respectant le processus de production. De façon générale, dans les jardins communautaires montréalais, l'utilisation des produits chimiques est interdite au niveau de l'entretien (Ville de Montréal, 2004). Par conséquent, les produits obtenus dans le jardin communautaire devraient être plus sains.

Nous avons noté que le jardinage peut également renforcer le sentiment de confiance en soi. À cet effet, Weber (1998) mentionne que l'activité du jardinage présente plusieurs avantages comme la rentabilité économique et l'amour des plantes. Mais il y a aussi la construction de l'estime de soi. En faisant pousser des plantes, le jardinier trouve qu'il est capable de produire, il se voit ainsi comme un membre actif dans la société. En outre, certains jardiniers interrogés aiment venir au jardin pour rendre visite aux autres. Selon Bouvier (2001), « le jardin peut en effet permettre de sortir de l'isolement de la sphère privée et de rencontrer d'autres personnes. Surtout pour les gens qui habitent seuls, c'est une occasion d'être avec les autres. »

Dans certaines villes, comme Montréal qui regroupe des personnes de différentes origines ethniques, l'activité du jardinage communautaire est une occasion de cultiver des plantes correspondantes à leur habitude alimentaires. Tel que Dubost (1997) l'explique : « un jardinage populaire lié aux besoins et

aux tâches de la vie quotidienne ». Et cela sera encore plus motivant s'il y a certaines plantes que nous ne pouvons pas trouver sur le marché local. Dans le jardin Angrignon, pour les usagers d'origine québécoise, le fait de pouvoir s'offrir des produits spécifiques n'est pas la première raison pour pratiquer cette activité. Cependant, pour les jardiniers provenant d'autres pays, ce facteur relève d'une grande importance en raison notamment de la non disponibilité, ou de la rareté, sur le marché de certains produits répondant mieux à leurs habitudes alimentaires.

En outre, les jardiniers cultivent différents types de plantes mais, dans les deux jardins étudiés, ce sont surtout des légumes. Nous avons pu observer que la majorité des parcelles comprennent des plants de tomates, de basilic et aussi de plantes fleuries.

L'activité du jardinage communautaire permet donc avant tout de répondre aux besoins alimentaires des jardiniers issus des pays étrangers. D'abord, chacun a sa propre manière de jardiner. Ensuite les répondants aiment partager leur produit avec leurs amis. Enfin, plusieurs qui conservent ou congèlent le surplus de leurs produits le font à titre d'investissement personnel.

4.5.2.3 L'apprentissage du jardinage

Les façons d'acquérir des connaissances sur la culture des plantes sont variées. Cependant, les jardiniers interrogés dans cette recherche n'ont pas tendance à se renseigner fréquemment auprès de l'animateur du jardin communautaire; ceci peut être dû à une certaine gêne ou timidité. De même, ils ne cherchent pas beaucoup à se documenter, car un bon nombre de ces jardiniers ne maîtrisent pas la langue française ou anglaise, et certains sont même analphabètes. Ils utilisent donc leur expérience personnelle ou demandent à leurs amis. En échangeant du matériel, des produits et des connaissances, des relations sociales se tissent entre les jardiniers. Tel que Routaboule et al. (1995) l'ont remarqué : « le jardinage est une activité qui par essence conduit à la participation et au

partage. Tous les jardiniers, bien qu'à des degrés divers, sont amenés à échanger, discuter et socialiser à partir de leurs travaux. »

4.5.3 Les relations sociales

Dans le jardin Angrignon, les jardiniers interrogés y passent plus d'heures que ceux de la Savane. Cela peut s'expliquer par le fait que les jardiniers à Angrignon sont plus âgés et qu'ils sont à la retraite. Par ailleurs, dans le jardin Angrignon, les jardiniers québécois y passent moins de temps que ceux des autres origines ethniques. Il faut signaler que plus on passe de temps dans le jardin, plus on tisse des relations entre les usagers. Cela est confirmé par Pedneault et al. (1996) qui soutiennent que « les échanges de conseils, aussi bien que de légumes, sont d'ailleurs l'un des meilleurs moyens pour favoriser les contacts sociaux. »

Fait intéressant, nous avons constaté, à partir des questionnaires, que les jardiniers interrogés dans les secteurs étudiés se connaissent mal entre eux, à l'exception des plus anciens qui sont bien familiers les uns avec les autres. Nous savons que la fréquence des visites, leur durée et la disponibilité du jardinier peuvent à long terme favoriser les échanges sociaux. Selon notre recherche, les répondants favorisent le développement de la sociabilité dans les jardins; ce qui permet de mieux se connaître, d'échanger des conseils et de s'entraider. Grafmeyer (1994) a bien souligné cette relation : « dans le jardin les interactions sont nécessairement nombreuses ». Nous avons constaté que le sentiment d'entraide est plus présent chez les répondants mariés, et il est aussi plus fort chez les femmes que chez les hommes. Cette étude démontre que partager des produits, échanger des conseils et s'entraider, cela est forcément favorable à l'activité du jardinage, du point de vue des jardiniers interrogés.

De façon générale, la présence des jardiniers dans le jardin communautaire rend les activités plus conviviales, l'entretien des parcelles communes et des allées

créée des occasions pour que les gens se rapprochent les uns des autres. Il y a aussi la célébration des fêtes communautaires. Même si nos informations indiquent que les jardiniers interrogés s'intéressent de moins en moins à l'organisation des fêtes collectives, les responsables de jardins devraient encourager le retour à ces pratiques. Car selon Pedneault et al. (1996) « les jardiniers communautaires qui fonctionnent le mieux sont ceux qui ont le souci de la démocratie et l'implication des membres, sous tous les aspects ». Une telle implication peut améliorer la relation entre les jardiniers afin de construire un espace social agréable et convivial.

Dans les deux jardins étudiés, célébrer des fêtes collectives n'est pas une activité de prédilection. Il y avait, traditionnellement, une tendance à célébrer dans les jardins communautaires (Bouvier, 2001). À l'heure actuelle, en raison de la diminution de cette tendance chez les jardiniers interrogés, le manque d'argent et aussi le manque de collaboration de la part des présidents de jardin, l'organisation des fêtes collectives est en train de disparaître. À l'effet de la seule festivité organisée dans les deux jardins, soit une épluchette de blé d'inde à l'été 2006, le président du jardin Angrignon a consacré une bonne partie du terrain à la culture de cette plante.

4.5.4 La localisation du jardin

Selon notre étude, la majorité des jardiniers répondants habitent à proximité du jardin fréquenté. Notre recherche montre que seulement une petite portion des répondants habite à plus de 3 ou 4 km du jardin communautaire. Selon Muller (1979), nous trouvons davantage de citadins dans les jardins situés dans un quartier résidentiel. Généralement, un jardin communautaire situé en banlieue n'attire pas les gens de la même façon. Pedneault et al. (1996) expliquent que « l'environnement immédiat, la proximité des habitations, les facilités d'accès et de services (dépanneur, restaurant, etc.) influencent le client ». Donc, cela peut affecter le rôle social du jardin.

Par ailleurs, il y a actuellement un manque d'espace libre en milieu urbain. La construction de nouveaux jardins communautaires en banlieue serait donc un moyen de régler ce problème. Weber (1998) indique que la plupart des jardins familiaux en France sont situés en banlieue, et c'est une évidence que l'aspect social de ce type de jardin est affecté par la distance entre les jardins et les résidences des jardiniers. Pour ce qui est de la ville de Montréal, une des politiques prises pour régler ce problème est la construction de jardins communautaires dans les parcs (Pfeiff, 2004). Selon nos résultats, plusieurs jardiniers favorisent cette localisation du jardin communautaire pour différentes raisons. Cela peut donner plus de chance d'avoir des contacts avec les visiteurs du parc, entre autres. Tel que Weber (1998) l'explique « le jardin ouvrier permet d'analyser les regards portés par des visiteurs attirés comme sociologues, hommes politiques, photographes, etc. ». Cela peut donc améliorer la sociabilité du jardin. Certains préfèrent que le jardin soit situé dans un parc en raison de la disponibilité des aires de jeux pour les enfants. De façon générale, un jardin communautaire idéal devrait comporter un espace particulier pour les jeux d'enfants (Pedneault et al. 1996). Les résultats de notre recherche montrent que les familles ayant des enfants favorisent la localisation de jardins communautaires dans un parc. Selon Pedneault et al. (1996), « la disponibilité des jeux pour enfants favorise une clientèle familiale ». Par conséquent, le niveau de sociabilité du jardin communautaire pourrait être renforcé avec la présence des familles. Ceci serait également favorable à l'éducation des enfants qui découvrent les activités potagères. De plus, une localisation dans un parc encourage les jardiniers à travailler l'esthétique de leur jardin.

Notre enquête auprès des jardiniers démontre que la localisation du jardin communautaire dans un parc leur donne un sentiment de sécurité, car malheureusement le problème de vol est toujours présent. Selon Pedneault et al. (1996), « la proximité de la résidence favorise une meilleure surveillance ».

Cette proximité donne un sentiment de sécurité aux jardiniers, ainsi qu'elle leur permet un meilleur entretien du jardin à cause d'une fréquentation plus assidue.

CHAPITRE 5 Discussion des résultats

Les résultats obtenus suite au questionnaire nous ont permis de définir l'activité du jardinage, la situation du jardinier par rapport à son travail, ainsi que les échanges dans le domaine. Cette recherche nous a également offert la possibilité d'étudier les relations sociales dans un environnement public urbain, comme les jardins communautaires, et notre réflexion s'est basée essentiellement sur l'étude des opinions des jardiniers interrogés sur le terrain. Les prochaines lignes sont consacrées à une discussion des résultats, en commençant par une présentation des jardiniers et de leurs motivations à pratiquer le jardinage.

5.1 Les individus dans les jardins communautaires étudiés

L'activité de jardinage communautaire ne se limite pas à un groupe particulier de citoyens (Routaboule et al. 1995). En effet, les jardiniers rencontrés représentent une variété de genre, d'âge, de pays d'origine, d'état civil (marié ou divorcé) et du nombre d'enfants. Cependant, nous avons remarqué qu'il y a plus de femmes que d'hommes jardiniers. Elles sont plus intéressées par cette activité, car la pratique du jardinage améliore leur situation sociale. En fait,

elles cultivent le sentiment d'entraide et elles développent des relations avec autrui. Dans le même ordre d'idées, les répondants qui sont mariés ont une aptitude plus marquée pour aider les autres que les répondants vivant seuls, qui présentent un plus grand sentiment d'individualisme. Rappelons que la majorité des jardiniers interrogés sont mariés.

Comme nous l'avons constaté, la clientèle du jardin de la Savane est en général plus jeune qu'au jardin Angrignon. En outre, il y a plus d'enfants dans ce premier jardin et ils sont plus jeunes. À la lumière de notre analyse, nous croyons que les jardiniers interrogés au jardin de la Savane favorisent un tel espace, car on y trouve des jeux pour enfants. Les entrevues révèlent en effet que les répondants de la Savane préfèrent que le jardin communautaire soit localisé dans un parc. Pendant que les parents travaillent, les enfants peuvent jouer dans les installations du parc. C'est aussi l'opportunité de sensibiliser les enfants à l'environnement et au monde du jardinage.

Si l'analyse ne nous permet pas de conclure que le nombre d'enfants a un lien avec la sociabilité dans le jardin, nous pouvons cependant avancer que les familles interrogées sont, de façon générale, plus intéressées à entretenir des liens d'entraide avec les autres jardiniers.

L'âge des répondants est aussi un facteur qui varie d'un jardin à l'autre. Selon le règlement de la Ville de Montréal, à partir de 18 ans, les citoyens peuvent participer aux activités du jardin communautaire. Mais dans les cas étudiés, la majorité des personnes interrogées étaient âgées entre 35 et 66 ans. Fait intéressant, le sentiment d'entraide semble s'accroître avec l'âge. Ainsi les personnes âgées que nous avons interrogées font davantage preuve de solidarité envers les autres jardiniers que les plus jeunes.

Le caractère multiculturel de la ville de Montréal s'affirme dans ces jardins communautaires qui accueillent des citoyens d'origine ethnique différente. Il apparaît, cependant, que les Québécois interrogés fréquentent moins souvent et

moins longtemps leur lot dans le jardin communautaire que les autres répondants d'origine étrangère. Il est à noter qu'une fréquentation assidue affecte positivement la sociabilité.

La prochaine section décrit l'aspect social des jardins communautaires qui se réalise malgré l'individualité de la pratique du jardinage et l'hétérogénéité des jardiniers.

5.2 La sociabilité dans les jardins communautaires étudiés

Bouvier (2001) affirme que « les jardins communautaires sont en fait des espaces qui semblent plus permettre l'entre soi que le développement des relations sociales de voisinage sous forme de liens faibles ». Grâce à notre questionnaire, nous pouvons affirmer effectivement que le jardin communautaire, en tant qu'espace public urbain, favorise la construction de certaines relations sociales. Cette sociabilité peut se manifester par différentes pratiques, comme l'entraide pour régler les problèmes quotidiens, l'échange de visites et le partage des produits récoltés. De plus, nous avons remarqué que le travail dans ces jardins peut représenter une occasion de valoriser des liens familiaux. Par exemple, au jardin de la Savane, un frère et une sœur cultivent des lots voisins.

En outre, la relation forte qui unit les anciens jardiniers du jardin Angrignon montre bien qu'il y a une notion de fidélité et de respect des rapports sociaux. Malgré la diversité des jardiniers interrogés, l'activité communautaire demeure importante par l'échange de plantes, de produits récoltés et aussi des renseignements concernant les techniques de plantation.

Notons que différentes activités dans le jardin peuvent améliorer les relations sociales entre jardiniers. Une des activités traditionnelles est celle de la fête collective. Malheureusement, en raison du manque d'argent, d'organisation et

de collaboration, cette activité ne se pratique que dans un nombre très limité de jardins montréalais.

Notre recherche fait donc la démonstration qu'il existe bel et bien une sociabilité dans les jardins étudiés. Voyons maintenant comment cette analyse nous permet de valider notre hypothèse.

5.3 Validation de l'hypothèse

Différentes dimensions peuvent être étudiées dans le concept du jardin communautaire, telles que l'aspect alimentaire, environnemental, économique, social, éducatif et esthétique. À travers cette recherche, nous avons essayé de réfléchir à la question suivante : est-ce que la situation du jardin communautaire (comme espace public urbain) a une influence sur la vie sociale des citadins-jardiniers vivant à Montréal ? Afin de répondre à cette question, nous avons voulu vérifier l'hypothèse qui suppose que « les relations sociales entretenues dans un jardin communautaire situé dans un parc sont influencées par son emplacement. »

C'est un fait que la localisation d'un jardin communautaire influence fortement le nombre et le type d'individus qui le fréquentent. Par type d'individus, nous entendons des catégories basées sur le genre, l'âge, l'état civil et le fait d'avoir une famille ou non. Concernant nos deux cas, le jardin de la Savane et celui d'Angrignon, ils sont insérés dans des milieux différents (arrondissement, grandeur du parc, portrait du quartier, etc.) et attirent donc une clientèle différente. La plupart des jardiniers répondants fréquentent le jardin à proximité de leur résidence et c'est ainsi qu'ils le préfèrent. En général, les personnes interrogées ne favorisent pas nécessairement un jardin communautaire proche d'un service commun ou d'une ligne de transport, mais sont plutôt motivées à fréquenter le jardin de leur quartier.

Nos deux jardins à l'étude sont situés dans des quartiers résidentiels. Il nous est donc impossible de comparer avec un jardin situé dans un espace industriel. Par contre, grâce à la littérature, nous pouvons avancer que la fréquentation d'un jardin communautaire situé dans une zone industrielle n'est pas la même que celle d'un jardin implanté dans un quartier résidentiel. De façon générale, les jardins les plus fréquentés sont ceux situés dans un quartier résidentiel (Muller, 1979). Nous avons vu que l'environnement immédiat, la proximité des habitations et des services et la facilité d'accès influencent le client. Donc, la localisation du jardin communautaire en milieu urbain peut améliorer la sociabilité et la fréquentation du jardin. Cependant, le manque d'espace libre en milieu urbain présente un obstacle devant l'implantation de nouveaux jardins communautaires. Différentes politiques ont été mises en place afin de régler ce problème, par exemple, créer de nouveaux jardins en banlieue (Weber, 1998), ou les intégrer dans les parcs urbains (Pfeiff, 2004).

Suite à notre explication dans les chapitres précédents, l'emplacement de jardins communautaires dans un parc est une politique adoptée par la Ville de Montréal afin de les intégrer dans le milieu urbain. D'une part, cela favorise la fréquentation d'une clientèle familiale. D'autre part, en étant situés à même un quartier résidentiel, la fréquentation du jardin est augmentée, surtout par les femmes. De fait, une présence plus forte de familles et de femmes contribue à améliorer les pratiques sociales dans ces jardins. Cela entre en contradiction avec l'opinion de Dubost (1997) qui considère que dans la ville, les hommes sont plus aptes à pratiquer les activités potagères.

Par ailleurs, il semble que l'activité du jardinage attire l'attention des gens de passage de classes sociales variées (Weber, 1998). Certains jardiniers questionnés préfèrent un jardin implanté dans un parc, car cela représente pour eux une occasion de rencontres et d'échanges avec les visiteurs et les gens de passage.

Le sentiment de sécurité est une nécessité humaine, et il est d'autant plus important dans un espace public tel que le jardin communautaire. Les jardiniers redoutent généralement le vol de leurs matériels ou de leurs récoltes. De ce fait, la localisation du jardin dans un quartier résidentiel (comme dans un parc) peut leur conférer cette sécurité. En revanche, l'entretien d'un jardin communautaire nécessite une certaine dose de passion et de dévouement; sa proximité à la résidence et son accès facile procurent aux jardiniers la possibilité d'y passer plus de temps sans se soucier de l'heure.

Les cas étudiés reflètent une situation propre aux espaces urbains dans lesquels ils s'insèrent. La prochaine section s'attache à la généralisation de l'analyse.

5.4 La généralisation de résultats de recherche

Selon Yin (1989), comprendre la distinction entre une généralisation statistique et une généralisation analytique est nécessaire dans l'évaluation d'une étude de cas. Dans une généralisation statistique, le chercheur fait une inférence sur une population ou un univers considéré à partir de données recueillies auprès d'un échantillon. Ce modèle de généralisation est accepté dans le cas d'une enquête. Néanmoins, les études de cas n'étant pas des unités d'échantillon, ce type de généralisation ne doit pas être retenu dans notre cas. Pour les études de cas, la généralisation analytique est généralement acceptée.

Notons que la généralisation des résultats de ce type de recherche peut poser des problèmes. Ne serait-ce que parce que chaque jardin communautaire a un environnement social et physique particulier, c'est-à-dire un environnement construit par les jardiniers formant un groupe hétérogène, notamment en termes de l'origine des pays, de l'âge et du genre. Il est possible de suggérer certaines généralisations à partir des résultats de cette recherche, mais la prudence s'impose.

5.5 Conclusion générale

Les prochaines lignes exposent les points saillants de notre recherche. Dans le cadre de celle-ci, le jardin communautaire est l'objet principal d'étude, via l'analyse des modes d'appropriation de ces espaces urbains verts qui répondent aux besoins spécifiques des citoyens.

Le jardin communautaire comprend différentes dimensions (environnementale, alimentaire, sociale, économique, esthétique, etc.) qui doivent être prises en compte dans l'étude de la pratique du jardinage. Pour combler une lacune quant au nombre d'études pertinentes sur l'emplacement des jardins communautaires, cette recherche aborde l'impact de l'emplacement du jardin communautaire sur le plan social. En étudiant les motivations des jardiniers interrogés, nous comprenons que l'activité du jardinage peut améliorer la qualité de vie des citoyens-jardiniers.

Il apparaît alors important de préserver, voire de perfectionner, la qualité des jardins car ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie citadine. Les coupures budgétaires qui privent les jardins de certains services, comme l'animation horticole, sont néfastes à cet égard.

L'objectif de cette étude est de comprendre et d'analyser les dimensions sociales des jardins communautaires et d'étayer les raisons de la pratique du jardinage. D'une part, il s'agit d'analyser la principale motivation des jardiniers qui s'inscrivent dans ces espaces. D'autre part, l'étude des interactions sociales et des rapports entre les usagers en ces lieux nous permet de saisir les types de rapports sociaux que ces espaces engendrent.

Cette recherche est donc basée sur la dynamique sociale du jardin communautaire montréalais, en considérant les facteurs individuels, les motivations à pratiquer le jardinage et la localisation du jardin communautaire sur le territoire. À travers cette étude, nous avons essayé de montrer l'influence

de l'emplacement du jardin communautaire par rapport à sa sociabilité. La recherche qualitative et la méthode d'étude de cas nous ont permis d'étudier les pratiques et les relations sociales des jardiniers dans un contexte de jardin communautaire. Pour les fins d'analyse, les jardins de la Savane et Angrignon, deux jardins communautaires de Montréal, ont fait l'objet de notre étude.

D'abord, il a été nécessaire de noter l'hétérogénéité des origines (nationales et ethniques) des jardiniers interrogés, ce qui se reflète par une variété de comportements. Nous avons aussi remarqué une prédominance de répondants féminins, de jardiniers marié(e)s et de jardiniers âgé(e)s entre 35 et 66 ans.

Les principales motivations des jardiniers interrogés pour faire du jardinage sont leur intérêt pour cette activité et l'exercice physique. Quoiqu'il existe un certain nombre de points communs entre les jardiniers interrogés, telle que la motivation, leurs pratiques se distinguent par d'autres caractéristiques, notamment leur origine et le degré d'habileté de l'entretien de leur parcelle de jardin. L'aspect économique est secondaire, car ils font habituellement du jardinage pour leur plaisir personnel. Certains jardiniers interrogés considèrent que le jardinage représente une occasion de consommer des aliments sains, bénéfiques et parfois rares sur le marché, tout en développant l'estime de soi et une satisfaction personnelle. D'autres, surtout les répondants âgés, les femmes et les personnes mariées apprécient cette activité en raison du sentiment d'entraide qu'ils éprouvent lors de leur contact avec les autres à l'intérieur de la sphère du jardin communautaire. La diversité des motivations de la fréquentation des jardins communautaires serait sans doute à l'origine du développement de la pratique du jardinage communautaire.

Nous avons démontré que le jardin communautaire contribue à la création et au maintien de liens forts. La fréquentation continue et l'ancienneté des membres font que les jardiniers développent une relation stable entre eux. La fréquence des visites, leur durée ou la longévité de la pratique sont des facteurs pouvant

influencer les échanges sociaux et susciter parfois une entraide qui peut se développer au point d'amener la résolution de problèmes personnels et familiaux. Par exemple, pendant qu'ils travaillent sur leur lot, les jardiniers ont l'occasion de discuter de problèmes de la vie quotidienne et de les résoudre ensemble.

Dans ce contexte, le développement des relations sociales est surprenant, étant donné la configuration spatiale du jardin qui se présente sous forme d'un grand espace où chaque personne peut travailler de façon solitaire. Toutefois, cette individualité se constate tout de même par le peu de participation aux activités collectives, qui n'attirent pas les répondants. La collaboration des jardiniers avec le président du jardin et les efforts de la Ville de Montréal pour encourager les fêtes collectives pourraient contribuer à faire participer l'ensemble de la communauté à ce type d'activités communes.

Pour ce qui est de la localisation, généralement, les jardiniers interrogés préfèrent que le jardin soit à proximité de leur résidence, car cela facilite notamment l'accès à différents services. Les jardins communautaires en milieu urbain sont préférés aux jardins situés en banlieue ou dans un quartier industriel. Présentement, l'implantation de jardins communautaires en banlieue et dans les parcs urbains est l'un des moyens pour faire face aux problèmes de pénurie d'espace en milieu urbain. Comme nous l'avons mentionné, le choix de la localisation du jardin peut affecter la sociabilité au jardin. En ce sens, l'incorporation de nouveaux jardins communautaires dans un parc urbain peut s'avérer une solution intéressante. Ainsi, l'accès aux jeux pour enfants, la visite des gens de passage et le sentiment de sécurité et la motivation pour bien travailler l'aspect esthétique du jardin sont des raisons proposées par les jardiniers interrogés en faveur de cette solution.

Les résultats présentés ici s'avèrent d'une certaine utilité tant pour le monde scientifique que pour les administrateurs des jardins communautaires. La pertinence de la recherche fait l'objet de la prochaine section.

5.5.1 La pertinence de la recherche

L'objectif de cette recherche était de combler un manque dans la littérature relative au jardin communautaire de la Ville de Montréal. Par conséquent, nous avons essayé d'exposer un certain nombre d'informations et de faire quelques suggestions par rapport aux différentes questions soulevées concernant le sujet du jardin communautaire montréalais. Mais nous pouvons nous demander si les résultats auraient été les mêmes si d'autres jardins avaient été choisis ailleurs qu'à Montréal.

La littérature sur le sujet ainsi que les résultats de notre recherche nous confirment que l'environnement et le contexte des jardins varient d'un pays à l'autre. Pour notre part, les résultats obtenus par l'étude des deux jardins montréalais montrent que chacun a une dynamique particulière. La principale particularité des jardins montréalais est leur fréquentation par un large éventail d'individus aux caractéristiques différentes.

La plupart des recherches soulignent le lien entre individu, groupe et jardinage communautaire. À cet effet, notre recherche fait une contribution importante à la littérature existante en mettant de l'avant l'importance de l'emplacement du jardin communautaire dans cette relation. Notre réflexion souligne également plusieurs aspects qui devraient être étudiés davantage. La prochaine section s'attache à les décrire.

5.5.2 Recherche future

Le jardin communautaire peut être observé à partir d'orientations différentes telles que l'environnement, l'écologie, la sociabilité et l'éducation. De plus, son

emplacement et son esthétique peuvent avoir un impact sur sa sociabilité. D'une part, un jardin accessible comme celui situé dans un quartier résidentiel ou dans un parc urbain permet une interaction avec les promeneurs. Les gens s'arrêtent pour sentir les parfums et admirer la composition des végétaux et des couleurs.

Le jardin est un agent important pour l'adaptation et l'intégration à un nouveau milieu d'insertion; loin de faire apparaître des distances entre des êtres d'origine et de culture différentes, il les réunit dans ce domaine (Routaboule et al. 1995). La sociabilité et la fréquentation du jardin sont donc fortement influencées par son emplacement. De ce fait, l'insertion du jardin communautaire dans un parc urbain figure parmi les solutions intéressantes. L'accessibilité aux jeux pour les enfants des familles et l'accès facile pour les personnes âgées attirent un plus large éventail de clients. Ce profil de citoyens peut améliorer les liens sociaux dans les jardins. Les recherches futures pourraient se concentrer sur la façon d'aménager les jardins communautaires afin qu'ils attirent les personnes âgées et les familles.

D'autre part, le jardin communautaire en tant qu'espace vert en milieu urbain doit créer un sentiment de confort et d'attrait esthétique qui incite les citoyens à y aller. Parfois, le jardin est tellement embelli et entretenu que nous ne pouvons pas passer sans le regarder attentivement. L'aménagement d'un jardin attire donc un nombre important de gens ayant la volonté de toucher de près le monde de l'horticulture et d'explorer davantage les différentes espèces florales et végétales. L'étude de l'aspect esthétique des jardins communautaires devrait également être un volet important dans les recherches futures.

Il devient cependant indispensable d'étudier les différents obstacles que rencontrent les jardins communautaires. Selon le règlement de la Ville de Montréal, les citoyens de plus de 18 ans peuvent participer aux activités de jardinage communautaire. Mais nos résultats montrent qu'il y a peu de

répondants âgés entre 18 et 35 ans. Les recherches futures pourraient porter sur l'amélioration des conditions favorables à l'utilisation des jardins par les jeunes citoyens. Cette dimension présente un potentiel important pour le développement social du jardin communautaire.

En ce sens, notre recherche, tout en faisant une contribution importante à la littérature sur les jardins communautaires, ouvre la porte à davantage de réflexions sur la question.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ, Édouard-François (1984), *L'art des jardins : traité général de la composition des parcs et jardins*, Marseille : Laffitte Reprints.

ASOMANI-BOATENG, Raymond (2002), « Urban cultivation in Accra: an examination of the nature, practices, problems, potentials and urban planning implications », *Habitat International*, p. 591-607.

ASSUNTO, Rosario (2003), *Retour au jardin : essais pour une philosophie de la nature*, Besançon: Éditions de l'imprimeur.

BARRS, Rob (1999), « Sustainable Urban Food Production in the City of Vancouver: An Analytical and Strategy Framework for Planners and Decision-Makers », Site de *City Farmer*, Canada's Office of urban agriculture, University of British Columbia, publication électronique (www.cityfarmer.org/barrsUAvanc.html, consulté le 10/01/2007).

BENDEDDOUCHE, Assya (1997), *Le processus d'élaboration d'un projet d'architecture : le cas de l'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal*, Paris ; Montréal : L'Harmattan, Thèse de Ph.D.

BERDOULAY, Vincent (1997), « Le lieu et l'espace public », *Les Cahiers de Géographie du Québec*, vol.41, no. 114, p.301-309, Québec, Université Laval.

BOULIANNE, Manon (1999), « Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté: le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique », Site de *City Farmer*, Canada's Office of urban agriculture, Rapport de recherche, (<http://cityfarmer.org.manon.html>, consulté le 15/01/2007).

BOULIANNE, Manon (2001), « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois », *Anthropologie et société*, vol.25, no.1, p.63-80.

BOUVIER, Nathalie (2001), *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin, Le cas de Montréal*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, M.Sc.

BOYLESVE, René (1988), *La leçon d'amour dans un parc*, Paris : Calmann-Lévy, collection Zodiaque.

BUREAU, Luc (1935), *Rôle des facteurs culturels dans la perception des paysages*, Québec: Groupe PAISAGE, Département de géographie, Université Laval, collection inventaire et analyse des sites et arrondissements culturels de Charlevoix.

CÉRÉZUELLE, Daniel (1996), « L'informel non-marchand : un support d'insertion? Le cas des jardins collectifs », Chap.14 in *Pour un autre développement social. Au delà des formalismes techniques et économiques*, Paris: Desclée de Brouwer, p.169-181.

CHARAGEAT, Marguerite (1962), *L'art des jardins*, Paris : Presses universitaires de France, collection Les Neuf muses : histoire générale des arts.

COSGROVE, Sean (1998), « Community Gardening in major Canadian Cities: Toronto, Montreal and Vancouver Compared », Site de *City Farmer*, Canada's Office of urban agriculture, Communication présentée à Prétoiria pour la conférence Urban Agriculture Policy in Southern Africa, Publication électronique, (<http://www.cityfarmer.org/canadaCG.html>, consulté le 10/01/2007).

COUSIN, Jean-Luc (1995), *L'agriculture et la conjoncture canadienne*, Montréal : Université de Montréal.

DAVIDSON, Thomas et KATHRYN, Krause (1999), « A Social History of Urban Agriculture in Montreal », Publication électronique, (<http://>

[felix.geog.mcgill.ca/other/environ/1999b/food/irp4/history. Html](http://felix.geog.mcgill.ca/other/environ/1999b/food/irp4/history.Html), consulté le 15/01/2007).

DEELSTRA, Tjeerd et GIRARDET, Herbert (2000), « Urban agriculture and sustainable cities », *Growing Cities, Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda*,

(http://www.ath.aegean.gr/srcosmos/generic_pinakas.aspx?pinakas=cited_refs&alpharef=Deelstra%20T, consulté le 17/01/2007)

DE SINGLY, François (1992), *L'enquête et ses méthode : le questionnaire*, Paris : Nathan, collection Sociologie 128.

DESCHÊNES, Gaétan (1996), *Histoire de l'horticulture au Québec*, Québec: Saint-Laurent, Éditions du Trécaré.

DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991), *Recherche qualitative : guide pratique*, Montréal : McGraw-Hill, collection Thema.

DITTMAR, Daniella (1995), *L'esthétique et le rapport à l'environnement dans l'art des jardins, à la recherche d'une conciliation entre esthétique et écologie en architecture de paysage*, Montréal : Université de Montréal, M.Sc.

DRAPEAU, Claude (1987), *Guide d'élaboration d'un questionnaire*, Québec : Office des ressources humaines, Direction générale de la recherche et de la planification, Direction de la recherche, des études et des statistiques.

DUBBELING, Marielle (2003), « Participation des citoyens à l'agriculture urbaine », Publication électronique, (<http://www.idrc.ca/uploads/user-S/10692672661F2.pdf>, consulté le 25/02/2007).

DUBOST, Françoise (1997), *Les jardins ordinaires*, Paris Montréal : Éditions l'Harmattan, collection Logiques sociales.

EGYEDY, Edward (1995), « Urban gardening in Edmonton = Jardinage Urbain à Edmonton », *Plan Canada*, vol.35, no. 3, p. 35-36.

FAIRHOLM, Jacinda (1999), « Urban Agriculture and Food Security Initiatives in Canada: A Survey of Canadian Non-Governmental Organizations », *Site du Centre de Recherche pour le Développement international*, Publication électronique, (<http://www.coasnet.com/lifecycles/IDRCreport/IDRCreport.html>, consulté le 20/01/2007).

FLEURY, André et DONADIEU, Pierre (1997), « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, no.31, (<http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/fleurc31.htm#au>, consulté le 27/01/2007).

FRANCIS Mark, CASHDAN Lisa et PAXON Lynn (1984), *Community open spaces, greening neighbourhoods through community action and land conservation*, Covelo, Calif.: Island Press.

GOUVION, Colette et HUCLIEZ, Marielle (1994), *Le roman du potager*, Rodez : Éditions du Rouergue.

GRAFMEYER, Yves (1994), *Sociologie urbaine*, Paris: Éditions Nathan.

GUEYDON, Yves (1996), *Jardins potagers collectifs, Insertion et Économie solidaire. Éléments d'analyse et recherche d'une stratégie pour la création d'une entreprise d'insertion par l'économie dans le domaine du maraîchage biologique*, France, Mémoire de DESS de gestion d'entreprise d'insertion.

HAMEL, Jacques (1998), « Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes de rappel », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. civ, p. 121-138.

HAUTECOEUR, Ismaël (2005), *Des jardins sur les toits de nouveaux espaces pour la communauté*, Une présentation à l'Université de Montréal.

HENNING, Cecilia et LIBERG, Mats (1996), « Strong Ties or Weak Ties? Neighbourhood Networks in a New Perspective », *Scandinavian Housing & Planning Research*, no. 3, p.3-26.

HUBERMAN, Michael et MILES, Matthew (1991), *Analyse des données qualitatives*, Paris : De Boeck Université.

KOH, Jusuck (1982), « Ecological Design: A Post-Modern Design Paradigme of Holistic Philosophy and Evolutionary Ethic », Dans *Landscape Journal*, Madison: The University of Wisconsin Press, p. 76-84.

LACHMANN, Richard (1991), *The encyclopedic dictionary of sociology*, Quatrième édition, Guilford, Connecticut: Dushkin.

LAROZE, Catherine (1990), *Une histoire sensuelle des jardins*, Paris : Olivier Orban.

LINCOLN, Yvonna et GUBA, Egon (1985), *Naturalistic inquiry*, Beverly Hills, Calif.: Sage Publications.

LINDAYATI, Rita (1996), « Urban Agriculture: A Survey of Academic Expertise and Programs in Canada », *Site du Centre de Recherche pour le Développement International*, Publication électronique, (http://www.irdc.ca/cfp/rep_19_e.html, consulté le 25/01/2007).

MERLEAU-PONTY, Maurice (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard, collection Bibliothèque des idées.

MOUGEOT, Luc (1994), « Urban Food Production: Evolution, Official Support and Significance (with special reference to Africa », Site de *City*

Farmer, Canada's Office of urban agriculture, (<http://www.cityfarmer.org/lucTOC26.html>, consulté le 26/02/2007).

MOUGEOT, Luc (2002), « The social, Political and Environmental Dimensions of Urban Agriculture », International Development Research Centre. (http://www.idrc.ca/en/ev-84289-201-1-DO_TOPIC.html, consulté le 26/02/2007).

MUCCHIELLI, Roger (1919), *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale : connaissance du problème*, Paris : Éditions ESF - Entreprise moderne d'édition.

MULLER- PERBAND, Erhard (1979), « The modern town park in Germany », *In Nature in cities*, p.297-326, New York.

NABULO Grace, ORYEM-ORIGA Hannington et DIAMOND Miriam (2006),« Assessment of lead, cadmium, and zinc contamination of roadside soils, surface films, and vegetables in Kampala City, Uganda », *Environmental research*, p. 42-52.

NAIL, Sylvie (1998), « Jardiniers anglais, entre conformisme et création », In *Le Jardin, notre double : Sagesse et déraison, sous la dir. d'Hervé Brunon*, Paris : Éditons Autrement, collection Mutations.

PAIN, Séverine (2006), *Agriculture Urbaine et Périurbaine (AUP) dans les PED : Limites, et recommandations au niveau sanitaire (Santé et environnement)*, Université de Montréal, Travail Dirigé DESS.

PEDNEAULT, André et GRENIER, Roll (1996), *Créer un jardin communautaire: l'aménager, le gérer, l'animer*. Ministère de l'environnement et de la faune, Ville de Montréal, Québec.

PFEIFF, Margo (2004), « Petits coins de paradis », publication électronique, (<http://www.limperiale.ca/Canada-Francais/ThisIs/Publications/2004q4/pages/plotsOfParadisc.html>, consulté le 25/02/2007).

REES, William (1997), « Why urban agriculture? », Site de *City Farmer*, Canada's Office of urban agriculture, Publication électronique, (www.cityfarmer.org/rees.html, consulté le 10/01/2007).

REICHARDT, Charles et RALLIS, Sharon (1994), *The Qualitative-quantitative debate*, San Francisco, Calif. : Jossey-Bass.

REYBURN, Stephen (2002), « Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal », *Sciences de l'environnement*, vol. 3, no. 2, Octobre 2002,

(http://www.vertigo.uqam.ca/vol3no2/art6vol3n2/stephen_reyburn.html, consulté le 23/08/2005).

ROUABOULE Danièle, ASSELIN Vincent et ÉVEILLARD Catherine (1995), *Le paysage de l'intérieur ou expressions paysagères résidentielles de l'île de Montréal*, Montréal, Université de Montréal, Rapport de recherche présenté à la S.C.H.L.

SCHNEBELEN, Marion (2004), *Analyse des représentations sociales du tabagisme et des groupes d'acquisition tabagique chez les jeunes de 6^e et 5^e années et de secondaire 1 de Baie-comeau (cote nord)*, Québec, Université Laval, M.sc.

SÉNÉCAL, Gilles et BOUVIER, Nathalie (2001), « L'environnement sous le signe du sujet : aspects des territoires en devenir », In Suzanne Laurine, Jean

Louis Klein et Carole Tardif (éds.), *Géographie et Société*, p.109-122, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

SMIT Jac, RATTA Annu et NASR Joe (1996), « Urban Agriculture: Food Jobs and Sustainable Cities », Site de *City Farmer*, Canada's Office of urban agriculture, publication électronique,

(<http://www.cityfarmer.org/smitbook90.html>, consulté le 27/01/2007).

Viljoen André, BOHN Katrin et HOWE Joe (2005), « Continuous Productive Urban Landscapes: Designing Urban Agriculture for Sustainable Cities », Architectural press, (<http://www.bestprices.com/cgi-bin/vlink/0750655437BT>, consulté le 25/09/2006).

VILLE DE MONTREAL (1999), *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*, Montréal, Services des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal.

VILLE DE MONTREAL (2004), *Le carnet des jardiniers montréalais*, Montréal, Services des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal.

VON BAEYER, Edwina (1984), *Rhetoric and roses, a history of Canadian Gardening 1900-1930*, Markham, Ontario : Fitzhenry and Whiteside.

WARMAN, Dena-Sacha (1999), « Community Gardens: A Tool for Community Building », Site de *City Farmer*, Canada's Office of urban agriculture, Ontario, publication électronique, (<http://cityfarmer.org/waterlooCG.html>, consulté le 15/01/2007).

WARNER, Sam-Bass (1987), *To dwell is to garden: a history of Boston's community gardens*, Boston: Northeastern University Press.

WATELET, Claude-Henri (2004), *Essai sur les jardins*, Genève : Minkoff Reprint.

WEBER, Florence (1998), *L'honneur des jardiniers : les potagers dans la France du XXI^{ème} siècle*, Paris : Éditions : Belin.

WILLIAMS, Ron (1979), « La végétation urbaine: aspects visuels de son design », *La Foresterie urbaine*, Québec: Revue forêt-conservation inc.

YIN, Robert (1989), *Case study research: design and methods*, Newbury Park, CA: Sage Publications, collection Applied social research methods series.

ANNEXE 1 L'ASPECT ESTHÉTIQUE DANS LE JARDIN COMMUNAUTAIRE

A.1 La définition de l'esthétique

L'esthétique en tant qu'objet central en architecture de paysage est un élément particulièrement important. Le jardin, en tant que contexte de beauté, nous amène à l'expérience sensible. Autrement dit, le jardin est un espace de réflexion qui nous donne le sentiment saisi (Laroze, 1990). Il est même difficile de définir avec précision la notion de « beauté », il semble qu'il y ait des aspects autant subjectifs qu'objectifs à ce concept. Examinons quelques-uns de ces aspects les plus courants.

Nail (1998) constate que l'art du jardin suscite un champ propre qui crée un sens dans la relation entre nature et art. Selon lui « la persistance d'une esthétique victorienne permet de lire un désir de conformité social plus que de subversion dans ce non-respect de la culture bourgeoise dominante ». Aujourd'hui la notion d'esthétique victorienne semble en voie de disparition, il reste que selon cette dernière, notre conception de la beauté soit nécessairement colorée par notre expérience de vie personnelle. Toutefois, nous croyons que cette notion d'esthétisme a la faiblesse de se poser comme inévitablement déterminée par la classe sociale dans laquelle nous naissons.²⁷

L'idée que quelqu'un se fait de la beauté dépend en grande partie de son expérience personnelle, car il n'y a pas un seul standard universel et éternel de la beauté. Mais il y a certaines ressemblances d'une culture à une autre; même si ce constat semble mettre trop d'emphase sur l'origine sociale de l'individu.

²⁷ Ce qui semble être une définition plutôt marxiste.

Nous pouvons aussi observer qu'en raison du besoin de notre nature physique, l'âme humaine cherche toujours la beauté depuis sa naissance. Même si tous les hommes cherchent la beauté, tous cependant ne la goûtent pas de la même façon (André, 1984). Par exemple, dans le contexte du jardin, et en raison des différences entre les individus, aucun jardin ne ressemble vraiment à un autre (Dubost, 1997). Dans la théorie du chaos, Laroze (1990) explique que « notre sentiment de beauté résulte de l'arrangement de l'ordre et du désordre tel qu'on le rencontre dans les objets naturels ». Le beau est donc une idée fondamentale que nous ne pouvons rechercher dans la finitude de la vie. Kant, pour sa part, prétendait que « le goût est désintéressé et indifférent à l'existence même de l'objet, que le beau plaît universellement sans concept, et qu'il n'a pour principe aucune finalité ». Schelling, de façon plus spiritualiste, affirmait que la beauté est « la force active réalisant l'idée éternelle de chaque genre. »

André (1984), en développant ce concept, met en avant l'idée « d'une beauté objective, c'est-à-dire existant en partie en dehors de la perception que nous en avons, on peut attribuer une grande part à la subjectivité et estimer que dans beaucoup de cas le sentiment que nous avons du beau est une action réflexe ». Et selon Assunto (2003), la relation homme-nature se configure « comme une modalité de la relation sujet-objet à son moment le plus élevé et définitif. »

Par rapport à la subjectivité de l'esthétisme, Koh (1982) a développé la théorie de l'esthétique écologique. Il s'est penché sur les interactions subjectives et expérimentales avec l'environnement, ou plus exactement, sur les interactions entre l'homme et son environnement. Dittmar (1995) ajoute que l'esthétique en architecture de paysage contemporaine dans le contexte nord-américain se définit comme écologique-environnementale. Donc, un paysage en bonne santé peut construire un beau paysage.

La beauté des objets ne dépend que de sa manifestation à l'âme humaine. Si la présentation d'un objet à nos yeux nous donne un sentiment agréable, on le

qualifie de beau, et s'il est désagréable on dit laid. Dans ce contexte, donner la réponse à la question « quand un objet nous paraît-il beau? » est intéressante. De façon générale, le sentiment de la beauté des objets dépend des qualités que nous regardons en elles sur le moment. La première circonstance de beauté est celle des signes naturels de sensation agréable ou douce de l'objet.²⁸ La deuxième est celle des signes arbitraires ou concomitants de l'objet (par exemple, la beauté des femmes asiatiques est bien différente de celles des autres d'origines). Enfin, l'objet nous paraît beau s'il a une analogie avec les choses qui nous donnent ce sentiment (André, 1984).²⁹

A.2 Perception du beau par les sens

Laroze (1990), docteur en philosophie et journaliste, a présenté les cinq sens essentiels (ouïe, vue, odorat, goût, toucher) qui nous permettent de découvrir la beauté du jardin, comme d'ailleurs celle des autres objets perçus. Par exemple, entendre se définit comme tendre vers, c'est-à-dire prêter l'oreille afin d'écouter les paroles du jardin (Laroze, 1990). Les sons qui arrivent à nos oreilles peuvent nous donner un sentiment de peur (le tonnerre, l'orage), ou parfois dénoter la puissance de la nature (la chute d'un torrent) (André, 1984). Un autre exemple est celui de la vue, elle est plus puissante que l'ouïe pour nous permettre de juger de la beauté. Selon Laroze (1990), « voir, c'est refuser le tableau, l'image fixe qui ne s'offre que d'un seul point de vue, c'est avoir une façon d'être kaléidoscopique, toujours mouvante, qui fait du jardin un objet de perception multiple toujours différent. »

²⁸ Les larmes font toujours référence à la douleur.

²⁹ Par exemple, la musique qui est fondée sur l'analogie (André, 1984).

A.2.1 Les caractères de la beauté

De façon générale, nous avons une impression esthétique directe à partir de l'aspect concret d'un objet ou d'un paysage. La couleur, la forme, la texture, l'échelle, le temps et la perspective sont des éléments qui ont des influences sur la beauté de l'objet (Williams, 1979). Selon André (1984), « les couleurs excitent des émotions par la nature de leur association avec la nature des objets colorés d'une manière permanente » (par exemple, le blanc représente la pureté). Le débat sur les couleurs est assez compliqué en raison des diverses dimensions impliquées que sont : le chroma (rouge, vert, bleu), la valeur (la quantité de lumière réfléchiée) et l'intensité (le degré de prédominance d'un chrome sur les autres). La couleur brune est considérée comme un orange de basse valeur et intensité. Donc, de ce fait, le facteur de « multi-dimensionnalité » de couleur est une ressource esthétique assez importante en impact visuel (Williams, 1979) (Figure A1. 1).

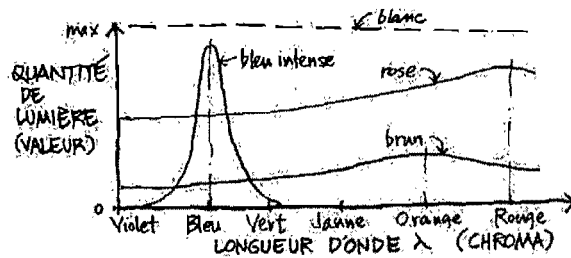


Figure A1. 1 La valeur et l'intensité des couleurs, (Williams, 1979)

La forme donne aux objets une beauté naturelle et aussi relative. Elle peut susciter à la fois des sentiments de grandeur, d'harmonie et d'utilité à nos yeux. Les formes utilisées en architecture sont aussi complexes, mais elles ont la même proportion (semblable), sauf que leur utilisation est basée sur un ordre visuel (Cousin, 1995). Par ailleurs, il est nécessaire de créer des espaces à l'échelle humaine, faisant partie du champ visuel. L'aspect visuel, ou autrement dit notre perception, peut changer en faisant varier la distance et notre angle

d'observation. Par le changement de distance, la couleur est moins intense et nous conduit vers le bleu selon la « perspective atmosphérique » occasionnée par les particules dans l'atmosphère (Williams, 1979). L'existence de la distinction des esprits dans tous les pays et à différentes époques est en raison des différents goûts, c'est-à-dire que chaque individu peut avoir ses préférences suivant l'inclination naturelle de son esprit (André, 1984). Par exemple, Routaboule et al. (1995) estiment que le savoir-faire que les immigrants ont apporté de leur pays d'origine donne un paysage particulier aux jardins montréalais.

Normalement dans le jardinage vernaculaire, les jardiniers ne suivent pas forcément les théories du jardinage. Ils adoptent divers styles traditionnels en termes de choix de couleurs, de textures et de motifs; nous observons même qu'ils utilisent des petites statues dans leur jardin. La statue utilisée par les jardiniers dépend de leur propre culture afin de personnaliser leur espace. Enfin, il ne faut pas oublier l'aspect technique et aussi le niveau d'entretien, qui ont aussi des influences sur notre perception de la beauté (Watelet, 2004).

A.2.2 Harmonie

Au niveau de l'aménagement d'un paysage comme le jardin, l'existence d'une harmonie est un facteur important (André, 1984). La répétition, le contraste et l'unité sont des éléments souvent discutés dans le contexte de l'harmonie. Ainsi, l'aménagement des composantes du paysage doit se faire en respectant la taille et la topographie du terrain. La répétition au niveau des formes et des couleurs peut être à la fois une façon de simplifier en donnant le rythme, mais aussi de renforcer les autres éléments (Cousin, 1995).

Le contraste par juxtaposition est un des éléments importants qui crée une relation visuelle entre les composantes de notre paysage. Selon Williams (1979), le contraste est une évidence quand il se trouve dans une situation

juxtaposée à un objet très différent. Par exemple, afin de créer un contraste de formes, les fleurs roses du pommier sont posées sur un arrière-plan de conifères vert foncé. Les arbres ou arbustes de forme ronde sont plantés avec des plantes verticales, pour créer un contraste de formes (Figure A1.2).



Figure A1. 2 Le contraste dans le jardin, (Williams, 1979)

L'unité est un autre élément d'harmonie. Cela peut être une règle de base de tous les arts. À l'heure actuelle, et puisque la variété dans l'art est devenue un indice de haute culture intellectuelle, l'uniformité est déplacée plus ou moins par rapport à la variété (André, 1984). Au contraire, parfois, et afin de bien déterminer l'objet esthétique, nous essayons de simplifier notre objet (Williams, 1979).

A.2.3 Le rôle des divers éléments dans la composition du jardin

Les espaces, les clôtures, les allées, les bordures, les plantes, les eaux et les cabanons sont certains éléments qui ornent les jardins. Selon Watelet (2004), « l'espace conduit les regards ». Donc, dans le jardin, l'existence des relations et des proportions entre des espaces vides et pleins est nécessaire. Selon Watelet (2004), l'espace vide de sable ou de terre aride présente un jardin plus ou moins inanimé

L'espace de jardin communautaire est présenté plus ou moins comme une aire utilitaire, récréative et ornementale (Pedneault et al. 1996). Sur le plan de l'utilité, il faut aménager le jardin communautaire de façon à offrir aux

jardiniers l'occasion d'utiliser des bancs, des tables à pique-nique, etc., tout en leur permettant de faire l'activité de plantation.

L'aspect récréatif du jardin communautaire pourrait se manifester par la fête, l'épluchette de blé d'inde, etc. Dans cette ambiance récréative, la construction des espaces de jeux pour les enfants favorise la clientèle familiale. Au niveau de l'embellissement du jardin, les plantes également jouent un rôle important. Un beau jardin communautaire stimule les jardiniers et les encourage à s'impliquer dans l'animation de cet espace. Au contraire, l'inexistence d'un bon entretien du jardin au niveau des végétaux dissimule des points de vue inesthétiques³⁰ (Pedneault et al. 1996).

La clôture dans le jardin est une façon de diminuer le vent et de modifier le climat ambiant, de limiter le passage des animaux et des humains et aussi de réduire les dégâts en raison du vol ou du vandalisme (Figure A1.3). La clôture peut être en bois, en métal ou faite de plantes. Les clôtures utilisées dans le jardin communautaire peuvent être métalliques de type FROST ayant une hauteur qui varie de 1,6 m à 2,5 m (5 à 8 pieds). L'utilisation des plantes à épines comme des rosiers rustiques « *Rosa Rugosa* » est un autre moyen de construire une clôture attrayante (Pedneault et al. 1996).

³⁰ D'autre part, cet espace doit être en sécurité contre le vol et le vandalisme.

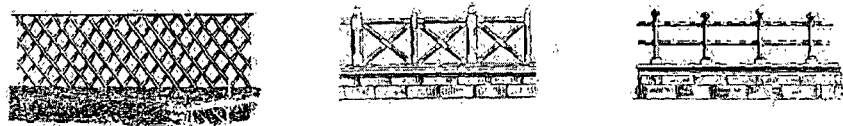


Figure A1.3 Les divers styles de clôtures, (Ernouf, 1886)³¹

Un autre élément est l'allée qui est une ligne qui dessine le jardin³². Les allées sont essentielles et elles doivent être à la fois pratiques et esthétiques (Figure A1.4). Fonctionnelles, les allées permettent de desservir tous les espaces du jardin; décoratives, elles soulignent un massif de fleurs ou d'arbustes et invitent à la promenade.

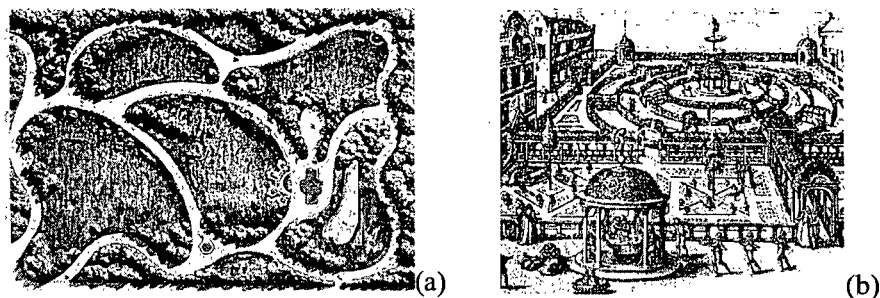


Figure A1.4 Aménagement des chemins dans les jardins, (a) (André, 1984), (b) (Riat, 1900)

Les chemins à l'intérieur du jardin peuvent avoir des représentations différentes par leur configuration, leur longueur et leur largeur. Selon Laroze (1990), les allées rectilignes et géométriques sont une façon de soumettre le jardin à un plan rationnel, tandis que les allées sinueuses et ondoyantes prennent comme modèle des formes de la nature, alors que les chemins droits tracent dans

³¹ Traité pratique et didactique de l'art des jardins, J. Rothschild éditeur.

³² http://www.mr-bricolage.fr/modules/espconseil/fiches_magazines/Mb41-07.htm

l'espace une césure nette. Tel que Boylesve (1988) l'a exprimé, « les belles allées à la française, élancées en droite ligne » symbolisent une affirmation de possession. De plus, la ligne droite est souvent la meilleure solution dans le dessin d'une allée au niveau de son entretien.

D'autre part, les matériaux utilisés à la construction des allées donnent différentes perceptions du jardin. Une allée couverte par du sable ou du gravier blanc dans un jardin plus foncé donne l'impression au passant que le chemin se détache du jardin, tandis que les allées sombres évoquent l'ancrage du chemin dans l'espace du jardin et une intégration avec le sol. Certaines allées couvertes par les gazons se présentent comme la prolongation du jardin, et elles ne donnent pas le sentiment de rupture (Laroze, 1990).

Concernant les bordures, elles sont à la fois décoratives et fonctionnelles. Elles ont, en effet, une fonction de finition entre les allées et la pelouse. La bordure est constituée d'une simple bande d'éléments posés transversalement par rapport au reste de l'allée. Il est possible également d'utiliser des traverses en bois, à la fois esthétiques et efficaces. Mais le plus souvent, il s'agit d'éléments spécifiques, préfabriqués, qui limitent la zone tout en bloquant efficacement le pavage.

De façon générale, les végétaux se classifient comme couvre-sol, arbuste, arbrisseau ou arbre. Leurs combinaisons à diverses échelles nous permettent de choisir des plantes qui sont convenables à un environnement auquel elles contribuent. Aussi, au niveau de l'aménagement de la végétation, les plantes les plus hautes sont souvent placées au niveau le plus topographiquement élevé du terrain, afin de renforcer l'impression tridimensionnelle. Au niveau des formes, les plantes sont presque rondes, verticales, évasées et elliptiques. Le mot texture appliqué à des plantes peut décrire son écorce ou son feuillage lisse ou rugueux. Cette caractéristique est intéressante au niveau esthétique. Par exemple, les plantes à texture rugueuse sont utiles à la plantation le long d'une autoroute, car

si on roule à haute vitesse, il est impossible de percevoir en détail. Au niveau de la couleur, chaque partie des plantes comme la feuille, la fleur et le fruit a des couleurs particulières (Williams, 1979) et engendre différentes impressions.

Les plantes sont comme des éléments dynamiques du jardin (Charageat, 1962). Même si la culture des fleurs demande des frais et des soins, elle apporte par ailleurs un caractère agréable au jardin (Watelet, 2004). La forme courbe des lignes d'une plante est un signe de grâce, de jeunesse et de faiblesse, tandis que les lignes anguleuses (brisées ou droites) sont synonymes de dureté et de force (André, 1984).

Une autre composante importante, mais minérale cette fois, est l'eau qui est une source de vie pour les jardins (Pedneault et al. 1996). De plus, au niveau architectural, elle peut être considérée comme un élément qui crée un impact visuel important. Dans le contexte du jardin, la superficie de l'eau, ainsi que sa couleur interviennent dans l'évocation d'une image agréable ou non (Charageat, 1962). Les plus anciens jeux d'eaux datent de la période romaine, d'où son importance dans l'aménagement paysager. De façon générale, l'emploi de l'eau ne se limite pas qu'au jardin. Souvent l'utilisation des jeux d'eaux à l'intérieur de la maison a le même avantage qu'à l'extérieur. En raison des formes multiples qu'elle prend et les agréments qu'elle crée, l'eau joue un rôle important (Figure A1.5).

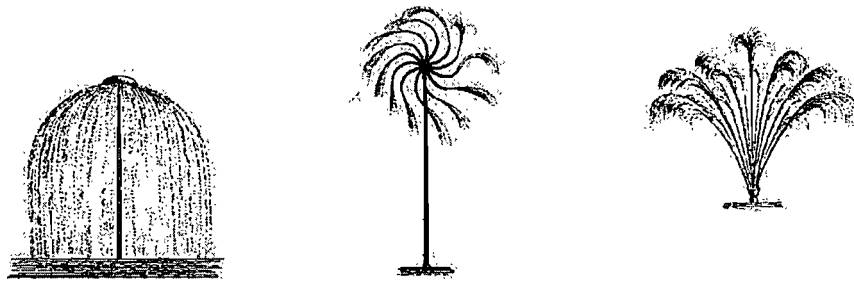


Figure A1. 5 Différents types de jeux d'eaux, (Boitard, 1825)

Les fontaines, les canaux, les rigoles, les lacs et les miroirs d'eau constituent divers emplois de l'eau dans le jardin. En outre, sa couleur et sa sonorité donnent une image toujours nouvelle d'elle-même (Laroze, 1990).

Il existe aussi des éléments construits dans le jardin. Par exemple, l'existence du cabanon est souvent nécessaire en raison du rangement des outils de jardinage. Selon le besoin, il peut avoir une dimension de 2,4 m x 3 m (8 x 10 pi) ou de 3 m x 3,6 m (10 x 12 pi). Normalement son plancher est en contre-plaqué de bois ou en ciment. Parfois en raison du remisage de l'équipement à usage restreint, il y a deux cabanons dans le jardin. Il faut savoir que l'entretien d'un cabanon en vinyle est plus facile que celui d'un cabanon entièrement en bois ou en métal (Pedneault et al. 1996).

Le rôle de la végétation en milieu urbain est de plus en plus important en raison de son impact sur la qualité de vie urbaine, soit environnemental ou architectural. Selon Jorgenson (1979) « there are still people who believe that the vegetation is merely an aesthetic setting for living ». De façon générale, le jardin communautaire en tant qu'espace vert en milieu urbain doit créer un sentiment de confort et d'attraction visuels, en un mot, un lieu unique qui motive les citoyens à le fréquenter (Weber, 1998). Parfois, le jardin embellissant nous attire d'une façon telle que nous n'avons pas envie de le laisser.

Donc, l'aménagement d'un jardin, la volonté de mieux connaître les fleurs et les végétaux attire un nombre de plus en plus croissant des amoureux de la nature.

A.3 Commentaires sur l'aspect esthétique

Sur le jardin communautaire, il nous reste encore beaucoup à dire, surtout concernant l'aspect esthétique de cet endroit marginalisé. Même si l'activité du jardinage communautaire apparaît plus ou moins comme un besoin d'autoconsommation alimentaire, cette tendance fait que les jardiniers produisent différents micro-paysages sans planification préalable. Étudier l'aspect esthétique du jardin communautaire est un débat très vaste qui pourrait être traité dans les recherches futures.

Dans ce mémoire, notre objectif est moins de présenter, selon des critères préétablis, la beauté d'un jardin communautaire, mais de commenter nos observations à partir de deux jardins communautaires tenus par des communautés culturelles différentes, à savoir les jardins de la Savane et Angrignon.

Au niveau esthétique, la différence entre les deux jardins étudiés est très significative. Afin de comprendre la raison de cette différence, nous procéderons dans cette partie à la comparaison des éléments importants du jardin communautaire à savoir: la bordure des lots, la diversité des plantes, le degré de plantation, l'utilisation des enceintes, le mobilier, le niveau d'entretien et l'arrosage.

En premier lieu, les bordures sont à la fois décoratives et fonctionnelles. Elles ont en effet une fonction de finition entre les allées et la pelouse. La figure A1.6, nous montre la différence existant au niveau des bordures dans les deux jardins. En général, l'installation des bordures fait partie du travail de la Ville, mais on constate qu'elle relève également de l'initiative des jardiniers. Les

bordures du jardin Angrignon ont la même hauteur, la même couleur et elles sont bien entretenues, ce qui donne une vision équilibrée et homogène du jardin. Par contre, dans le jardin de la Savane, chaque jardinier installe des bordures en bois autour de son lot. De tailles et couleurs différentes, elles sont généralement dans ce dernier cas mal entretenues, ce qui rend le paysage moins harmonieux et moins intéressant.

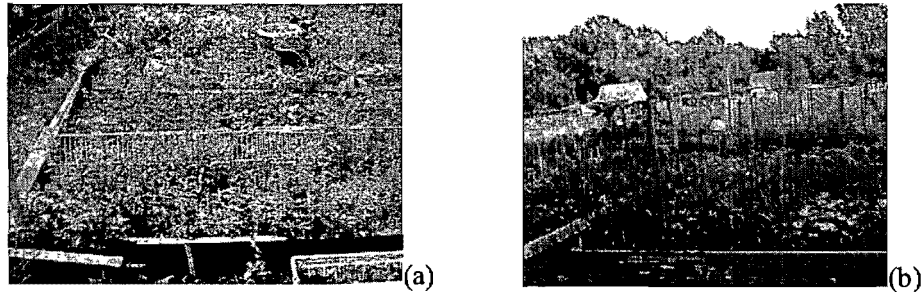


Figure A1. 6 Les bordures dans le jardin communautaire de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Comme nous l'avons déjà mentionné, la plupart des jardiniers au jardin Angrignon sont des Québécois de souche. Les aliments correspondant à leurs habitudes alimentaires étant généralement disponibles sur le marché, ils cultivent dans leurs lots différentes plantations telles que des légumes, des fruits et des fleurs. Donc, à l'heure actuelle, et comme la variété dans l'art est devenue un indice d'une haute culture intellectuelle, l'uniformité est déplacée plus ou moins par rapport à la variété (André, 1984).

Par contre, dans le jardin de la Savane, les jardiniers proviennent du milieu multiculturel et ne peuvent pas trouver toutes les plantes correspondant à leurs habitudes alimentaires. Ils cultivent alors les plantes qui manquent sur le marché, afin de les garder soit séchées ou congelées. Certains lots sont parfois plantés par un seul type de légumes (Figure A1. 7), mais même dans ce cas, les jardiniers prennent soin de l'aspect esthétique (Williams, 1979).

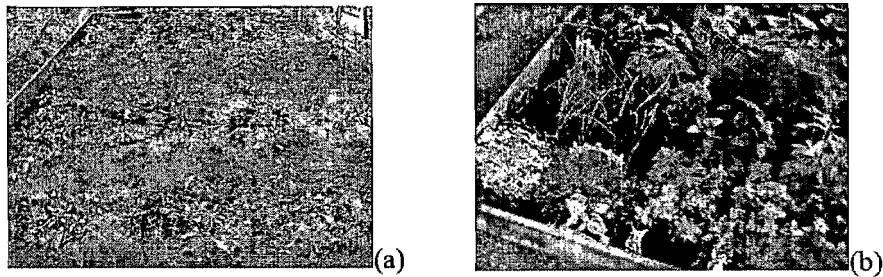


Figure A1. 7 La monoplantation dans le jardin communautaire de la Savane (a) et la diversité des plantes dans le jardin communautaire Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Dans le jardin Angrignon, les jardiniers aménagent leurs lots en plantant différentes plantes en ligne ou en carré, parfois seulement au coin ou autour du lot (Figure A1. 8). La taille des plantes est respectée ainsi que leur croissance, et ce qui crée une harmonie dans les proportions.



Figure A1. 8 Les différents modes de plantation dans le jardin communautaire Angrignon, (Délavar, 2006)

Dans la figure A1.9, le contraste dans la densité de la plantation au niveau des deux jardins est remarquable. Concernant le jardin de la Savane, les plantations sont mal réparties sur certains lots. Il y a des lots qui sont plantés seulement sur une petite partie, alors que dans le jardin Angrignon, les lots sont équilibrés.

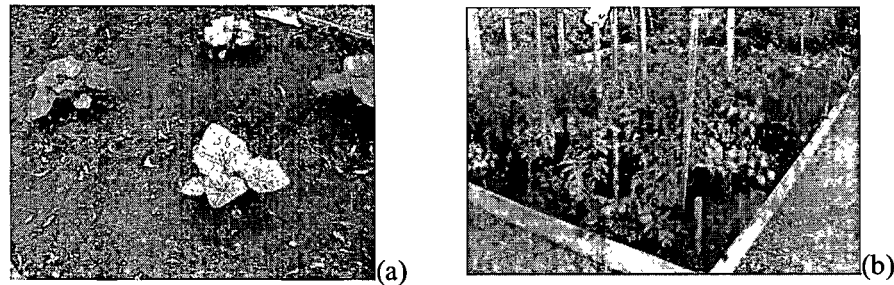


Figure A1. 9 La densité des plantations dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Au niveau des enceintes autour des plantes, elles sont utilisées dans le jardin de la Savane pour protéger les plantes des animaux qui risquent de les arracher ou de les manger (Figure A1. 10).

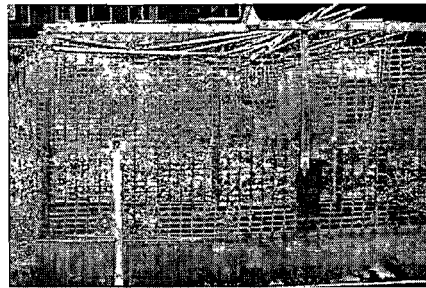


Figure A1. 10 Les plantes avec enceinte dans le jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2006)

La beauté de ces enceintes n'est pas importante pour certains jardiniers. Ils installent d'ailleurs n'importe quel matériel qui peut être à leur avis fonctionnel, ce qui ne crée pas toujours de belles images. Dans le jardin Angrignon, les jardiniers n'utilisent pas d'enceintes autour des plantes. Ils ont d'autres moyens pour contrer ce problème, comme l'utilisation du sang de certains animaux, des moyens plus efficaces et qui n'affectent pas l'aspect esthétique du jardin.

Le mobilier joue aussi un rôle important au niveau de l'agencement du jardin. Différents éléments de décoration sont installés dans les deux jardins, comme les pots à fleurs qui sont placés autour et à l'entrée du jardin Angrignon; par ailleurs dans le jardin de la Savane, les pots font plutôt partie des lots. Dans les deux jardins, il y a aussi des bancs avec des tables à pique-nique, mais avec une différence au niveau de l'aménagement de ce mobilier. Dans le jardin Angrignon, par exemple, le mobilier est aménagé pour pouvoir célébrer.

Parfois, différents matériaux et outils sont utilisés afin de supporter et de guider les plantes. Certains jardiniers utilisent le bois, alors que d'autres emploient des matériaux permettant d'orienter les plantes (Figure A1. 11). Nous observons que le type de matériau utilisé est lié à la culture des jardiniers. Ces éléments affectent également l'image du jardin.

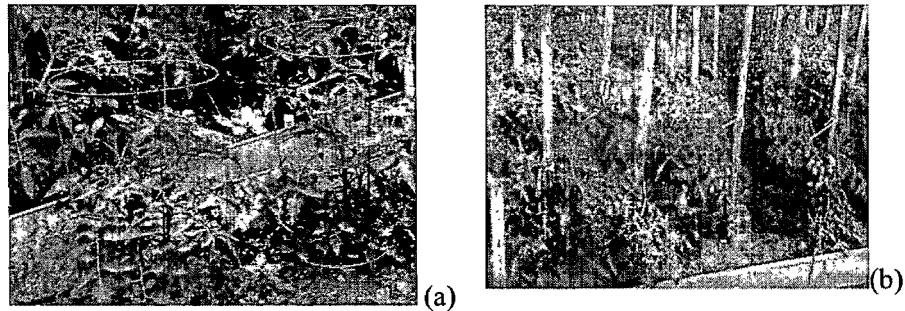


Figure A1. 11 Les différents matériaux utilisés afin de supporter les plantes dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Dans les deux jardins, il y a un espace réservé pour le compostage (Figure A1. 12).

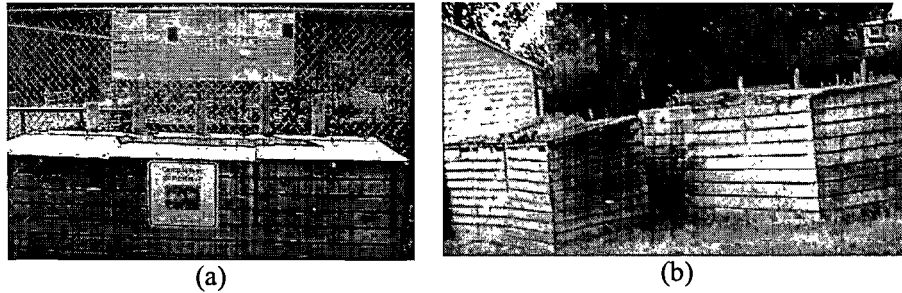


Figure A1. 12 L'espace réservé pour le compostage dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Malheureusement, dans le jardin de la Savane les poubelles font partie du paysage. Cela peut avoir un impact certain sur le plan esthétique du jardin de la Savane (Figure A1. 13).

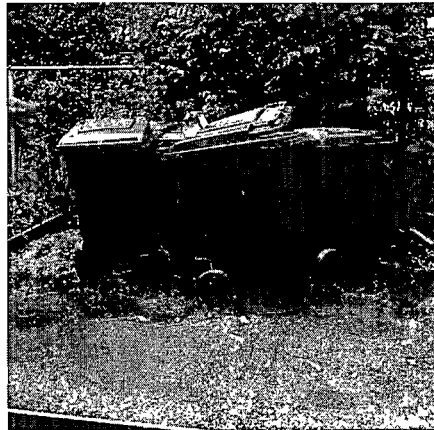


Figure A1. 13 Les poubelles dans le jardin communautaire de la Savane, (Délavar, 2006)

L'existence des cabanons dans les deux jardins crée aussi de belles images (Figure A1. 14). Dans le jardin de la Savane, il y a un cabanon pour 27 jardiniers qui se trouve au milieu des lots, tandis que dans le jardin Angrignon, il y a deux cabanons qui sont situés en face des lots, pour environ 110 jardiniers.

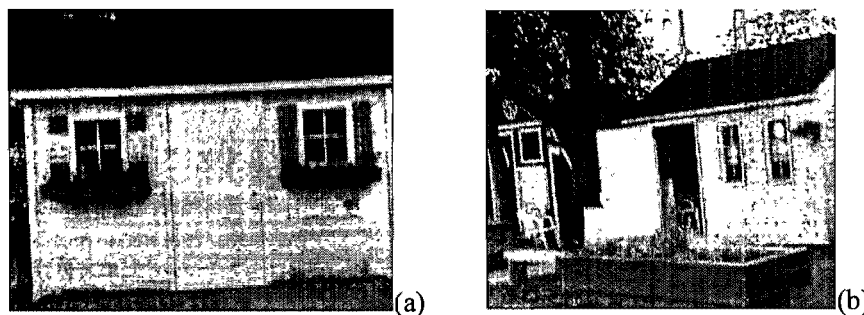


Figure A1. 14 Les cabanons dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Les jardiniers d'Angrignon améliorent la qualité du paysage et veillent au bon entretien de leur lot. Dans le jardin de la Savane, les lots sont mal entretenus, ils sont remplis par les mauvaises herbes qui produisent une petite friche dans le jardin et parfois continuent jusqu'au niveau des allées (Figure A1. 15).

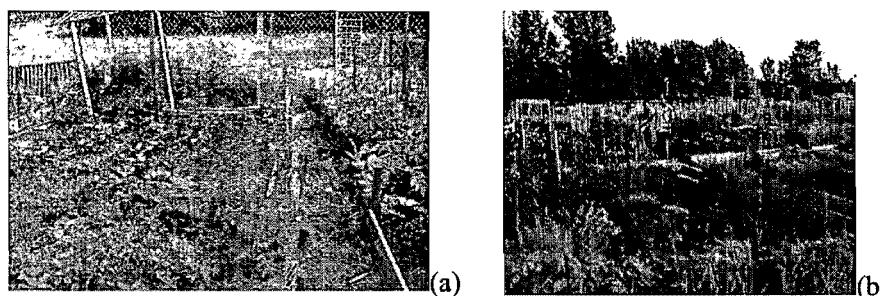


Figure A1. 15 Le niveau d'entretien dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

L'eau est une source de vie pour les jardins (Pedneault et al. 1996), mais aussi au niveau architectural, elle peut être considérée comme un élément qui crée un grand impact visuel; cependant dans les jardins communautaires étudiés, son rôle se limite à sa fonction utilitaire (Figure A1. 16). Dans les deux jardins étudiés, des tubes d'arrosage sont utilisés pour l'irrigation des plantes. La longueur des tubes et l'emplacement des robinets aident à la meilleure

distribution de l'eau. Mais l'état des robinets ainsi que l'utilisation des tonneaux dans le jardin de la Savane nuisent aussi à l'image de ce dernier.

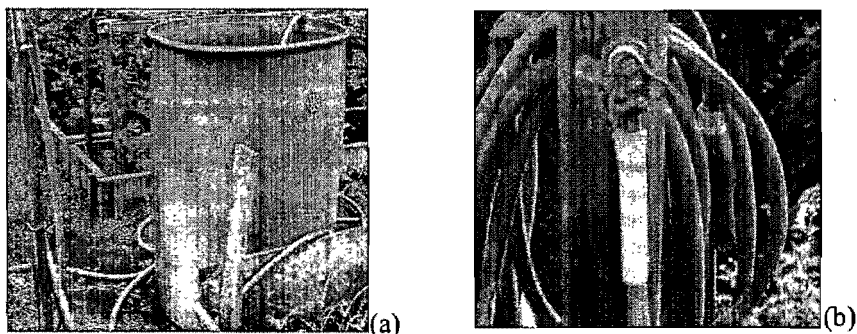


Figure A1. 16 L'arrosage dans les jardins communautaires de la Savane (a) et Angrignon (b), (Délavar, 2006)

Dans le jardin Angrignon, les jardiniers mettent des petits éléments de décoration qui créent un paysage homogène, ce qui n'a pas été observé dans le jardin de la Savane (Figure A1. 17). En général, ces éléments jouent un rôle important au niveau de la beauté du jardin à condition qu'ils soient bien aménagés.

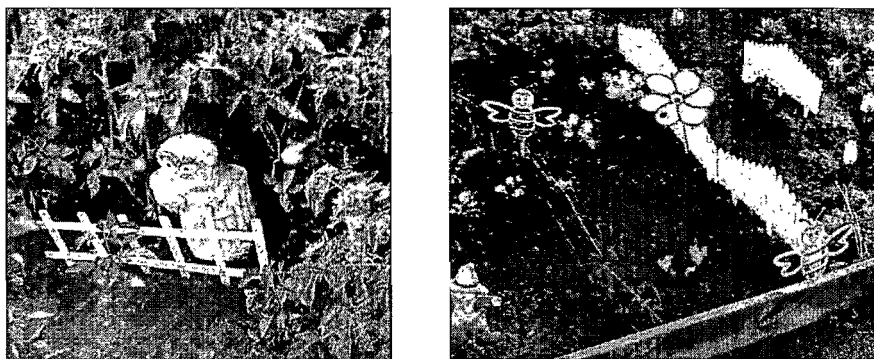


Figure A1. 17 Les éléments de décoration dans le jardin communautaire Angrignon, (Délavar, 2006)

Les jardins communautaires étudiés sont de deux arrondissements différents. Dans l'arrondissement Sud-Ouest les jardiniers collaborent avec la Ville de Montréal et investissent plus dans leurs jardins que les jardiniers de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

Sachant que dans leur pays d'origine (dans le cas des jardiniers de la Savane), il existe de très beaux jardins avec des traditions ancestrales et un niveau esthétique élevé, nous pouvons penser que la cause du paysage négligé de leur jardin n'est pas nécessairement due à leur culture, mais davantage aux moyens financiers investis.

En somme, le degré de beauté dans un jardin communautaire peut être affecté par différents éléments. D'abord, il y a le travail du jardinier au niveau du choix des plantes, l'aménagement de son lot et aussi l'entretien du jardin. Ensuite, la présence de la Ville de Montréal dans cette activité est nécessaire et très importante pour l'entretien et l'image du jardin, parce qu'elle fournit tout le matériel et l'équipement nécessaires pour les jardiniers et pour l'aménagement des lots.

ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS

1. Sexe :
<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
2. Votre pays d'origine :
3. Votre âge?
<input type="checkbox"/> Entre 18-20 <input type="checkbox"/> 21-35 <input type="checkbox"/> 36-50 <input type="checkbox"/> 51-65
<input type="checkbox"/> 66 ou plus
4. Combien d'enfants avez-vous?
<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> Plus
5. Votre situation?
<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Autre
6. Combien d'heures par semaine travaillez-vous dans le jardin?
<input type="checkbox"/> 1-4 Heures <input type="checkbox"/> 5-8Heures <input type="checkbox"/> 9-12Heures <input type="checkbox"/> 13Heures ou plus
7. Qu'est-ce que vous faites avec votre produit?
<input type="checkbox"/> Donner à la famille et à des amis
<input type="checkbox"/> Consommer pour votre famille
<input type="checkbox"/> Garder dans le frigo pour hiver
<input type="checkbox"/> Transformation
8. La distance entre la maison et le jardin?
<input type="checkbox"/> Moins que 1 Km <input type="checkbox"/> 2-3 Km
<input type="checkbox"/> 4-5 Km <input type="checkbox"/> 6 Km et plus
9. Qu'est-ce qui vous motive pour venir travailler au jardin?
<input type="checkbox"/> Aimer faire du jardinage
<input type="checkbox"/> Comme un exercice physique
<input type="checkbox"/> Visiter les autres gens(socialiser)
<input type="checkbox"/> Préparer des végétaux et fruit correspondant à mes habitudes alimentaires issues de mon pays d'origin
<input type="checkbox"/> Avoir des produits végétaux et des fruits à moindre prix
<input type="checkbox"/> Combiner avec la visite du parc
<input type="checkbox"/> Avoir un esprit d'entraide communautaire

<input type="checkbox"/> Consommer des produits naturels bénéfiques pour la santé (sans substances chimiques) <input type="checkbox"/> Autoproduction des biens consommables
10. L'avantage des jardins communautaires situés dans des parcs : <input type="checkbox"/> Espace de jeux enfants <input type="checkbox"/> Disponibilit� d'espace pour faire des f�tes <input type="checkbox"/> Avoir des contacts avec les gens qui viennent au parc <input type="checkbox"/> Il m'encourage pour bien travailler sur la beaut� du jardin
11. Est-ce que vous pouvez produire les aliments moins chers que dans le march� <input type="checkbox"/> Tr�s important <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Pas important
12. Est-ce que l'existence des jardins communautaires dans un parc procure le sentiment de s�curit� : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
13. Quelle sorte de plantes vous produisez? L�gumes : Fruits : Fleurs :
14. Combien d'ann�es d'exp�rience avez-vous dans le domaine du jardinage? <input type="checkbox"/> Moins un an <input type="checkbox"/> 2-4 ans <input type="checkbox"/> 5-7 ans <input type="checkbox"/> 8-10 ans <input type="checkbox"/> 11 ans ou plus
15. En choisissant un jardin communautaire je pr�f�re <input type="checkbox"/> Un jardin communautaire pr�s de ma maison <input type="checkbox"/> Un jardin communautaire pr�s d'un arr�t d'autobus ou d'un m�tro <input type="checkbox"/> Un jardin communautaire situ� dans le parc
16. Comment obtenez-vous l'information n�cessaire pour cultiver les graines et les jeunes plantes? <input type="checkbox"/> Des livres <input type="checkbox"/> En demandant � mes amis dans le jardin <input type="checkbox"/> Quelqu'un vient au jardin pour nous guider <input type="checkbox"/> De ma propre exp�rience
17. Les jardins communautaires peuvent �tre consid�r�s comme espaces de sociabilit�. <input type="checkbox"/> Tr�s important <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Pas important
18. Vous aimez aider les autres dans le jardin.

<input type="checkbox"/> Très important	<input type="checkbox"/> Important	<input type="checkbox"/> Pas important
19. Je peux partager mes produits avec les autres dans le jardin		
<input type="checkbox"/> Très important	<input type="checkbox"/> Important	<input type="checkbox"/> Pas important
20. C'est une place pour fêter, prier week-end et anniversaire?		
<input type="checkbox"/> Très important	<input type="checkbox"/> Important	<input type="checkbox"/> Pas important
21. Cette activité aide à dissiper les problèmes de la vie quotidienne.		
<input type="checkbox"/> Très important	<input type="checkbox"/> Important	<input type="checkbox"/> Pas important

ANNEXE 3 QUESTIONNAIRE EN ANGLAIS

<p>1. Sex:</p> <p><input type="checkbox"/> Male <input type="checkbox"/> Female</p>
<p>2. Your country of origin.....</p>
<p>3. How old are you?</p> <p><input type="checkbox"/> 18-20 <input type="checkbox"/> 21-35 <input type="checkbox"/> 36-50 <input type="checkbox"/> 51-65 <input type="checkbox"/> 66 or more</p>
<p>4. How many children do you have?</p> <p><input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> More</p>
<p>5. Your marital status?</p> <p><input type="checkbox"/> Married <input type="checkbox"/> Divorced <input type="checkbox"/> Other</p>
<p>6. How many hours per week do you work in the garden?</p> <p><input type="checkbox"/> 1 ~ 4 Hours <input type="checkbox"/> 5 ~ 8 Hours <input type="checkbox"/> 9 ~ 12 Hours <input type="checkbox"/> 13 Hours or more</p>
<p>7. What do you do with your garden products?</p> <p><input type="checkbox"/> Give to family and friends</p> <p><input type="checkbox"/> Consume fresh by myself at home</p> <p><input type="checkbox"/> Freeze and keep for winter</p> <p><input type="checkbox"/> Transform to other products</p>
<p>8. How far is it between your home and the garden?</p> <p><input type="checkbox"/> Less than 1km <input type="checkbox"/> 2 ~ 3 km <input type="checkbox"/> 4 ~ 5 km <input type="checkbox"/> 6 km or More</p>
<p>9. What are your reasons for coming to work in the garden?</p> <p><input type="checkbox"/> To work out-of-door</p> <p><input type="checkbox"/> To do physical exercise</p> <p><input type="checkbox"/> To visit with other people (to be social)</p> <p><input type="checkbox"/> To produce products corresponding to my food practices (regarding my country of origin)</p> <p><input type="checkbox"/> To have garden products and fruits those are less expensive</p>

To visit the park

To be involved with my community

To consume natural (organic) products

Growing the food myself

10. In your opinion what is the advantage of a community garden located in a park?

My children can play while I am working in the garden

Possibility to have festivals

To have contact with people who come to the park

It encourages me to work hard on the beauty of my garden

11. How important is it that you can produce food that is less expensive than in the market?

Very important Important Not important

12. Does the location of the community gardens in a park give a sense of security?

Yes No

13. Which kind of plants do you produce?

Vegetables:.....

Fruits:.....

Flowers:.....

14. How many years have you been gardening?

Less than one year 1-4 Years 5-7 Years

8-10 Years 11 Years or more

15. In choosing a community garden I prefer:

A community garden near my home

A community garden near a bus stop or metro

A community garden near to or located in a park

16. How do you get information about cultivating seeds and seedlings?

From books By asking my friends in the garden

Somebody comes to the garden to guide me

From my own experience

17. Is it important to you that the community gardens are a place of sociability?

Very important Important Not important

18. I like to help the others in the garden.

Very important Important Not important

19. I can share my products with others in the garden.

Very important Important Not important

20. It is a place to celebrate, spend weekends, and birthdays.

Very important Important Not important

21. This activity helps to resolve the problems of everyday life.

Very important Important Not important